



Le commerce des services pour le développement

Favoriser la croissance durable
et la diversification économique



À propos de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale est l'une des principales sources de financement et de savoir pour les pays en développement. Il se compose de cinq institutions – la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'Association internationale de développement, la Société financière internationale, l'Agence multilatérale de garantie des investissements et le Centre internationale pour le règlement des différends relatifs aux investissements – qui sont engagées en faveur de la réduction de la pauvreté, d'un plus grand partage de la prospérité et de la promotion d'un développement durable.

À propos de l'OMC

L'Organisation mondiale du commerce est l'organisme international qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges ainsi que l'égalité de conditions entre tous ses Membres.

Le commerce des services pour le développement

**Favoriser la croissance durable
et la diversification économique**

Publication conjointe de
la Banque mondiale et de l'OMC

Remerciements

La présente publication est le fruit d'une collaboration entre la Banque mondiale et l'OMC. Elle a été corédigée et coordonnée par Martin Roy, de l'OMC, et Pierre Sauvé, de la Banque mondiale, sous la supervision de la Directrice générale adjointe Anabel Gonzalez et de Xiaolin Chai, Directrice de la Division du commerce des services et de l'investissement, de l'OMC, ainsi que de Mona Haddad, Directrice mondiale pour le commerce, l'investissement et la compétitivité et de Sébastien Dessus, Responsable Pratique, commerce et intégration régionale, de la Banque mondiale. Le texte a été mis au point par Ross McRae et Anthony Martin, de l'OMC.

La Banque mondiale et l'OMC remercient tous ceux qui ont formulé des observations et des conseils pendant la rédaction de cette publication.

À la Banque mondiale, nous remercions tout particulièrement Nora Carina Dihel, Bernard Hoekman et Sebastián Sáez pour leur examen attentif, Roberto Echandi, Elwyn Davies et Albert Zeufaq pour leurs observations, et Karen Muramatsu pour ses contributions à plusieurs projets récents de la Banque mondiale décrits dans la publication.

À l'OMC, nous remercions tout particulièrement Ravneek Bhullar pour son excellent travail de recherche tout au long de ce projet, ainsi que Barbara D'Andrea et Shradha Bhatia pour leur aide concernant les statistiques du commerce des services. Nous adressons aussi des remerciements particuliers à Pamela Apaza Lanyi, Laura Baiker, Elena Bertola, Antonia Carzaniga, Christophe Degain, Emmanuelle Ganne, Ishrat Hans, Markus Jelitto, Claudia Locatelli, Joscelyn Magdeleine, Sang Hyun Park, Cédric Pene, Michael Roberts, Ester Rubio, Karsten Steinfatt, Victor Stolzenburg et Ruosi Zhang pour leurs contributions, leurs observations et leurs suggestions utiles.

Avertissement

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leurs auteurs. Elles ne représentent pas les positions ou les opinions de la Banque mondiale, de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent. Elles ne représentent pas non plus les positions ou les opinions de l'OMC ou de ses Membres et sont sans préjudice des droits et obligations des Membres dans le cadre de l'OMC. Les auteurs sont seuls responsables en cas d'erreur. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Banque mondiale et de l'OMC aucune prise de position quant au statut juridique des pays, zones ou territoires, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières.

Table des matières

Avant-propos	2
Résumé analytique	4
Introduction	8
1 Les services sont l'avenir du commerce : principales tendances	12
2 Contribution des politiques commerciales relatives aux services	46
3 Favoriser le développement économique par le biais du commerce des services	72
Conclusion	94
Abréviations	97
Bibliographie	98

Avant-propos

Les services sont devenus la force motrice qui détermine le paysage économique des pays de tout niveau de développement. Ils constituent la majeure partie de l'activité économique mondiale avec plus des deux tiers du PIB, emploient la plupart des travailleurs et sont la source de la plupart des créations d'emplois, notamment chez les femmes et les jeunes. Parallèlement, le commerce des services est devenu un élément essentiel des stratégies de croissance, apparaissant comme la composante la plus dynamique du commerce mondial au cours de la période récente et créant des emplois à plus forte valeur ajoutée.

La pandémie de COVID-19 a accéléré la croissance des services fournis par voie numérique, alors que les services relatifs aux voyages étaient durement touchés. Des services modernes tels que les technologies de l'information et de la communication et les services aux entreprises représentent désormais une part accrue des exportations dans les économies développées, aidant ces dernières à s'assurer une part grandissante des exportations mondiales dans ces secteurs dynamiques.

Le commerce des services a une incidence importante et multiforme sur le développement. Les services offrent aux économies en développement une voie directe pour diversifier leurs exportations par rapport à une gamme limitée de produits. La diversification des exportations induite par les services peut aussi favoriser la résilience en réduisant l'exposition à la volatilité des prix des produits de base.

Un meilleur accès à des services modernes de qualité est aussi essentiel au fonctionnement des réseaux de production transfrontières et fondamental pour réaliser

des gains de productivité à l'échelle de l'économie. Le rôle de facilitation des échanges joué par les services en tant qu'intrants est un déterminant clé de l'amélioration des résultats à l'exportation dans d'autres secteurs tels que le secteur manufacturier et l'agriculture.

Par ailleurs, les services et les exportations de services à forte valeur créent de nouveaux emplois bien rémunérés pour les jeunes et les professionnels dans les économies en développement. Le commerce des services est associé à une croissance inclusive, car il a des effets positifs sur les perspectives d'emploi des femmes, des jeunes et des entrepreneurs ainsi que des micro, petites et moyennes entreprises.

Pour progresser vers les Objectifs de développement durable de l'ONU, il faut un accès effectif à toute une gamme de services, qui vont des services de santé et d'éducation aux services financiers, de transport et de logistique. Les mesures gouvernementales visant le commerce et l'investissement dans les services de télécommunication et d'informatique déterminent de façon essentielle l'amélioration de la connectivité numérique, tandis que le commerce des services environnementaux appuie les efforts faits pour lutter contre le changement climatique et renforcer la protection de l'environnement.

Les services sont l'avenir du commerce. Les économies en développement ont déjà réalisé des avancées importantes dans l'exploitation du commerce des services, mais il reste encore beaucoup à faire pour concrétiser pleinement la promesse de développement que représente ce secteur. Il est nécessaire de relancer la coopération internationale dans le secteur des services.

Ces efforts doivent consister à accroître les échanges et l'investissement, réduire les coûts du commerce, améliorer la transparence et la prévisibilité des régimes de politique commerciale et, au bout du compte, renforcer la participation des économies en développement aux délibérations et aux négociations sur les politiques qui concernent le commerce des services. Il faut en outre que les données puissent circuler de façon plus libre et plus sûre à travers les frontières pour soutenir le commerce numérique et concrétiser le potentiel de croissance en faveur de l'inclusion et de l'emploi.

Pour approfondir la coopération internationale touchant le commerce des services, il faut accentuer l'Aide pour le

commerce, car les réformes intérieures et les négociations internationales dans les secteurs soumis à une considérable supervision réglementaire restent problématiques pour de nombreuses économies en développement. Une initiative de « commerce des services pour le développement » pourrait favoriser un approfondissement de la coopération internationale en mobilisant des ressources pour l'assistance technique et le renforcement des capacités. Le Secrétariat de l'OMC et le Groupe de la Banque mondiale sont prêts à aider les gouvernements à concrétiser pleinement le potentiel de développement offert par le commerce des services.



Ngozi Okonjo-Iweala

Directrice générale
Organisation mondiale du commerce



Ajay Banga

Président
Groupe de la Banque mondiale

Résumé analytique

La présente publication conjointe de la Banque mondiale et de l'OMC repose sur une vision partagée selon laquelle les changements structurels associés à une économie mondiale plus centrée sur les services et sur la contribution essentielle que l'expansion du commerce et de l'investissement dans ce secteur peuvent apporter à la croissance économique et au développement justifient qu'une plus grande attention soit portée aux politiques et que la coopération internationale soit redynamisée. Un objectif important de cette publication et une raison essentielle de son caractère conjoint sont de rappeler les avantages qu'il y a à faire progresser l'ordre du jour des négociations sur le commerce des services et les coûts d'opportunité qui en résulteraient en cas d'inaction. Il s'agit donc de stimuler la réflexion sur les meilleurs moyens de mobiliser un soutien supplémentaire – et une aide de meilleure qualité – qui permettent aux économies en développement et aux économies les moins avancées de mettre en œuvre des réformes du secteur des services, afin de tirer aussi parti de l'expansion du commerce et de l'investissement dans ce secteur pour favoriser leur développement.

Lorsqu'on défend la cause d'une redynamisation de la coopération internationale touchant le commerce des services, il importe de se souvenir que le but ultime des efforts de réforme des politiques est toujours de faire progresser les perspectives de développement des pays et le bien-être de leurs citoyens. Le commerce, la diversification économique et une intégration plus profonde sont les voies essentielles par lesquelles des objectifs de développement plus larges peuvent être poursuivis. Une telle distinction est importante sur le fond, car une multitude de réformes purement intérieures couvrant des domaines aussi divers que l'éducation et la formation, l'infrastructure – tant matérielle que numérique – de facilitation des échanges et des cadres réglementaires bien conçus peuvent influencer sur le degré auquel le commerce et l'investissement dans le secteur des services

serviront de levier pour le développement. En un mot, les gains en matière de développement dus à l'expansion des échanges de services ont de bonnes chances d'être amplifiés par des écosystèmes nationaux favorables dans les domaines de l'activité commerciale, de la réglementation et du capital humain.

Même s'il est important de considérer les réformes touchant le commerce des services dans le contexte plus large du développement, la présente publication ne s'appesantit pas sur la dimension développement des services en soi. Elle attire plutôt l'attention sur le rôle que l'approfondissement de la coopération internationale, et donc les politiques, négociations et accords commerciaux dans le secteur, peuvent jouer en vue de recueillir les immenses avantages offerts en matière de développement par les réformes intérieures et l'accroissement des échanges de services.

La diversité du secteur des services montre à elle seule que les réformes doivent tenir soigneusement compte – et s'inspirer – des différences qui existent dans la nature des services, dans les rôles qu'ils jouent, dans les multiples modes selon lesquels ils sont échangés, dans l'intensité de la supervision réglementaire dont ils font l'objet, dans le large éventail des objectifs de politique publique que vise leur fourniture et dans les forces économiques et politiques qu'ils mettent en jeu. Cette différenciation explique en partie pourquoi la gouvernance du secteur des services ne repose que rarement – voire jamais – sur une approche uniforme. Elle explique aussi pourquoi les réformes intérieures ancrées dans les accords commerciaux avancent généralement de manière progressive.

Malgré les difficultés liées aux caractéristiques intrinsèques des services et à l'hétérogénéité du secteur, un engagement approfondi à l'égard de conditions nationales favorables à l'activité des entreprises et de l'ouverture du commerce des services est indissociable d'un programme

d'action global destiné à renforcer la croissance. L'économie mondiale a connu ces dernières décennies des changements structurels qui ont amené les services au premier plan. Les services constituent la majeure partie de l'activité économique mondiale avec plus des deux tiers du PIB, emploient la plupart des travailleurs et sont la source de la plupart des créations d'emplois, notamment chez les femmes et les jeunes. Ils stimulent la croissance grâce au rôle essentiel d'intermédiation qu'ils jouent comme intrants dans la production d'autres services et de marchandises, de sorte que les avantages liés au renforcement de la compétitivité des marchés de services et de marchandises se renforcent mutuellement.

Omniprésents dans l'économie, les services jouent un rôle clé dans la compétitivité des entreprises à l'exportation pour tous les secteurs. Les gains de productivité dans les industries extractives, l'agriculture et le secteur manufacturier dépendent tous de la facilité d'accès à des services et à des infrastructures efficaces. Un accès amélioré à des services de qualité et abordables peut permettre aux économies en développement de s'intégrer au niveau mondial. La diversification, c'est-à-dire une gamme plus variée d'exportations de services, améliorera la résilience aux événements économiques imprévus et favorisera la poursuite de trajectoires de développement plus durables.

Outre leur importance grandissante dans les économies nationales et leur rôle de facteur de production, les services occupent une place de plus en plus importante dans les échanges internationaux. Ils étaient déjà depuis longtemps la composante la plus dynamique du commerce et de l'investissement au niveau international avant la pandémie de COVID-19, et le monde a vu par la suite comment ils offraient des possibilités croissantes d'exportation, y compris aux économies en développement et aux économies les moins avancées, car la numérisation et la capacité de fournir des services à distance suppriment les obstacles

au commerce dus à la taille limitée et à la géographie difficile de certaines économies.

L'expansion du commerce et de l'investissement dans le secteur des services peut favoriser l'augmentation de la productivité et servir de canal essentiel pour la diffusion et l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux savoir-faire. Par conséquent, un climat des affaires favorable aux fournisseurs de services nationaux et étrangers renforce globalement l'efficacité de l'utilisation des ressources. En contribuant à l'amélioration des résultats dans le secteur, les politiques relatives au commerce des services constituent aussi un moyen décisif d'atteindre les Objectifs de développement durable de l'ONU, contribuant ainsi à l'allègement de la pauvreté et à un meilleur partage de la prospérité.

Pour qu'une plus grande attention soit apportée aux politiques visant les services, il faut que les politiques nationales et internationales soient mises au diapason des réalités de l'économie mondiale des services. Pour les responsables de l'élaboration des politiques commerciales, cela implique d'intensifier la coopération en vue de surmonter les obstacles qui entravent le commerce et l'investissement dans le secteur. Au niveau national, il faut poursuivre les efforts pour mettre en place des environnements commerciaux et réglementaires propices à la fourniture de services plus efficaces et offerts à des prix compétitifs. Au niveau mondial, l'intensification de la coopération pourrait exiger un renouvellement des efforts destinés à rendre plus transparents et prévisibles les régimes commerciaux applicables aux services, en s'appuyant sur les progrès enregistrés dans la dernière génération d'accords commerciaux préférentiels approfondis. Une progression dans cette voie pourrait donner une forte impulsion en vue de rétablir la primauté du système commercial multilatéral dans le domaine de la gouvernance du commerce des services à une époque où les appels à la réforme et à la redynamisation de ce système sont devenus monnaie courante.

Principaux messages

La présente publication délivre six messages principaux.

1. Le commerce des services est très dynamique et offre d'importantes possibilités aux économies en développement

Le commerce des services est la composante la plus dynamique des échanges mondiaux depuis 15 ans. Ce dynamisme offre aux économies en développement et aux économies les moins avancées d'importantes possibilités de croissance induite par les exportations, de diversification économique, d'entrée d'investissements étrangers directs (IED) et d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Le commerce des services favorise l'inclusion, notamment pour les femmes et les jeunes ainsi que pour les entrepreneurs et les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). En 2021, 59% des femmes employées travaillaient dans le secteur des services, et 9 entreprises de services sur 10 étaient des MPME.

Le secteur des services génère actuellement la moitié des emplois et les deux tiers du PIB au niveau mondial, soit plus que l'agriculture et l'industrie combinées.

Ces changements dans la structure de l'économie mondiale remettent en question la vision de longue date des services comme étant une voie de croissance économique et de développement moins souhaitable que l'activité manufacturière.

2. La croissance du commerce des services est due à des facteurs qui se renforcent mutuellement

La croissance du commerce des services est due à l'interaction de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement. Parmi eux figurent non seulement les efforts de réforme des politiques destinés à rendre plus contestables (c'est-à-dire compétitifs) les marchés nationaux de services, mais aussi l'accélération du changement technologique.

Les services intermédiaires (c'est-à-dire les intrants incorporés dans d'autres biens et services) jouent un rôle grandissant dans le soutien apporté à la croissance des échanges grâce à des améliorations touchant l'ensemble de l'économie en matière d'efficacité et de facilitation de la production transfrontières.

3. Le commerce des services est devenu plus numérisé

Dopées par les progrès des technologies de l'information et de la communication (TIC), les exportations de services commerciaux ont presque triplé entre 2005 et 2022, l'expansion la plus rapide étant celle des services fournis par voie électronique, dont les exportations ont presque quadruplé.

Pendant la même période, les économies en développement ont accru leur part du commerce mondial des services: les exportations de services commerciaux des économies les moins avancées ont plus que quadruplé entre 2005 et 2022, tandis que celles des autres économies en développement ont plus que triplé.

L'expansion des exportations des économies en développement est de plus en plus liée aux services fournis à travers les frontières par des moyens numériques. Et les économies en développement représentent une part croissante des exportations de services non traditionnels. Ces gains contredisent le pessimisme en matière d'exportation qui a longtemps imprégné les débats sur le commerce des services et qui tendait à limiter l'engagement des pays en développement dans les négociations, notamment à l'OMC.

4. Les services sont essentiels pour relever les défis mondiaux les plus urgents

Les pays en développement doivent encore exploiter les possibilités importantes offertes par le secteur des services. Des obstacles au commerce persistent dans différents secteurs et pour différents modes de fourniture. Les politiques relatives au commerce des services ont cependant un rôle important à jouer en réduisant les coûts du commerce, en améliorant les résultats du secteur, en attirant des IED, en renforçant la résilience des chaînes d'approvisionnement et en augmentant la productivité et les exportations du secteur manufacturier.

À cet égard, les politiques relatives au commerce des services jouent un rôle clé dans les stratégies de promotion du développement. En outre, il est de plus en plus admis que les services – et le commerce des services – seront essentiels pour relever les défis mondiaux les plus urgents. Ces défis sont, entre autres, d'exploiter les avantages offerts par une économie mondiale qui se numérise rapidement, de faciliter l'accès à des biens et services essentiels pour répondre aux pandémies et aux catastrophes naturelles, d'assurer la sécurité alimentaire en adoptant les technologies les plus récentes dans le domaine agricole, de faciliter la transition vers une économie mondiale décarbonée et de concevoir et déployer des technologies vertes.

5. L'amélioration des engagements relatifs au commerce des services peut apporter des avantages essentiels

Bien que les réformes du secteur des services soient principalement le fait des pouvoirs publics au niveau national grâce à des mesures autonomes, la présence d'engagements contraignants dans les accords commerciaux est un complément essentiel. Les obstacles au commerce des services imposent des coûts élevés, auxquels s'ajoutent ceux qui résultent de l'incertitude liée à l'absence ou à la rareté des engagements contraignants. Un relèvement du niveau des engagements contraignants qui visent le commerce des services pourrait envoyer des signaux positifs aux investisseurs sur le climat des affaires et de l'investissement dans le pays.

Le fait d'encourager les Membres de l'OMC à consolider leurs meilleurs engagements issus des accords commerciaux préférentiels pourrait donner une impulsion majeure à la diplomatie des échanges multilatéraux – sans exiger d'engagements supplémentaires en matière de libéralisation –, car les engagements contractés dans des contextes préférentiels sont généralement mis en œuvre sur une base non discriminatoire (c'est-à-dire sur la base du traitement de la nation la plus favorisée).

Le rôle complémentaire joué par les engagements juridiquement contraignants présents dans les accords commerciaux peut aider à prévenir les régressions protectionnistes et à pérenniser les niveaux d'ouverture existants. La portée des actions commerciales indûment discrétionnaires ou arbitraires peut être réduite grâce à une meilleure transparence et à une meilleure prévisibilité des politiques. Les économies ne peuvent que tirer avantage des gains importants en matière de développement qu'offrirait une relance des négociations sur l'accès aux marchés pour les services à l'OMC.

6. Une feuille de route de l'Aide pour le commerce concernant les services pourrait aider à relever les grands défis

Pour adapter la coopération internationale aux nouvelles réalités du commerce des services, il faut intensifier l'Aide pour le commerce. Ce soutien doit viser à renforcer la capacité des économies en développement de concevoir et de mettre en œuvre des réformes touchant le commerce des services et d'offrir des services compétitifs sur les marchés mondiaux. Les économies en développement et les économies les moins avancées sont nombreuses à éprouver des difficultés pour mettre en œuvre des réformes de politique intérieure et conduire des négociations concernant le commerce des services – ne serait-ce qu'en raison de la nature diverse de l'économie des services, de l'intensité réglementaire qui la caractérise et des contraintes liées à la formulation des politiques et au respect des réglementations, ainsi qu'aux capacités du côté de l'offre.

Une approche dans laquelle l'Aide pour le commerce appuierait les efforts faits pour intensifier la coopération internationale, réduire les coûts du commerce et améliorer la transparence et la prévisibilité des conditions commerciales pourrait donner une impulsion au programme d'action sur le commerce des services, notamment à l'OMC.

Une initiative de « commerce des services pour le développement » pourrait aider à mobiliser un ensemble cohérent d'actions en faveur des services au titre de l'Aide pour le commerce, centré sur cinq défis essentiels : i) combler les lacunes de données touchant le commerce des services ; ii) favoriser la participation des économies en développement et des économies les moins avancées aux discussions de fond sur le commerce des services ; iii) renforcer les cadres et les institutions de réglementation ; iv) promouvoir la diversification, notamment celle qu'offre le commerce des services numériques ; et v) remédier aux principales contraintes du côté de l'offre et améliorer les compétences des travailleurs dans le domaine des services.

Introduction

Les services déterminent la manière dont le commerce contribue à la croissance économique et au développement

L'économie mondiale a connu ces dernières décennies des changements structurels dus à des progrès technologiques rapides qui ont fait des services l'un des secteurs les plus dynamiques. Le secteur des services est la principale source de croissance économique depuis les années 1990, et les services dominent aujourd'hui le paysage de la production et de l'emploi dans les économies à tout niveau de développement (Nayyar et Davies, 2023).

Les sous-secteurs tels que la logistique, les finances et les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont essentiels au fonctionnement des économies modernes. Il y a déjà longtemps que bon nombre de secteurs de l'économie mondiale bénéficient de la plus forte croissance sont des services – par exemple, les services aux entreprises, les soins de santé, les services récréatifs et les services liés aux TIC. Des exemples de types de services visés par l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) sont donnés dans le graphique 1.

Outre leur importance grandissante dans les économies nationales, les services occupent une place de plus en plus importante dans les échanges transfrontières. Ils étaient déjà depuis longtemps la composante la plus dynamique du commerce et de l'investissement au niveau international avant la pandémie de COVID-19, et le monde a vu par la suite comment ils offraient des possibilités croissantes d'exportation, y compris aux économies en développement et aux économies les moins avancées, car la numérisation et la capacité de fournir des services à distance suppriment les obstacles au commerce qui peuvent résulter de la taille limitée et de la géographie difficile de certaines économies et facilitent les échanges à l'intérieur et au-delà des frontières.

Les services ont été touchés de plein fouet par la pandémie, avec des fermetures d'entreprises et des mesures de distanciation sociale qui ont prélevé un lourd tribut sur ce secteur. Les

mesures sanitaires adoptées pour ralentir la propagation du virus, y compris les restrictions à la mobilité transfrontières, ont conduit à un effondrement sans précédent des échanges de services, qui ont régressé dans toutes les régions. L'impact a été plus sévère pour les services comportant des interactions en face à face. Le commerce des services relatifs aux voyages a plongé de 81% en glissement annuel au deuxième trimestre de 2020.

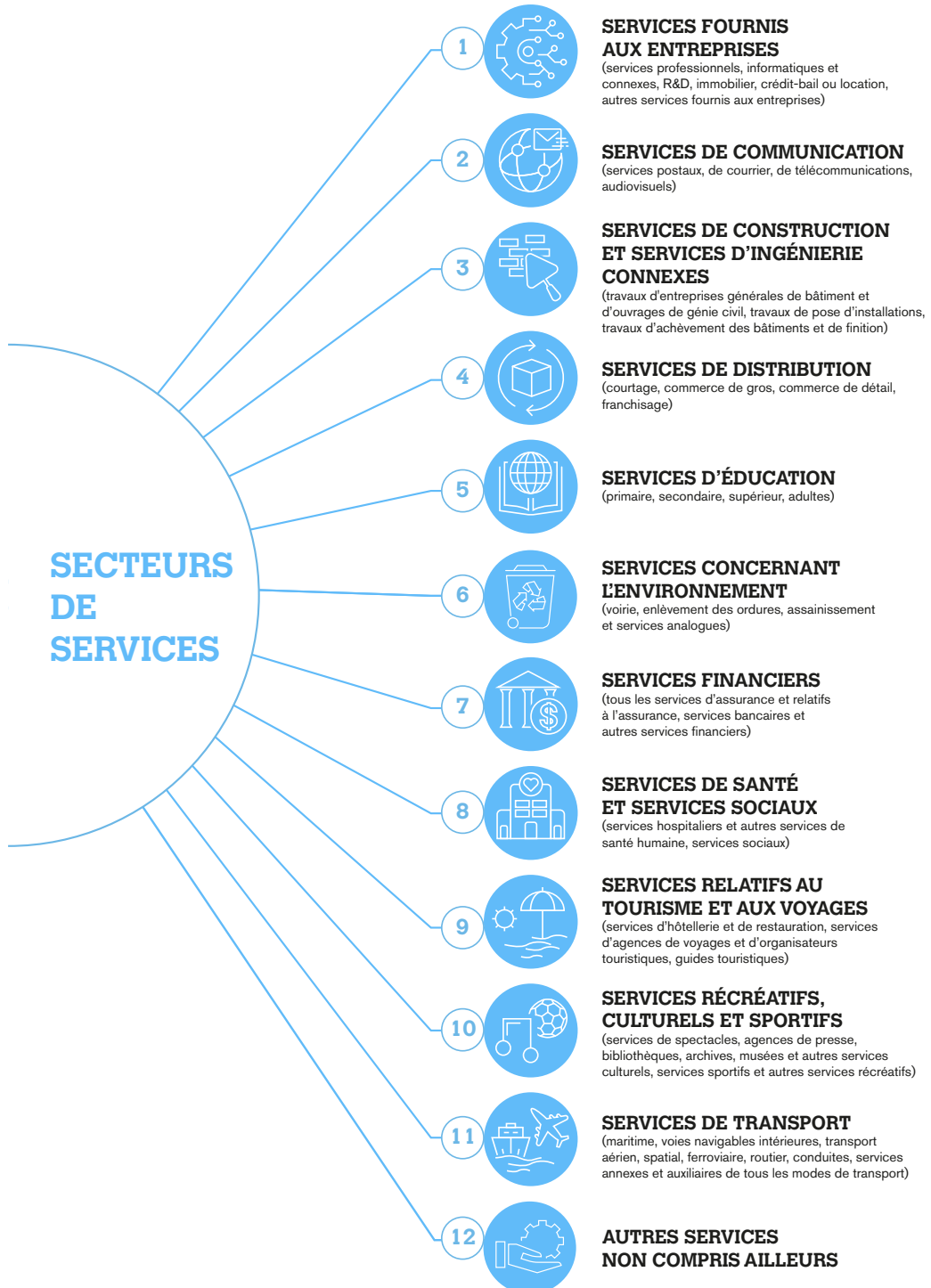
Dans le même temps, les services liés aux TIC ont joué un rôle décisif pour assurer la résilience économique et commerciale et accélérer les efforts de relance après la pandémie. Un redressement soutenu du commerce et de l'investissement dans le secteur des services sera essentiel pour les perspectives mondiales de relance.

Les politiques en matière de commerce et d'investissement sont essentielles pour concrétiser le potentiel de croissance et de développement du secteur des services. Toutefois, pour maximiser les avantages, il faut repenser la contribution centrale du commerce des services dans le processus de développement. Il faut en outre ranimer au niveau mondial la volonté de s'attaquer aux obstacles qui entravent le commerce et l'investissement dans ce secteur.

La capacité des entreprises et fournisseurs de services d'opérer hors des marchés intérieurs est décisive pour promouvoir la croissance, approfondir l'intégration et accélérer les efforts de diversification des économies. La diversification économique peut être favorisée non seulement par la multiplication des possibilités d'exportation de services, mais aussi par une utilisation (et une fourniture) accrue de services offerts à des prix compétitifs comme intrants dans d'autres secteurs.

Les services apportent une contribution centrale au fonctionnement des réseaux de production

Graphique 1.
Secteurs et sous-secteurs de services



« Les politiques en matière de commerce et d'investissement sont essentielles pour concrétiser le potentiel de croissance et de développement du secteur des services »

transfrontières tels que les chaînes de valeurs régionales et mondiales. Mesurés en valeur ajoutée, ils représentent 50% du commerce mondial.

Omniprésents dans l'économie, les services jouent un rôle clé dans la compétitivité des entreprises à l'exportation pour tous les secteurs. Les gains de productivité dans les industries extractives, l'agriculture et le secteur manufacturier dépendent tous de la facilité d'accès à des services et à des infrastructures efficaces. Un accès amélioré à des services de qualité et abordables peut permettre aux économies en développement de s'intégrer au niveau mondial.

La diversification peut aider à atténuer les risques économiques et la volatilité des échanges. Par conséquent, une gamme plus variée d'exportations de services augmentera la résilience aux événements économiques imprévus et favorisera la poursuite de trajectoires de développement plus durables (BAsD, 2021a; CNUCED, 2022). Toutefois, lorsque le régime mondial des services a pris forme lors des négociations commerciales du Cycle d'Uruguay, la double nature des services comme intrants et comme produits d'exportation était peu prise en compte.

La croissance du secteur des services accentue les effets et la pertinence des politiques publiques relatives au commerce et à l'investissement transfrontières dans ce secteur.

Ces politiques, qui couvrent un large éventail de mesures à caractère réglementaire "à l'intérieur des frontières", sont des déterminants de plus en plus importants de l'investissement étranger direct, des gains de productivité à l'échelle de l'économie et des résultats à l'exportation.

La présente publication est le fruit d'une collaboration entre la Banque mondiale et l'OMC. Elle repose sur une vision partagée selon laquelle les propriétés de transformation associées à une économie mondiale plus centrée sur les services et la contribution que le commerce et l'investissement dans ce secteur peuvent apporter à la croissance économique et au développement justifient qu'une plus grande attention soit portée aux politiques et que la coopération internationale soit redynamisée.

Elle vise à mobiliser un soutien supplémentaire – et une aide de meilleure qualité – en faveur des économies en développement et des économies les moins avancées pour leur permettre de mettre en œuvre des réformes visant le commerce des services et de bénéficier des gains en matière de développement dus à l'expansion du commerce et de l'investissement dans le secteur des services.

Lorsqu'on défend la cause d'une redynamisation de la coopération internationale touchant le commerce des services, il importe de se souvenir que le but ultime des efforts de réforme des politiques est toujours de faire progresser les perspectives de développement des pays et le bien-être de leurs citoyens. Le commerce, la diversification économique et une intégration plus profonde sont les voies essentielles par lesquelles des objectifs de développement plus larges peuvent être poursuivis. Une telle distinction est importante sur le fond, car il y a tout lieu de penser qu'une multitude de réformes purement intérieures conditionne la marge de manœuvre qui existe pour utiliser le commerce et l'investissement comme des leviers de développement.

En un mot, les gains en matière de développement dus à l'expansion des échanges de services ont de bonnes chances d'être amplifiés par des écosystèmes nationaux favorables dans les domaines de l'activité commerciale, de la réglementation et du capital humain.

**LE SECTEUR DES SERVICES EST LA COMPOSANTE LA PLUS DYNAMIQUE
DU COMMERCE INTERNATIONAL**

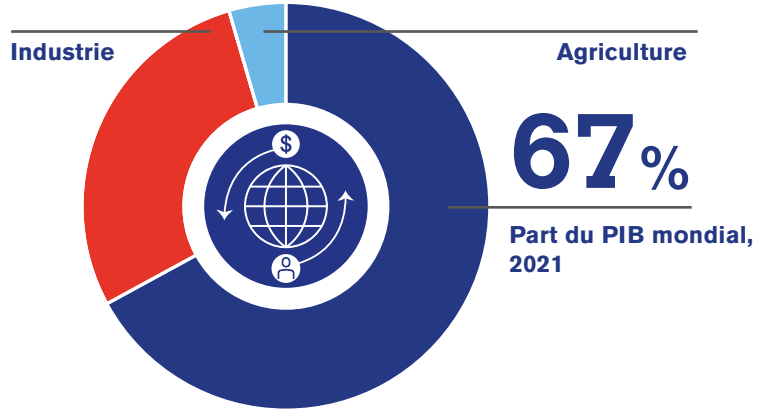


Les services représentent

50%

du commerce
mondial en valeur
ajoutée

**Le secteur des services est plus important
que l'agriculture et l'industrie combinées**



Les exportations de services fournis par voie numérique
représentaient

3 820 milliards d'USD
en 2022



54% des exportations
mondiales totales de services ont été
fournis par voie numérique en 2022



+375% L'augmentation des exportations
de services fournis par voie numérique depuis 2005



1

Les services sont l'avenir du commerce : principales tendances

Principaux points

- Les changements structurels de l'économie mondiale dus à des progrès technologiques rapides ont placé les services et le commerce des services au cœur de la transformation économique. Ils remettent en question la vision de longue date des services comme étant une voie moins souhaitable de croissance économique et de développement. Le secteur des services génère actuellement plus d'emplois (50% des emplois dans le monde) et de production (67% du PIB mondial) que l'agriculture et l'industrie combinées – et c'est de plus en plus le cas dans les économies qui en sont aux premiers stades de leur développement. Le commerce des services et les politiques qui s'y rapportent sont essentiels pour concrétiser la promesse d'un développement induit par les services.
- Dopées par les progrès des technologies de l'information et de la communication (TIC), les exportations mondiales de services commerciaux ont presque triplé entre 2005 et 2022, période au cours de laquelle la composition du commerce des services a profondément changé, les exportations de services fournis par voie électronique ayant presque quadruplé. Pendant cette période, les économies en développement ont accru leur part dans les exportations de services moins traditionnels. L'expansion des exportations des économies en développement est de plus en plus liée aux services fournis à travers les frontières par des moyens numériques.
- L'expansion du commerce des services se traduit aussi par des gains importants en matière d'inclusion pour les femmes et les jeunes ainsi que pour les entrepreneurs et les micro, petites et moyennes entreprises.
- Outre leur importance grandissante en tant qu'exportations finales, les services jouent un rôle critique de facilitation des échanges dans le fonctionnement des chaînes de valeurs régionales et mondiales, avec un commerce des services intermédiaires (c'est-à-dire des intrants incorporés dans d'autres biens et services) évalué à 3 950 milliards de dollars EU, soit plus du double des exportations de services finals.
- Illustrant ce qu'on a appelé la « servicification » de l'économie mondiale, les services représentent aujourd'hui 50% du commerce mondial en valeur ajoutée, contre 16% pour l'agriculture et 34% pour l'industrie. C'est dans les pays non membres de l'OCDE que la part des services dans les exportations totales a le plus augmenté depuis 2005, ce qui rappelle les dividendes importants en matière de développement que rapporte le secteur.
- Bien que le commerce mondial des services ait été frappé de plein fouet par la pandémie de COVID-19, les services fournis par voie numérique ont été à l'origine de son redressement et ont joué un rôle fondamental dans le renforcement de la résilience économique. Pour autant, malgré la hausse continue de la fourniture transfrontières, les services fournis au moyen d'une présence commerciale restent prédominants, ce qui rappelle l'importance fondamentale qu'il y a à faciliter l'investissement et à améliorer le climat des affaires, y compris au moyen d'engagements contraignants inscrits dans les accords commerciaux.

1. La réorientation mondiale vers les services

La contribution des services à l'économie a sensiblement augmenté au fil du temps. Entre 1970 et 2021, la part du secteur des services dans le PIB mondial est passée de 53% à 67%. Cette progression, constatée dans des économies ayant des niveaux de développement différents, s'est accompagnée d'une baisse marquée de la part de l'agriculture (voir le graphique 2).

La réorientation vers les services a été particulièrement évidente dans les économies en développement. Dans une grande partie du monde en développement, la croissance de la production de services a dépassé celle de la production industrielle et agricole. Sur la base des groupes de revenus de la Banque mondiale, la réorientation a été la plus forte dans les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les économies à revenu élevé, qui ont vu leur part des services dans le PIB passer

respectivement de 40% à 56% et de 59% à 75% entre 1970 et 2021.

Dans les économies à faible revenu, la part des services dans le PIB a également progressé au cours de cette période, passant de 36% à 42%. Cette croissance, qui a été moins marquée que dans le reste des économies en développement, a surtout été due au rôle plus important que joue l'agriculture dans les pays les plus pauvres du monde.

Part du secteur des services dans le PIB mondial



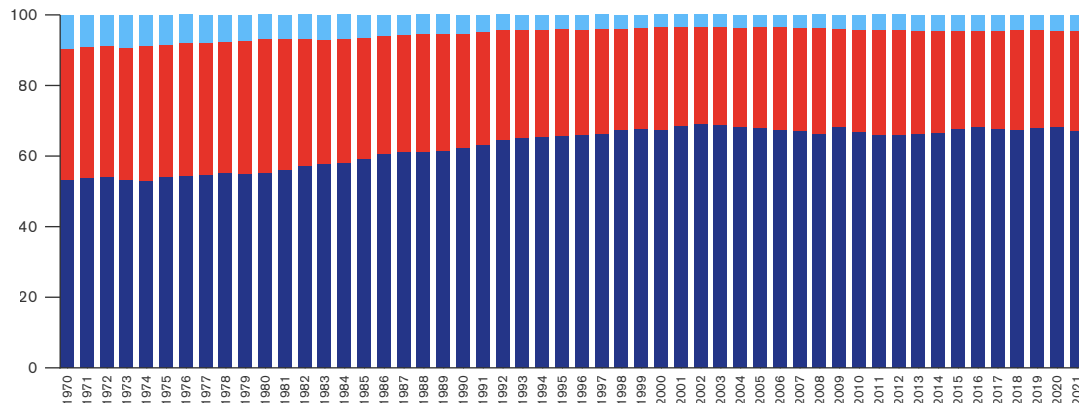
La croissance de la production de services a dépassé celle de la production industrielle et agricole.

Graphique 2.

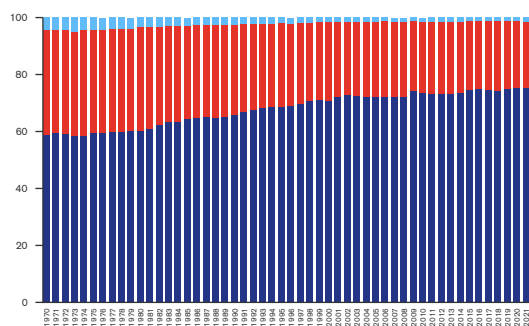
Part du PIB par secteur, monde et groupes de revenus de la Banque mondiale, 1970-2021
(part des PIB respectifs, en %)

● Agriculture ● Industrie ● Services

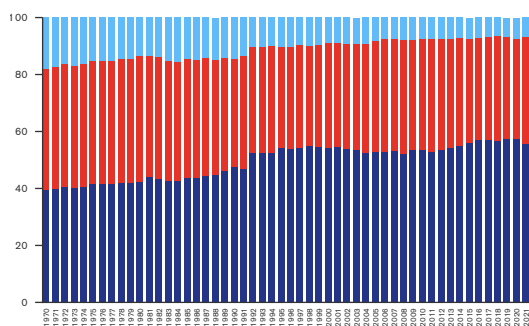
MONDE



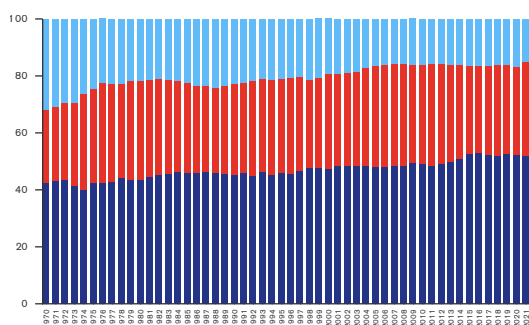
ÉCONOMIES À REVENU ÉLEVÉ



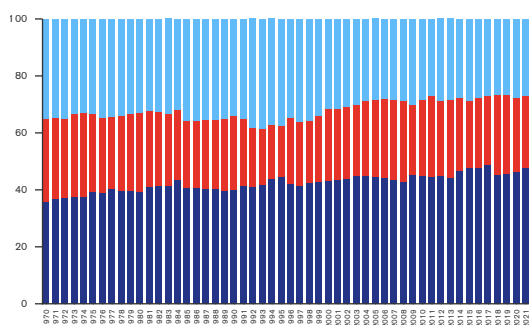
ÉCONOMIES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE



ÉCONOMIES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE



ÉCONOMIES À FAIBLE REVENU



Source : Base de données CNUCED Stat, disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org>.
Estimations pour 2021 fondées sur la base de données de la Banque mondiale sur les indicateurs du développement dans le monde, disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>.

Les services génèrent aujourd'hui 75% du PIB et de l'emploi dans la plupart des économies en développement et les économies développées, leur part est désormais plus élevée que celles de l'agriculture ou de l'industrie. Alors que la part de l'agriculture baisse depuis longtemps au niveau mondial, la contribution relative de l'industrie régresse également dans de nombreuses économies. Les économies à tous les niveaux de développement se spécialisent généralement moins dans l'activité industrielle – le secteur manufacturier emploie aussi moins de travailleurs en raison de la diffusion rapide des technologies qui permettent d'économiser de la main-d'œuvre.¹

Il n'est pas surprenant que, dans un certain nombre d'économies, le moment auquel l'industrie atteint un pic en termes de production et d'emploi se situe aux premiers stades du développement économique, ce qui suscite des inquiétudes quant à une « désindustrialisation prématurée ».²

De la même manière, le secteur des services exerce des effets sur le marché du travail – et crée aujourd'hui plus d'emplois que n'importe

quel autre secteur, et cela à des stades de développement plus précoces.³

Les données de l'Organisation internationale du travail (OIT) montrent qu'en 2000 les services et l'agriculture représentaient chacun 40% de l'emploi mondial.⁴ En 2021, 50% de la population active mondiale était employée dans les services, alors que la part de l'agriculture n'était plus que de 27%.

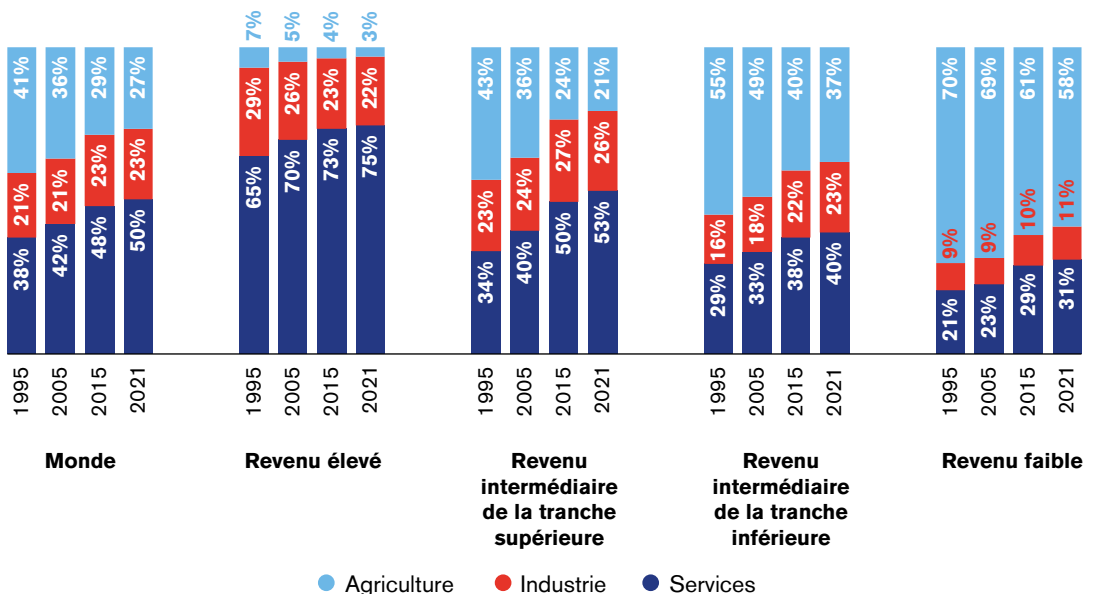
Le secteur des services est devenu la principale source d'emplois dans les économies à revenu élevé (75% de l'emploi total en 2021) et les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (53%; voir le graphique 3). Dans le même temps, l'agriculture représente toujours la plus forte proportion des emplois dans les économies à faible revenu, avec 58%.

L'emploi dans les services a néanmoins enregistré une croissance sensible dans les économies à faible revenu, passant de 21% en 1995 à 31% en 2021. Le graphique 3 montre que, à l'instar de la part du PIB, la part des services dans l'emploi total a fortement progressé pour tous les groupes de revenus depuis 1995.

Graphique 3.

Part de l'emploi par secteur, monde et groupes de revenus de la Banque mondiale, 1995-2021

(part de l'emploi total, en %)



(a) La dimension « inclusion » des services : l'autonomisation des femmes, les jeunes et les MPME

Autonomisation des femmes

Les services ont une dimension positive du point de vue du genre et jouent un rôle important dans l'autonomisation des femmes. En 2021, 59% des femmes employées dans le monde travaillaient dans le secteur des services, contre seulement 44% en 2000 (voir le graphique 4). Par contre, en 2021, les services représentaient 45% de l'emploi des hommes.

La part des femmes employées dans le secteur des services a augmenté dans toutes les économies depuis 2000. Les services représentent actuellement 87% de l'emploi féminin total dans les pays à revenu élevé (contre

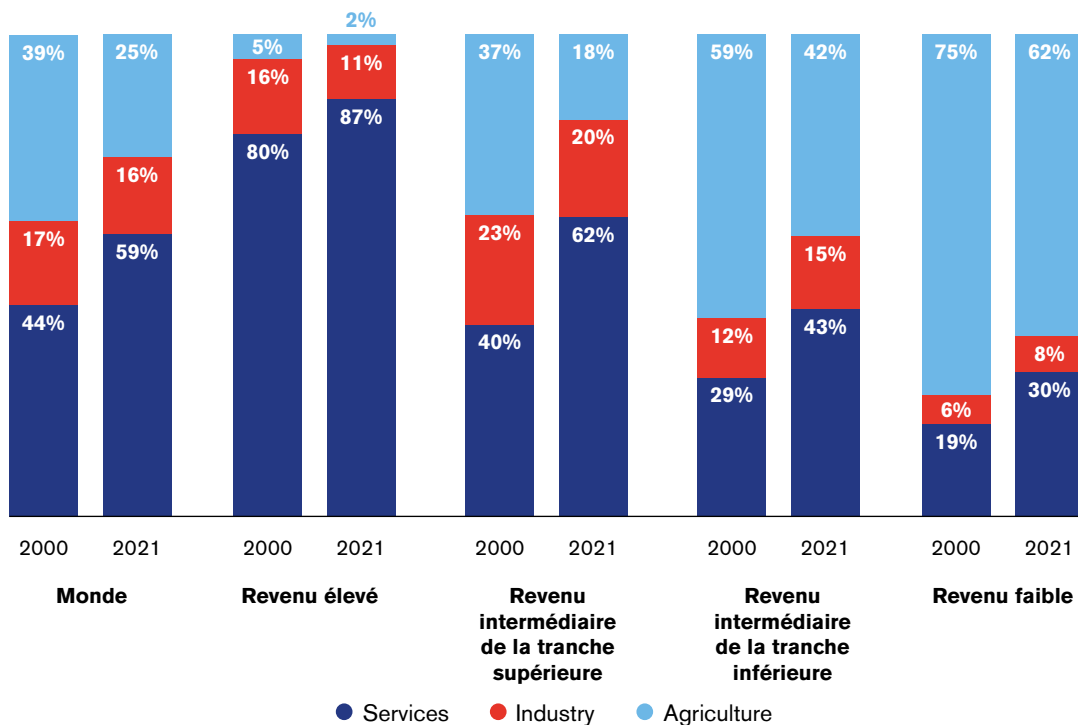
80% en 2000), 62% dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (contre 40%), 43% dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (contre 29%) et 30% dans les pays à faible revenu (contre 19%).

Les entreprises dirigées par des femmes réussissent mieux dans le secteur des services – notamment pour les services fournis à distance sur des plates-formes numériques (Sauvé, 2020). Cela semble montrer que certains obstacles spécifiques à l'entrepreneuriat féminin sont moins contraignants que dans l'industrie, ne serait-ce qu'en raison de la taille moyenne plus faible et de la moindre intensité de capital des entreprises exportatrices de services.

Graphique 4.

Part de l'emploi féminin par secteur, monde et groupes de revenus de la Banque mondiale, 2000 et 2021

(part de l'emploi féminin total, en %)





En 2021, trois femmes employées sur cinq travaillaient dans le secteur des services.

Parmi les entreprises exportatrices, la proportion de celles qui appartiennent à des femmes est sensiblement plus élevée dans le secteur des services que dans l'industrie, même si la proportion des entreprises exportatrices dirigées par des hommes est supérieure dans les deux secteurs.

Les jeunes

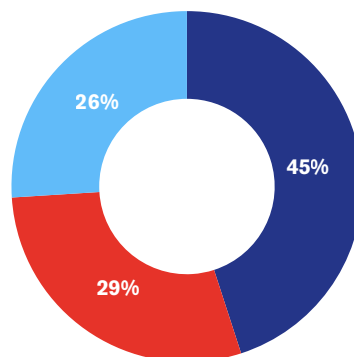
Le secteur des services est aussi devenu une source d'emplois de plus en plus importante pour les jeunes travailleurs et entrepreneurs dans les économies en développement. Sur un éventail d'économies, il représentait 45% de l'emploi des jeunes en 2021 (voir le graphique 5). En Albanie, par exemple, la part des jeunes employés dans le secteur des services est passée de 35% en 2010 à 56% en 2020. Au Guatemala, elle est passée de 45% à 54% au cours de la même période. Parmi les entreprises exportatrices, la proportion de celles qui sont dirigées par des jeunes est là aussi beaucoup plus élevée dans les services que dans l'industrie, pour des raisons en grande partie similaires à celles qui s'appliquent aux entreprises possédées ou dirigées par des femmes (ITC, 2022).

Micro, petites et moyennes entreprises

Pour souligner encore davantage sa contribution à l'inclusion économique et sociale, le secteur des services est celui qui compte le plus grand nombre d'entreprises, notamment les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Le Centre du commerce international (ITC, 2022) estime que 9 entreprises sur 10 dans le monde emploient moins de 100 personnes.

« Sur un éventail d'économies, le secteur des services représentait 45% de l'emploi des jeunes en 2021 »

Graphique 5.
Emploi des jeunes dans certaines économies en développement, 2021



● Services ● Industrie ● Agriculture

Source : Base de données YouthSTATS de l'OIT, disponible à l'adresse <https://ilostat ilo.org/fr/resources/concepts-and-definitions/description-youth-labour-market-statistics>.

Note : Données concernant 32 économies en développement pour 2021 ou la dernière année disponible. Par jeunes on entend les personnes âgées de 15 à 29 ans.



2. Croissance et développement induits par les services

Pendant longtemps, de nombreux services ont été décrits comme des activités non échangeables caractérisées par une productivité et des rémunérations faibles, qui répondaient principalement à la demande intérieure et offraient des trajectoires de croissance et de développement moins souhaitables que le secteur manufacturier.⁵ En Asie de l'Est, les gains économiques associés au développement tourné vers l'exportation et induits par l'activité manufacturière renforçaient la croyance selon laquelle la voie vers une croissance soutenue pour les économies à revenu inférieur passait nécessairement par l'activité manufacturière.

Toutefois, la trajectoire de la transformation structurelle observée ces dernières décennies dans les économies en développement a remis en cause ce pessimisme de longue date concernant les services (voir Nayyar *et al.*, 2021). Les changements structurels ont considérablement élargi les possibilités d'emplois et réduit les écarts de productivité entre les secteurs, tant à l'intérieur des économies qu'entre elles. Les services sont aujourd'hui considérés comme des déterminants centraux de la productivité, de la compétitivité et de l'élévation du niveau de vie.

La capacité de fournir des services efficaces, abordables et novateurs, d'y accéder et de les exporter est au cœur de la réalisation des stratégies de développement.

À mesure que les services deviennent plus faciles à échanger à travers les frontières, qu'ils comportent plus de technologie et permettent de réaliser des économies d'échelle croissantes, l'idée que les gains de productivité viennent principalement du secteur manufacturier et que l'expansion du secteur des services ne peut se faire qu'aux dépens de la croissance globale a perdu beaucoup de terrain (voir Nayyar et Cruz, 2019). Les gains de productivité constatés dans les secteurs de services montrent qu'un nombre croissant de ces secteurs présentent des caractéristiques similaires à celles qui déterminent l'amélioration de la productivité dans le secteur manufacturier – ne serait-ce qu'en raison des possibilités offertes par les TIC. La numérisation favorise

les économies d'échelle, car les services dans leur ensemble deviennent plus faciles à stocker et à échanger, ce qui réduit la nécessité d'une simultanéité entre la production et la consommation et élargit considérablement l'éventail des marchés qui peuvent être touchés par des moyens distants.

Depuis quelques années, les preuves s'accumulent pour montrer en quoi les services offrent une voie de croissance complémentaire de l'activité agricole et industrielle. La contribution grandissante des services à la transformation économique est attribuée, entre autres facteurs, au fait qu'ils sont de plus en plus échangeables et que les marchés de services deviennent plus contestables.⁶

L'internationalisation des services multiplie les possibilités de spécialisation, d'exploitation des avantages comparatifs et d'exportation. Mais on a aussi constaté que l'amélioration des résultats du secteur des services, associée à une plus grande contestabilité des marchés due en grande partie à des réformes unilatérales favorables à la concurrence, augmentait la productivité dans d'autres secteurs de l'économie.⁷

Deux autres caractéristiques du secteur manufacturier étaient favorables à la croissance: la dynamique de l'innovation grâce à l'accumulation de capital qui se répercutait sur la productivité du travail, et les retombées associées aux liens intersectoriels. On constate de plus en plus que ces deux attributs fonctionnent aussi dans le secteur des services. Les applications des TIC à toute une gamme de services allant des transports et de la logistique aux services professionnels ont permis des gains importants en matière de productivité du travail grâce à des innovations continues dans les produits et les processus (Nayyar *et al.*, 2021).

Les services sont aussi de plus en plus liés aux autres secteurs et améliorent la productivité en ayant des retombées à l'échelle de l'économie. Cela est illustré par le rôle central d'intermédiation qu'ils jouent comme intrants dans la production et les exportations de marchandises et d'autres services.

Toutefois, même si la productivité du travail dans les services s'est améliorée et a réduit l'écart avec le secteur manufacturier, des différences importantes subsistent entre les secteurs et entre les pays. La mesure dans laquelle les secteurs partagent des caractéristiques associées aux économies d'échelle, à l'intensité commerciale, aux retombées et à l'innovation varie considérablement. Certains secteurs de services tels que les services financiers et les services liés aux TIC ont une productivité totale des facteurs supérieure à celle du secteur manufacturier dans les économies à revenu faible et intermédiaire, tandis que d'autres tels que l'hôtellerie ont une productivité inférieure.

Pour ce qui est de réaliser des gains en matière d'emploi et de productivité grâce aux services, les travaux récents de la Banque mondiale ont attiré l'attention sur l'importance critique de quatre

grands domaines d'action (Nayyar *et al.*, 2021) :

- développer le commerce des services ;
- favoriser l'adoption de technologies ;
- former les travailleurs pour améliorer leurs compétences ;
- cibler les services qui apportent des avantages à l'ensemble de l'économie pour obtenir le soutien du public.

Les moyens de réaliser des gains en matière de développement économique grâce à l'expansion des échanges de services doivent être considérés dans ce contexte plus large où les changements structurels en direction des services offrent des possibilités commerciales, mais simultanément aussi où les politiques gouvernementales relatives au commerce des services sont essentielles pour favoriser la croissance et le développement induits par les services en contribuant à accroître les gains d'efficacité et de compétitivité à l'échelle de l'économie.

3. L'importance grandissante des services dans le commerce mondial

L'évolution mondiale en direction des services a un corollaire sur le plan commercial. Les services représentent désormais une part importante du commerce et de l'investissement au niveau mondial, comme l'illustrent les

statistiques de la balance des paiements. Toutefois, leur influence plus grande – et sans doute plus importante – tient au rôle central qu'ils jouent dans les réseaux de production transfrontières.

(a) Le commerce des services commerciaux occupe une place importante et grandissante dans le commerce mondial

Les services étaient depuis longtemps la composante la plus dynamique du commerce mondial avant la pandémie de COVID-19. Mesuré sur la base de la balance des paiements, le commerce des services commerciaux⁸ a progressé plus rapidement que le commerce des marchandises entre 2011 et 2019.⁹ En 2022, la part des services commerciaux dans le commerce mondial était supérieure à 22%, contre 25% en 2019, avant la pandémie de COVID-19.

Depuis 2005, les exportations mondiales de services commerciaux ont augmenté de près de 170% (voir le graphique 6). Le rythme de croissance de ces exportations a été plus élevé dans les économies en développement et les

économies les moins avancées (voir le graphique 7). Entre 2005 et 2022, les exportations de services commerciaux des économies les moins avancées ont enregistré une croissance largement supérieure à 300%, tandis que celles des autres économies en développement progressaient de plus de 250%.

La part des économies en développement dans les exportations mondiales de services commerciaux a donc fortement progressé, passant de 23,5% en 2005 à 33,5% en 2022. Malgré cette croissance impressionnante, la part relative des exportations de services des économies les moins avancées reste limitée avec moins de 1% des exportations mondiales – un niveau qui a encore baissé à la suite de la pandémie de COVID-19.

Part des services commerciaux dans le commerce mondial en 2022



> 22%

Part des économies en développement dans les exportations mondiales de services commerciaux



2022
33,5%
contre
2005
23,5%

Croissance des exportations de services commerciaux, 2005-2022

Économies les moins avancées

Économies en développement

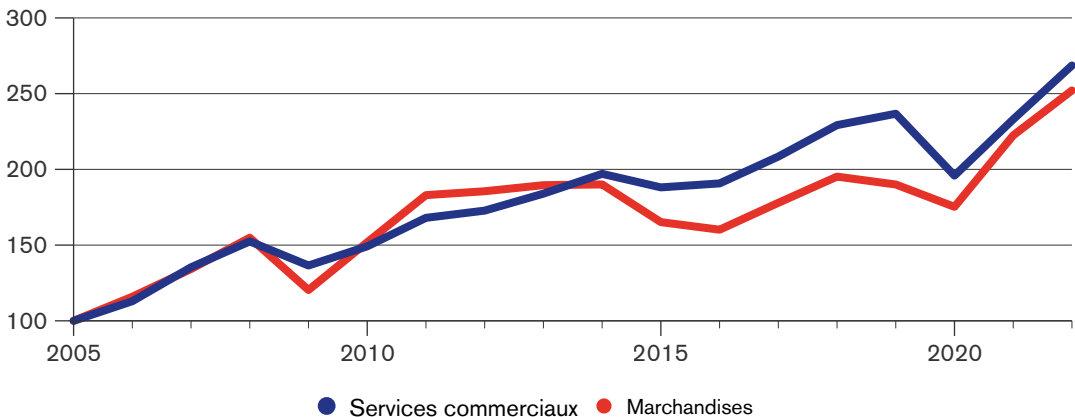
> 300% > 250%

Entre 2005 et 2022, les parts de l'Afrique, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Europe dans les exportations mondiales de services ont baissé, tandis que celle de l'Asie augmentait (de 19,5% à 24,2%), de même que celle du Moyen-Orient (de 2,5% à 5,4%). La Chine et l'Inde ont doublé leur part au cours de cette période (de 3,0% à 5,4% et de 2,0% à 4,4% respectivement). En ce qui concerne les importations mondiales de services commerciaux, les parts de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Asie et du Moyen-Orient ont augmenté, tandis que celles de l'Afrique, de l'Amérique du Nord et de l'Europe ont baissé.

L'accroissement du commerce des services commerciaux a été stimulé par des progrès dans les TIC, dont le meilleur exemple est peut-être l'expansion mondiale d'Internet, qui a multiplié les possibilités de fourniture de services à distance (y compris au-delà des frontières) tels que les services professionnels, les services aux entreprises, les services audiovisuels, les services d'éducation, les services de distribution, les services financiers et les services liés à la santé.

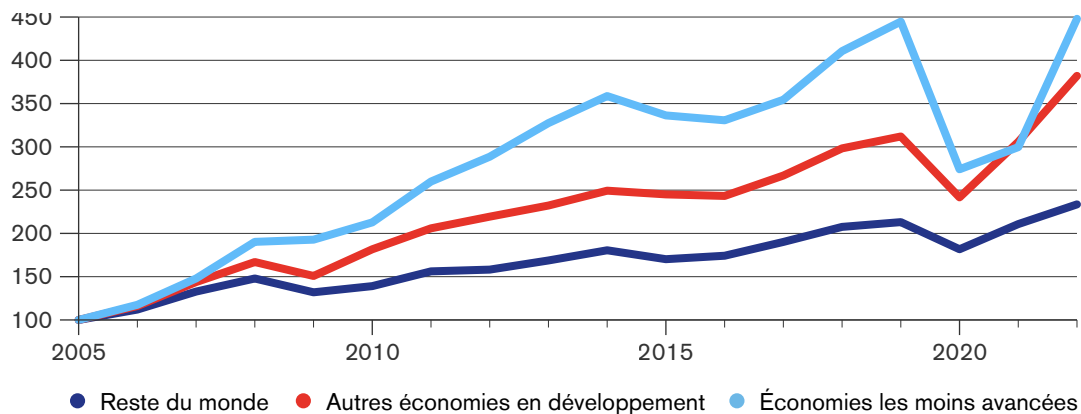
Graphique 6.

Croissance des exportations mondiales de marchandises et de services commerciaux, 2005-2022 (Indice 2005 = 100)



Graphique 7.**Croissance des exportations de services commerciaux par groupe d'économies, 2005-2022**

(Indice 2005 = 100)



Source : WTO Stats, disponible à l'adresse <https://stats.wto.org>, et estimations de l'OMC.

Croissance des exportations d'« autres services commerciaux »

Le commerce a progressé plus rapidement dans des secteurs moins traditionnels comme les services liés aux TIC par rapport aux services de transport, aux services relatifs aux voyages et aux services liés aux marchandises (voir le graphique 8). Les statistiques de la balance des paiements révèlent qu'entre 2005 et 2022 ces « autres services commerciaux¹⁰ », qui incluent de nombreux services fournis par voie numérique, se sont développés beaucoup plus rapidement que des secteurs plus traditionnels tels que les transports (6%) et les voyages (3%), qui ont été frappés de plein fouet par la pandémie de COVID-19. Dans la catégorie des « autres services commerciaux », les services de télécommunication, d'informatique et d'information ont enregistré la plus forte

croissance annuelle entre 2005 et 2022 (10%), suivis par les services personnels, culturels et récréatifs (7%) et les autres services aux entreprises (7%).

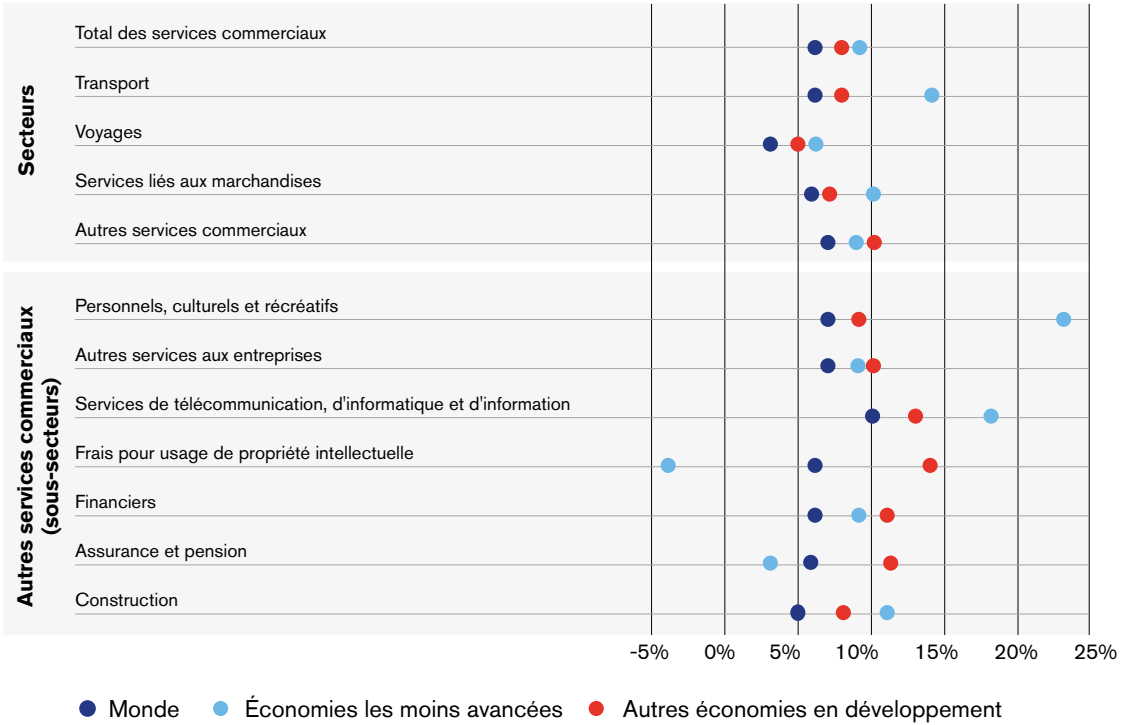
Le graphique 8 compare aussi la croissance du commerce des services dans les différentes économies et met en relief le fait que l'accroissement des exportations des économies en développement est de plus en plus lié aux services moins traditionnels qui sont plus faciles à fournir à travers les frontières grâce à des moyens numériques. Les économies les moins avancées ont enregistré une forte croissance dans des secteurs plus traditionnels tels que les transports (14%) et les services de construction (11%), dans les services personnels, culturels et récréatifs (23%) et dans les services de télécommunication, d'informatique et d'information (18%).



La croissance des exportations des économies en développement est de plus en plus liée aux services fournis par voie numérique.

Graphique 8.

Taux de croissance annuel moyen des exportations dans certains secteurs de services, par groupe d'économies, 2005-2022



Source : WTO Stats, disponible à l'adresse <https://stats.wto.org>, et estimations de l'OMC.

Croissance des exportations de services informatiques entre 2019 et 2022

Bangladesh

+124%

Pakistan

+118%



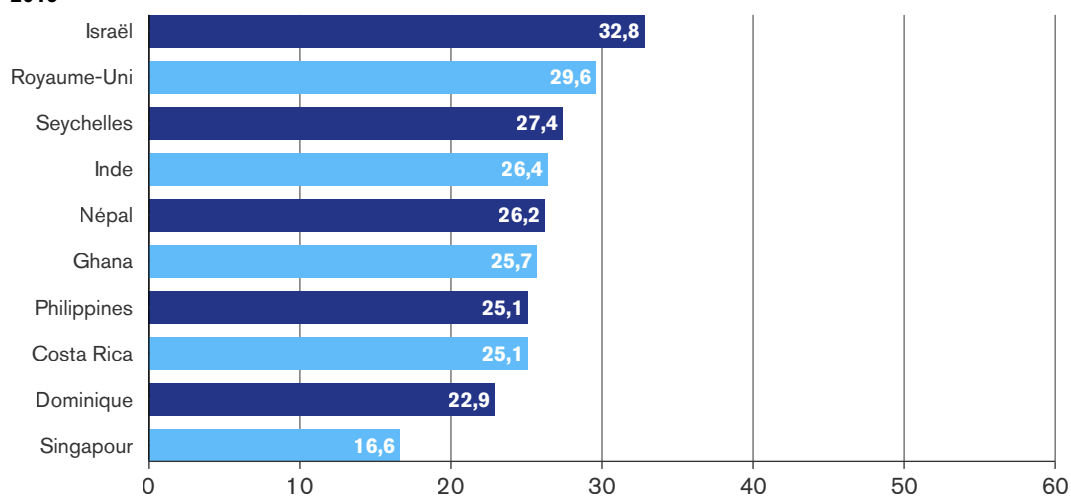
La croissance de secteurs tels que les services de télécommunication, d'informatique et d'information a été particulièrement forte dans les économies en développement au cours des dernières années. À titre d'exemple, les exportations de services informatiques du Pakistan ont progressé de 118% et celles du Bangladesh ont augmenté de 124% entre 2019 et 2022. L'expérience de l'Inde et des Philippines comme leaders mondiaux du commerce des services informatiques et des services d'externalisation des fonctions de l'entreprise illustre le potentiel de croissance du commerce des services non traditionnels, ainsi que les avantages offerts par l'emploi féminin (voir l'encadré 1).

La croissance des exportations de services moins traditionnels a contribué à diversifier le panier des exportations de nombreuses économies en développement. Le graphique 9 montre que, pour un certain nombre de ces économies, les services liés aux TIC, les services financiers et les autres services aux entreprises, qui sont principalement exportés sous forme numérique, ont représenté plus de 15% des exportations totales de marchandises et de

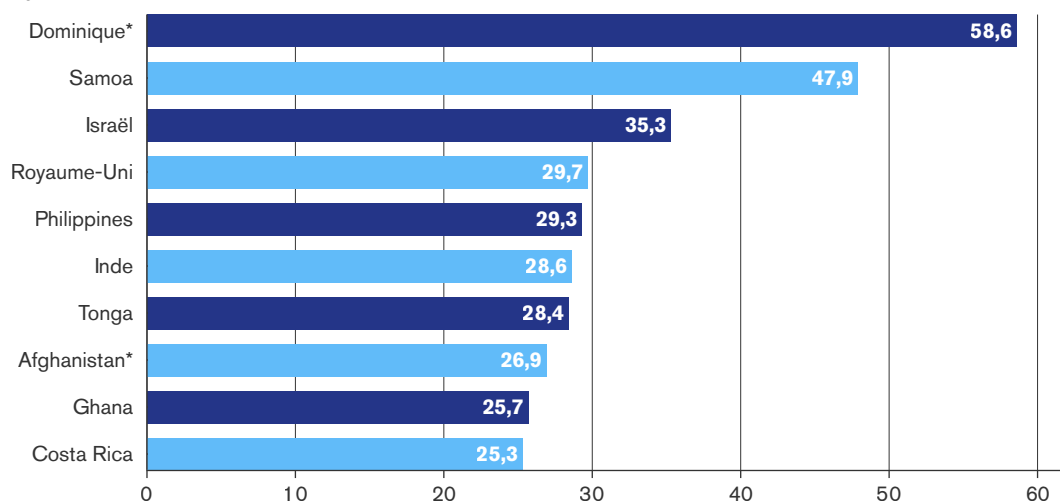
services en 2022, ainsi qu'avant la pandémie de COVID-19 en 2019. Ces services occupaient une large place dans les exportations totales des économies en développement avant et pendant la pandémie (7% des exportations totales de marchandises et de services en 2022), ce qui, dans certains cas, a transformé les profils d'exportation, notamment en réduisant la part des services liés au tourisme.

Graphique 9.

Part des services de télécommunication, d'informatique et d'information, des autres services aux entreprises et des services financiers, 2019 et 2022 (10 principaux Membres de l'OMC, en %)
2019



2022



Source : WTO Stats, disponible à l'adresse <https://stats.wto.org>, et estimations de l'OMC.

Note : L'Union européenne comptant pour un Membre. *Données de 2021.

Encadré 1. Services informatiques et externalisation des fonctions de l'entreprise : l'Inde et les Philippines

L'Inde est profondément intégrée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) de l'industrie logicielle. À partir des années 1990, elle est devenue une destination privilégiée des sociétés multinationales pour l'externalisation des services logiciels à forte intensité de main-d'œuvre et l'externalisation des fonctions de l'entreprise (BPO). L'exportation des services informatiques a beaucoup contribué à sa croissance économique.

De même, les Philippines sont devenues un leader mondial dans le domaine du BPO, et elles sont considérées aujourd'hui comme la capitale mondiale des centres d'appels. Elles sont spécialisées dans l'externalisation des services clients et des services de soutien administratif tels que les centres d'appel, les services informatiques, la transcription médicale et la production de films d'animation et de dessins animés, principalement pour des sociétés étrangères.

Création d'emplois

Les chaînes de valeur des services apportent une contribution majeure à la croissance économique et sont des sources de devises pour les deux pays. En Inde, aucun secteur n'a créé autant d'emplois bien rémunérés au cours des 10 dernières années que l'industrie informatique.

De même, aux Philippines, l'informatique et la gestion des fonctions de l'entreprise sont les plus gros pourvoyeurs d'emplois. En 2021, elles ont créé 1,23 million d'emplois directs et 4,08 millions d'emplois indirects et rapporté 24,7 milliards de dollars EU de revenus.

Autonomisation des femmes

La contribution des services de BPO va au-delà de la croissance et de l'emploi. Ces services participent aussi de façon importante à l'amélioration des compétences, à l'élévation du niveau d'instruction et à l'inclusion sociale, stimulant la participation des femmes à la population active.

Aux Philippines, environ 54% des personnes employées dans le secteur du BPO sont des femmes. Dans ce secteur, les plus gros employeurs sont les centres d'appels, dont la majorité des employés sont aussi des femmes (55%). En Inde, les femmes

constituent 34% de la main-d'œuvre informatique. La participation des femmes au secteur du BPO est beaucoup plus élevée que la moyenne nationale, qui est de 46% aux Philippines et de 21% en Inde.

Interventions des pouvoirs publics

L'expansion des services de BPO dans les deux pays tient surtout aux avantages comparatifs et aux initiatives et politiques des pouvoirs publics qui ont créé un environnement favorable pour les entreprises qui fournissent ces services. En Inde et aux Philippines, la population active compte de nombreux jeunes qui ont un niveau d'anglais élevé et connaissent bien les communications numériques et à distance – grâce surtout à l'émigration massive de travailleurs indiens et philippins.

La diaspora indienne a joué un rôle important dans l'élaboration des politiques indiennes destinées au secteur informatique. Le gouvernement a ainsi créé des programmes bilatéraux pour les expatriés afin qu'ils puissent se connecter au secteur informatique indien grâce à différents canaux, de façon à favoriser le transfert de connaissances, le conseil, la création de réseaux d'anciens élèves pour les établissements financés par l'État dans le secteur, les bourses honorifiques dans les universités indiennes et les groupes consultatifs du gouvernement auxquels participent des professionnels indiens de l'informatique qui ne résident pas en Inde.

Les interventions des pouvoirs publics ont joué un rôle important en aidant à développer le secteur et en attirant des investissements étrangers. Par exemple, la libéralisation du secteur des télécommunications opérée par les deux pays dans les années 1990 a favorisé la mise en place de l'infrastructure numérique nécessaire à l'épanouissement du secteur du BPO.

Les deux pays ont en outre mis en œuvre une législation sur les droits de propriété intellectuelle et des réglementations sur la cybercriminalité. Les incitations publiques sous la forme d'importations en franchise de droits pour le matériel et les fournitures, d'exemptions fiscales, de propriété étrangère à 100% et de zones industrielles ainsi que de réformes facilitant les opérations des entreprises telles que les guichets uniques pour l'enregistrement des

entreprises, ont contribué à renforcer l'avantage comparatif des deux pays dans le secteur.

Investissements futurs

Pour suivre le rythme des technologies qui évoluent rapidement et rester compétitives tout en progressant dans la chaîne de valeur, l'Inde et les Philippines devront en permanence améliorer et faire évoluer les compétences de leur population active et investir dans le développement de leurs secteurs de services – notamment en matière de R-D. Une importante préoccupation pour les deux pays est qu'on peut estimer que leur participation aux CVM dans le secteur des services comporte une part encore trop grande de tâches essentiellement routinières à faible valeur ajoutée.

Les entreprises philippines de BPO intègrent actuellement la technologie du nuage et la robotique dans leurs processus et leurs applications, ce qui contribue à améliorer la productivité et la sophistication des modèles d'entreprise.

Ces investissements les aident à évoluer vers l'externalisation de services plus spécialisés et davantage fondés sur des connaissances incluant l'analyse des fraudes, l'intégration des données, la gestion de projet, la R-D, l'évaluation des fusions et acquisitions et les analyses de rentabilité des produits.

Source : Nano et Stolzenburg (2021).



L'Inde et les Philippines sont devenues leaders mondiaux pour ce qui est des services informatiques et de l'externalisation des fonctions de l'entreprise.

Structure du commerce des services commerciaux

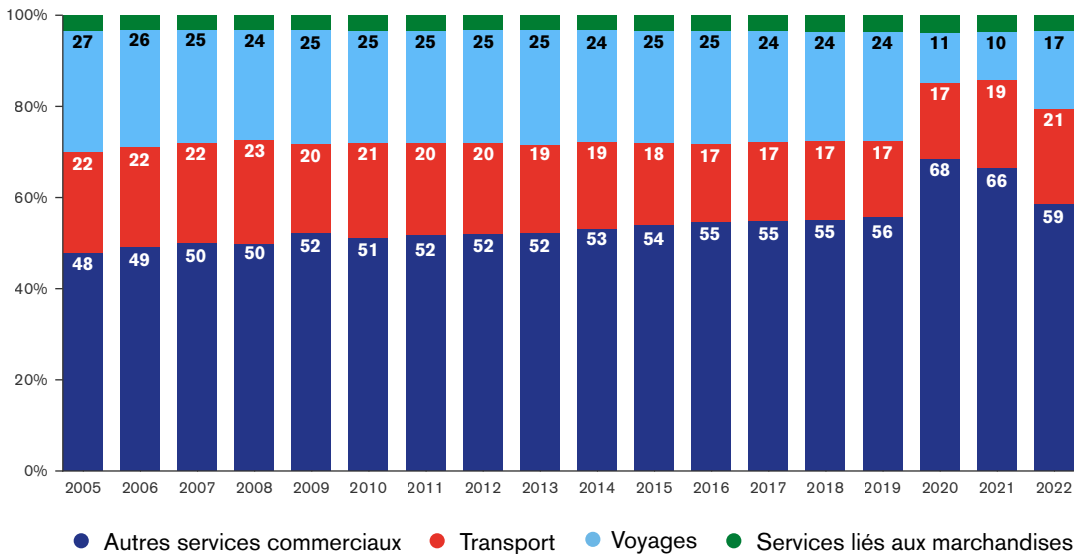
Reflétant les différences de trajectoires entre les secteurs, la structure du commerce des services commerciaux a profondément changé au niveau mondial depuis la pandémie de COVID-19. La part des services relatifs aux voyages et des services de transport dans le commerce mondial des services a chuté, tandis que celle des services plus faciles à fournir par des moyens électroniques a augmenté. En effet, la part des « autres services commerciaux » dans les exportations mondiales de services commerciaux n'a cessé de progresser, passant de 48% en 2005 à 56% en 2019, puis à 66% en 2021, avant de retomber à 59% en 2022, cette progression étant due à la COVID et à la contraction relative d'autres secteurs liée aux restrictions imposées par la pandémie (voir le graphique 10). Parallèlement, la part globale des services relatifs aux voyages, des services de transport et des services liés aux marchandises a été ramenée de 52% en 2005 à 41% en 2022.

Pour les économies en développement et les économies les moins avancées, les changements dans la composition du commerce des services ont été plus marqués. La part des « autres services commerciaux » dans leurs exportations totales de services commerciaux est passée de 34% en 2005 à 48% en 2022. Même si la pandémie a eu une forte incidence sur la structure du commerce mondial, compte tenu notamment de l'effondrement des recettes liées aux voyages, l'expansion relative des « autres services commerciaux » aux dépens des secteurs plus traditionnels avait déjà commencé.

Les sous-secteurs dont l'importance relative a le plus augmenté pour les exportations des économies en développement sont, entre autres, les services de télécommunication, d'informatique et d'information (de 7% des exportations totales de services commerciaux à 14% en 2022), les autres services aux entreprises (de 19% à 23%) et les services d'assurance et de pension (de 1,4% à 2,6%). En revanche, la part des transports et des voyages a été ramenée de 62% à 49% entre 2005 et 2022, et la pandémie a encore accentué ce recul.

Graphique 10.

Structure des exportations mondiales de services commerciaux, 2005-2022



Source : WTO Stats, disponible à l'adresse <https://stats.wto.org>.

Note : Les services liés aux marchandises couvrent les composantes de la balance des paiements « Services de production manufacturière utilisant des facteurs physiques de production appartenant à des tiers » et « Services d'entretien et de réparation non compris ailleurs ».

Part des exportations d'« autres services commerciaux » dans les économies en développement



Part des exportations totales de services commerciaux.

La composition du commerce des services a changé dans toutes les régions, entraînant des gains largement répartis en matière de développement. Entre 2005 et 2022, la part des « autres services commerciaux » dans les exportations totales de services commerciaux a augmenté dans toutes les régions, mais surtout en Afrique (passant de 21% à 27%), en Amérique latine et dans les Caraïbes (de 29% à 39%) et en Asie (de 39% à 61%).

La part des « autres services commerciaux » dans les importations totales de services commerciaux a également augmenté au cours de la même période dans chacune des régions

susmentionnées – sauf en Afrique, où elle a reculé de 40% à 37%. En conséquence, la part dans les importations totales de services est plus faible en Afrique que dans les autres régions.¹¹

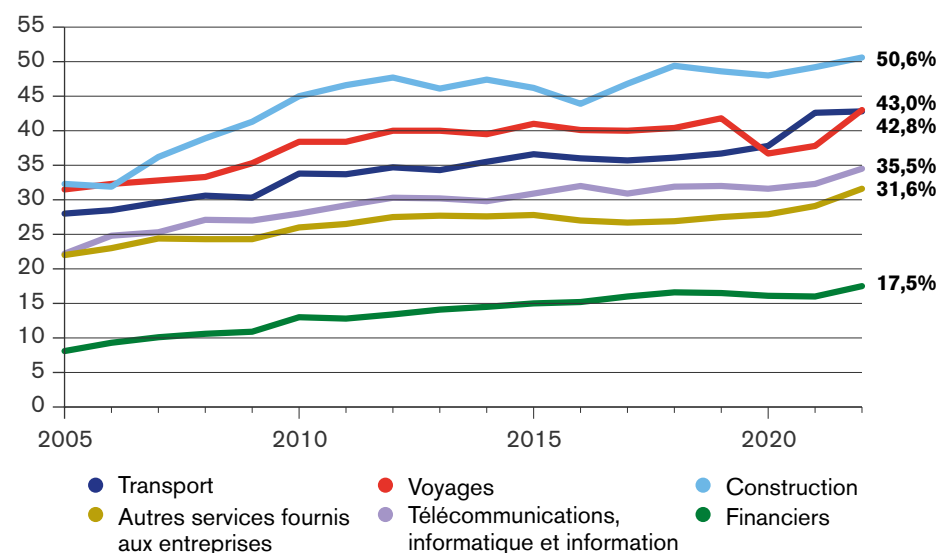
Il ne faut pas sous-estimer les changements qualitatifs en jeu. Non seulement les services moins traditionnels représentent une part grandissante des exportations de services des économies en développement, mais ces économies augmentent leur part des exportations mondiales dans ces secteurs (voir le graphique 11). Il en est ainsi alors même que leur part dans le commerce mondial des services traditionnels reste relativement plus importante (49% des exportations mondiales pour les services de transport et 45% pour les services liés aux voyages en 2022).

La part des économies en développement dans les exportations mondiales d'« autres services commerciaux » est passée de 17% en 2005 à 28% en 2022. Leur part dans les exportations mondiales de services aux entreprises et de services informatiques a également enregistré une hausse notable.¹²

Graphique 11.

Part des économies en développement dans les exportations mondiales de services commerciaux pour certains des principaux secteurs, 2005-2022

(Part des exportations mondiale pour chaque secteur, en %)



Source : Estimations de l'OMC.

Note : Les économies en développement incluent ici les économies les moins avancées.

Exportations de services fournis par voie numérique, 2022

3 820 milliards d'USD



Une part de **54%** des exportations mondiales de services

Services fournis par voie numérique

L'expansion rapide du commerce des services, notamment les services moins traditionnels, est à l'image de la forte croissance récente des services fournis par voie numérique. Les services sont essentiels au commerce numérique – non seulement parce qu'une large gamme de services peut désormais être fournie en ligne, mais aussi parce que ces services constituent l'infrastructure de base qui permet la fourniture numérique, les transactions numériques et le commerce électronique de façon plus générale.

Selon les dernières estimations de l'OMC (2023), les exportations mondiales de services fournis par voie numérique ont plus que triplé depuis 2005, avec une hausse moyenne de 8,1% par an entre 2005 et 2022, soit plus que la croissance des exportations de biens (5,6%)

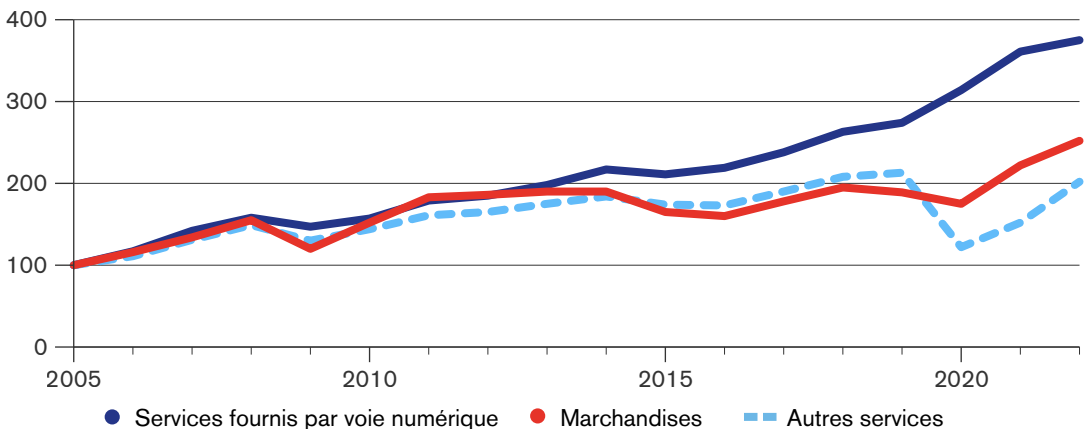
et d'autres services (4,2%) (voir le graphique 12). Alors que les services touristiques et les autres services qui nécessitent une mobilité transfrontières des personnes se sont contractés pendant cette période, les exportations de services fournis par voie numérique ont continué d'augmenter pour atteindre 3 820 milliards de dollars EU en 2022, soit 54% du montant total des exportations mondiales de services.

Dopée durant la pandémie par le travail, l'apprentissage et les services récréatifs à distance, la croissance en glissement annuel des exportations de services fournis par voie numérique a été de 14% en 2020 et de 15% en 2021. En 2022, ces exportations étaient supérieures de 37% à celles de 2019.

Graphique 12.

Croissance des exportations de services fournis par voie numérique, 2005-2022

(Indice 2005 = 100)



Source : Estimations de l'OMC (OMC, 2023).

Note : Les « services fournis par voie numérique » comprennent les exportations, selon le mode 1, des services relevant des composantes de la balance des paiements suivantes: services financiers, services d'assurance et de pension, frais pour usage de propriété intellectuelle non compris ailleurs, services de télécommunication, d'informatique et d'information, et certaines catégories de services fournis aux entreprises et de services personnels, culturels et récréatifs.

Les exportations de services fournis par voie numérique selon le mode 1 (fourniture transfrontières) ont connu ces dernières années une croissance rapide dans toutes les régions (voir l'encadré 2 pour des renseignements sur les modes de fourniture). L'Europe représente plus de la moitié des exportations mondiales de ces services. La croissance a été plus rapide en Asie que dans le reste du monde.

En 2022, près de 25% des services fournis par voie numérique provenaient d'Asie et 19% d'Amérique du Nord. L'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que le Moyen-Orient ont enregistré

une accélération en 2022. Toutefois, en Afrique et dans les économies les moins avancées, la croissance a continué de stagner, l'Afrique représentant moins de 1% des exportations de services fournis par voie numérique en 2022.

L'expansion du commerce des services dans les économies en développement comprend aussi les services de santé et d'éducation. Outre qu'ils ont offert d'importantes possibilités de croissance des exportations – grâce à la numérisation, mais pas seulement –, les échanges dans ces secteurs ont contribué à la réalisation d'objectifs non commerciaux examinés dans les encadrés 3 et 4.

Encadré 2. Le commerce des services : quatre modes de fourniture

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC classe le commerce des services selon quatre modes de fourniture.

MODE 1 : fourniture transfrontières

Les services sont fournis en provenance du territoire d'un Membre de l'OMC et à destination du territoire d'un autre Membre (par exemple à travers Internet).

MODE 3 : présence commerciale

Les services sont fournis par un fournisseur d'un Membre grâce à une présence commerciale sur le territoire d'un autre Membre (par exemple l'établissement d'une filiale pour desservir le marché local).

MODE 2 : consommation à l'étranger

Les services sont fournis sur le territoire d'un Membre à l'intention d'un consommateur d'un autre Membre (exemple: le tourisme).

MODE 4 : présence de personnes physiques

Un fournisseur d'un Membre fournit des services grâce à la présence de personnes physiques sur le territoire d'un autre Membre (exemple : les consultants).



Encadré 3. Développement de services médicaux tournés vers l'exportation

En 2019, le commerce des services médicaux selon les quatre modes de fourniture a été estimé à 78,6 milliards de dollars EU. Il a joué un rôle important dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Toutefois, les restrictions liées à la pandémie ont entraîné une contraction de 9% de ce commerce.

Le commerce des services médicaux offre la possibilité d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé dans les pays exportateurs et importateurs.

Il peut, par exemple, aider les pays en développement à combler leurs déficits en capital physique et humain dans le secteur de la santé.

Toutefois, l'incidence du commerce sur les systèmes de santé dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels la structure du système de santé national et la formulation des réglementations et des politiques d'accompagnement.

Mode 1 : télémédecine

La télémédecine est en progression depuis quelques années, et la pandémie de COVID-19 a rapidement accéléré cette tendance. Elle peut procurer de nombreux avantages aux pays en développement, notamment en allégeant les contraintes humaines et infrastructurelles dans les zones éloignées et mal desservies et en



En 2019, le commerce des services médicaux s'est élevé à 78,6 milliards de dollars EU.

élargissant l'accès à des services médicaux de qualité. La disponibilité des services de télémédecine dépend beaucoup de la qualité des connexions Internet et de l'infrastructure de télécommunication. Les perspectives de télémédecine transfrontières peuvent aussi être compromises par l'absence de cadres législatifs solides pour la télémédecine, le commerce numérique et la protection des données.

Mode 2 : tourisme médical

Le tourisme médical et de bien-être a connu une forte expansion au cours des dernières décennies, grâce à l'amélioration des services de télécommunication et de transport. Des pays tels que le Brésil, Cuba, les Émirats arabes unis, l'Inde, la Jordanie, la Malaisie, la République de Corée, Singapour et la Thaïlande sont devenus des centres importants de soins médicaux qui reçoivent des patients en provenance des pays développés et en développement. L'Inde, par exemple, est devenue une destination populaire pour les voyages médicaux et a accueilli environ 3,5 millions de patients étrangers entre 2009 et 2019. Ces patients, qui viennent de pays développés tels que les États-Unis et le Royaume-Uni, mais aussi de pays en développement tels que le Bangladesh, le Népal et Sri Lanka, se rendent en Inde pour y suivre des traitements de qualité moins coûteux.

La Thaïlande est une autre destination populaire du tourisme médical. Elle a développé un vaste secteur orienté vers les patients étrangers, avec 61 hôpitaux bénéficiant du label de qualité de la Joint Commission International, une organisation qui évalue les normes hospitalières dans le monde. En 2019, elle a accueilli 172 265 touristes venus pour recevoir des soins, selon le Bureau national de la statistique. Pour atténuer le risque d'exode des cerveaux lié à l'expansion d'une industrie qui cherche à attirer des touristes internationaux, les médecins et le personnel infirmier doivent travailler trois ans dans le secteur public, y compris en milieu rural, en échange du financement de leurs études par l'État avant de pouvoir être engagés dans un hôpital privé. Le gouvernement a aussi augmenté les salaires des médecins, du personnel infirmier et des

dentistes dans tous les hôpitaux communautaires, afin d'encourager ces professionnels à rester dans le secteur public et de maintenir la qualité des services de santé publique.

Mode 3 : présence commerciale étrangère

L'investissement étranger dans le secteur de la santé permet de mettre en place des technologies et des innovations médicales en améliorant l'accessibilité, le transfert et le niveau des technologies, des savoir-faire et des autres atouts stratégiques dans le domaine médical et en contribuant aussi à combler les lacunes. Il est particulièrement intéressant pour les pays en développement dont les infrastructures de santé doivent être modernisées, car il atténue la pression imposée à des finances publiques limitées, tout en améliorant l'accès aux services médicaux. L'accroissement des capacités permet aussi d'offrir des services de santé qui étaient rares ou inexistantes (par exemple des traitements spécialisés), ce qui contribue à réduire la nécessité d'importer de tels services.

L'investissement étranger dans les services de santé a des retombées qui vont bien au-delà du secteur de la santé, y compris des effets indirects sur la croissance, le revenu et l'emploi, et qui s'étendent à d'autres secteurs tels que la construction, les transports, les télécommunications et une multitude de services aux entreprises. Les entreprises étrangères, qui ont souvent un meilleur accès aux technologies et aux actifs stratégiques, obtiennent fréquemment des résultats supérieurs à ceux des établissements nationaux, tout en aidant à améliorer la qualité et la concurrence entre les prestataires de services de santé.

En Inde, HLL Lifecare Limited (une entreprise publique) et l'Acumen Fund (un fonds d'investissement d'impact sans but lucratif établi aux États-Unis) ont créé une coentreprise qui offre des soins en maternité de grande qualité et plus abordables (30% à 50% moins chers) à des communautés à faible revenu et mal desservies dans le pays. Cette coentreprise s'est étendue à neuf hôpitaux depuis 2008, devenant la principale chaîne de maternités dans l'Inde du Sud et offrant des services à plus de 300 000 patientes.

Source : Gillson et Muramatsu (2020) et Banque mondiale et OMC (2022).

Note : Pour des renseignements de caractère général sur le développement du commerce des services de santé dans les pays en développement, voir Cattaneo (2009).

Encadré 4. Partenariats commerciaux numériques dans les services de santé et d'éducation en Afrique

Projet de réseau électronique panafricain

Le commerce des services numériques joue un rôle important en facilitant l'accès à la santé et à l'éducation. Le projet de réseau électronique panafricain – lancé et financé par le gouvernement indien en partenariat avec l'Union africaine – est devenu l'un des plus vastes projets de télémédecine et d'éducation en ligne en Afrique. Il a pour but de relier les grandes universités et les centres d'excellence africains et indiens, afin d'élargir les possibilités d'enseignement supérieur de qualité pour des milliers d'étudiants africains.

Il vise aussi à relier les principaux hôpitaux africains aux hôpitaux très spécialisés de l'Inde à des fins de formation médicale, de consultations médicales en ligne et de prestation d'autres services médicaux. Il reliera 53 centres de formation, 53 hôpitaux isolés, 5 universités régionales et 5 hôpitaux régionaux en Afrique à 12 hôpitaux très spécialisés et 7 grandes universités en Inde.

Ce projet en est actuellement à sa deuxième phase, et 47 États africains y ont déjà adhéré. Dans le cadre de cette phase, le gouvernement indien a lancé en octobre 2019 le projet de réseau e-VidyaBharati (téléformation) et e-ArogyaBharati (télémédecine) (e-VBAB). Le projet e-VBAB comporte actuellement un portail de formation en ligne (www.ilearn.gov.in) qui offre à des étudiants et à des professionnels africains un accès à plus de 500 cours dans divers domaines tels que l'ingénierie, la science, la pédagogie, les mathématiques et les sciences humaines.

Le portail offre aussi 15 000 bourses à des étudiants africains pour leur permettre de suivre des cours de deuxième et troisième cycles dans de grandes universités privées indiennes. Dans le domaine médical, le projet offre des services de télémédecine à des patients ainsi qu'une formation médicale continue à du personnel médical et paramédical africain.

Source : Africa Teledermatology Project, gouvernement indien et iLearn.

Note : Pour des renseignements de caractère général sur le développement du commerce des services de santé dans les pays en développement, voir Dihel et Goswami (2016).

Bibliothèque numérique africaine de la santé

Un autre partenariat portant sur les services de santé numériques en Afrique est l'initiative entre l'Université de Floride et une bibliothèque médicale en ligne de Zambie, qui a pour but de diffuser des informations médicales aux médecins d'Afrique australe.

Projet africain de télédermatologie

Le Projet africain de télédermatologie offre un soutien aux professionnels et aux patients africains grâce à un éventail de services, par exemple :

- des consultations en ligne ;
- des entretiens relatifs aux diagnostics et à la gestion des patients souffrant de maladies de la peau ;
- des liens avec des ressources éducatives ;
- un accès à un programme d'études en dermatologie conçu spécialement pour les sites africains.

Les États africains qui participent à ce projet sont le Botswana, le Burkina Faso, Eswatini, le Lesotho, le Malawi et l'Ouganda. Le projet est financé par l'Académie de dermatologie des États-Unis, l'Académie des sciences autrichienne et la Commission pour les études sur le développement.

Université virtuelle d'Ouganda

Plusieurs autres initiatives d'éducation en ligne sont en cours. L'Université virtuelle d'Ouganda est la première université en ligne du pays à être agréée par le Conseil national pour l'éducation supérieure. Elle offre des cours en ligne et permet aux étudiants d'accéder à une librairie électronique qui contient plus de 50 millions de documents en accès libre, y compris des ressources provenant d'universités internationales renommées telles que l'Institut de technologie du Massachusetts et l'Université Johns Hopkins.

Cette université virtuelle recrute du personnel et des étudiants locaux et internationaux. Les étudiants étrangers viennent du Burundi, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de la Somalie et du Soudan du Sud.

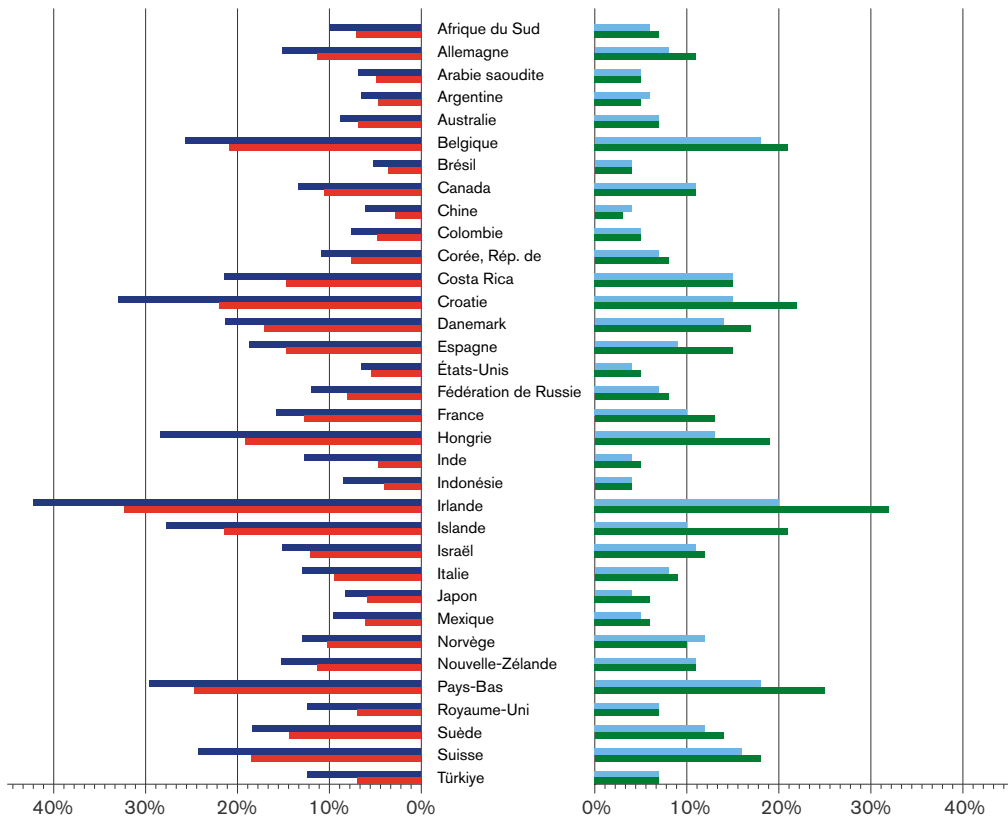
(b) Croissance de l'emploi lié aux exportations de services

La croissance du commerce transfrontières des services a entraîné une augmentation du nombre d'emplois liés aux exportations de services, y compris dans les économies en développement. Ces emplois représentent, dans de nombreux pays, une part importante et grandissante du nombre total d'emplois dans les services et, pour certains d'entre eux, du nombre total d'emplois. En Afrique du Sud, en Inde et en Türkiye, les emplois directement liés aux exportations transfrontières de services représentent plus de

10% du nombre total d'emplois dans le secteur des services. Le graphique 13 montre que, pour certains pays (par exemple l'Irlande, les Pays-Bas et le Costa Rica), les exportations transfrontières de services représentent plus de 20% du nombre total d'emplois. Globalement, la part des emplois liés aux exportations de services est en augmentation, et sa croissance dépasse celle du nombre total d'emplois dans les économies développées aussi bien que dans les économies en développement.

Graphique 13.

Proportion des emplois liés aux exportations transfrontières de services (2005 et 2018)



- Emplois dans le secteur des exportations de services commerciaux/emplois totaux dans le secteur des services 2018
- Emplois dans le secteur des exportations de services commerciaux/emplois totaux 2018

- Emplois dans le secteur des exportations de services commerciaux/emplois totaux 2005
- Emplois dans le secteur des exportations de services commerciaux/emplois totaux 2018

(c) Le rôle clé des micro, petites et moyennes entreprises dans le commerce des services

Les MPME jouent un rôle clé dans le commerce des services et représentent la majeure partie (67%) des exportations transfrontières totales de services dans un certain nombre d'économies développées et en développement (voir le graphique 14). L'OMC (2019) constate que l'augmentation des échanges a moins tendance à favoriser les grandes entreprises dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier. En effet, si l'on considère l'ensemble des exportations mondiales (marchandises et services), on voit que les grandes entreprises assurent la majeure partie des exportations et que la contribution des MPME ne dépasse pas 38%.

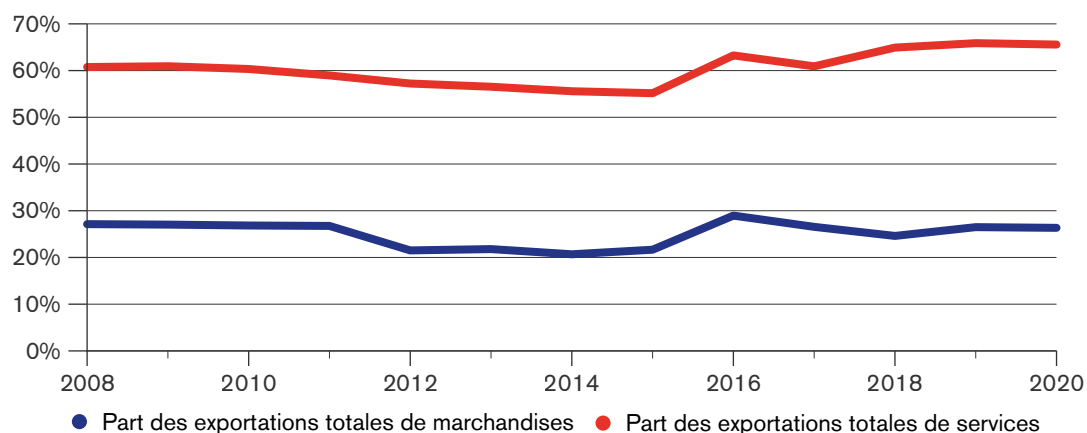
Selon une étude de l'ITC (2022), l'écart en matière de propension à exporter entre les petites et les grandes entreprises est beaucoup moins marqué dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier: 28% des MPME exportent des produits manufacturés, contre 77% des entreprises ayant au moins 100 salariés. Cet écart de 49 points de pourcentage est plus de deux fois supérieur à l'écart de 22 points de pourcentage dans le secteur des services, où 16% des MPME exportent, contre 38% des grandes entreprises.

À l'OMC, les travaux effectués au Groupe informel sur les micro, petites et moyennes entreprises visent à accroître la participation des petites entreprises au commerce des services et à inclure les économies en développement dans le système commercial international (voir l'encadré 5).

« Le Groupe informel sur les micro, petites et moyennes entreprises de l'OMC vise à accroître la participation des petites entreprises au commerce des services et à inclure les économies en développement dans le système commercial international. »

Graphique 14.

Part moyenne des exportations de marchandises et de services des MPME, certaines économies, 2008-2020



Source : OCDE, Base de données du commerce par caractéristique d'entreprise (CCE), disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/sdd/its/trade-by-enterprise-characteristics.htm>.

Note : Aux fins du présent document, les MPME sont définies comme des entreprises de moins de 250 employés. Les économies sélectionnées consistent en 34 membres de l'OCDE et 7 économies non membres de l'OCDE.

Encadré 5. Groupe informel de l'OMC sur les micro, petites et moyennes entreprises

Le Groupe informel sur les micro, petites et moyennes entreprises*, établi fin 2017, comprend 98 Membres de l'OMC de toutes les régions et de tous les niveaux de développement, dont 4 pays parmi les moins avancés (Afghanistan, Gambie, Myanmar et République démocratique populaire lao).

Aujourd'hui, 95% des entreprises dans le monde sont des MPME, représentant 60% de l'emploi total dans le monde. Or ces entreprises se heurtent à un certain nombre d'obstacles lorsqu'elles cherchent à participer au commerce international. Le Groupe a pour but de favoriser l'internationalisation des petites entreprises au moyen du droit non contraignant et en élaborant des instruments concrets.

En décembre 2020, il a finalisé un ensemble de six recommandations et déclarations sur les sujets suivants :

- transparence ;
- accès à l'information ;
- facilitation des échanges ;
- participation des MPME à l'évolution des réglementations ;
- accès au financement ;
- paiements transfrontières.

En décembre 2021, le Groupe a lancé la plateforme Trade4MSMEs (<https://trade4msmes.org/fr>) destinée à soutenir les MPME et les décideurs en centralisant les renseignements liés au commerce et en établissant un lien avec des sources d'information fiables pour les futurs négociants et les responsables qui cherchent à rendre leur politique commerciale plus inclusive. Cette plateforme propose un ensemble de guides concis sur le commerce international afin d'aider les MPME et les décideurs.

* Voir https://www.wto.org/french/tratop_f/msmes_f/msmes_f.htm.

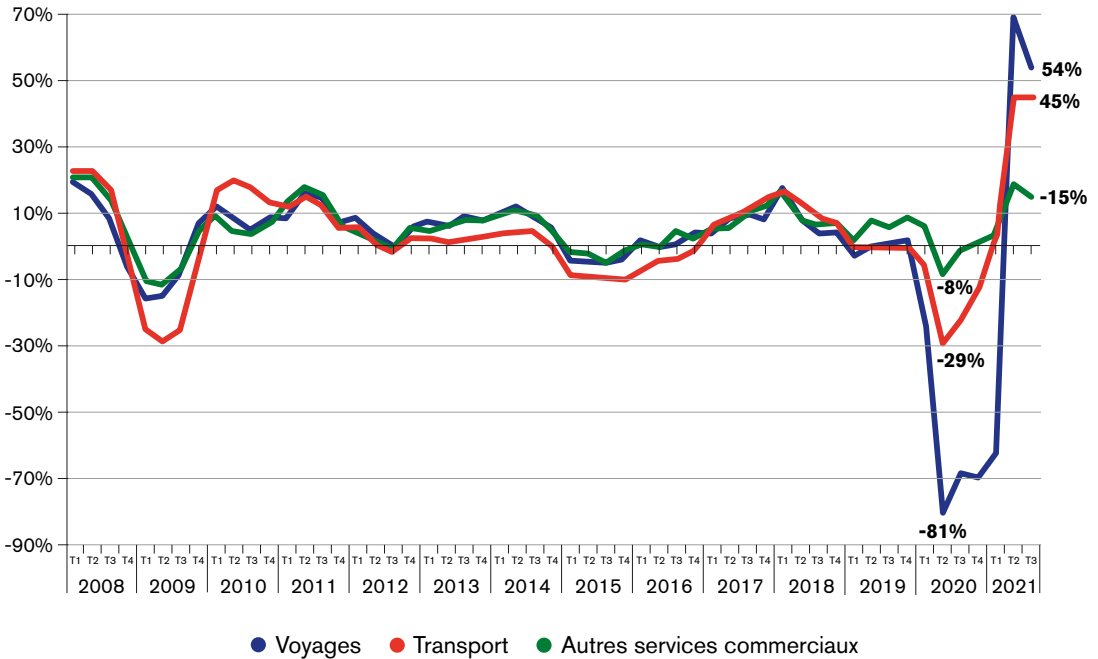
(d) Transformations consécutives à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a entraîné un effondrement du commerce transfrontières des services, qui a encore accentué et accéléré les changements structurels déjà à l'œuvre, renforçant l'importance relative des services plus faciles à fournir par voie numérique (voir le graphique 15). La chute des exportations de services en 2020-2021 a été forte dans toutes les régions, et supérieure à celle des exportations de marchandises. Elle a surtout été causée par la baisse des recettes de voyages, mais aussi par une contraction marquée des services de transport.

Sans surprise, c'est le commerce selon les modes 2 (consommation l'étranger) et 4 (mouvement des personnes physiques) qui a été le plus touché en raison des restrictions à la mobilité dues à des raisons sanitaires (OMC, 2020a). Les services qui peuvent être fournis par voie numérique ont été moins affectés par le recul des échanges enregistré au plus fort de la pandémie et ont joué un rôle critique d'atténuateur, car les services liés aux TIC ont permis de soutenir des activités économiques telles que la vente au détail en ligne, en plus du télétravail et de l'enseignement scolaire à distance.

La pandémie a aussi offert l'occasion d'accélérer l'adoption de solutions informatiques et d'élargir la gamme des services fournis à distance.

Outre leur rôle de premier plan dans l'atténuation de la pandémie, les services fournis par voie numérique ont piloté les premières phases de relance du commerce mondial des services. Avec un commerce des services en hausse de 28% en glissement annuel au premier trimestre de 2021, les services fournis par voie électronique tels que les services informatiques, les services financiers et les services aux entreprises ont été les principaux moteurs de la croissance des échanges, parallèlement aux transports, stimulés par l'envolée des tarifs. Il y a eu une croissance rapide des exportations de services informatiques dans les économies développées aussi bien que dans les économies en développement (par exemple au Bangladesh, en Irlande, à Maurice et en Ukraine). Les exportations pakistanaises de services liés aux TIC ont aussi grimpé en flèche durant la pandémie (voir l'encadré 6).

Graphique 15.**Variation en glissement annuel du commerce mondial des services commerciaux, par secteur**

Source : Sur la base d'estimations de l'ITC, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de l'OMC.

Note : Moyenne des exportations et importations mondiales.

Croissance rapide des exportations de services informatiques entre 2019 et 2022

Bangladesh

+124%

Irlande

+56%

Maurice

+46%

Ukraine

+76%

États-Unis

+27%

L'amélioration de la connectivité numérique s'est révélée fondamentale pour la résilience durant la pandémie. La Banque asiatique de développement (2021a) a constaté que les pays dotés d'une meilleure infrastructure TIC avaient enregistré des baisses moins importantes de leur activité économique. Dans le même temps, la pandémie a donné un coup de fouet à la connectivité, amenant en ligne 782 millions de personnes supplémentaires entre 2019 et 2021 selon les estimations (UIT, 2021a), créant de nouvelles habitudes numériques et favorisant les investissements dans l'économie numérique.

Toutefois, la pandémie a aussi révélé des fractures numériques importantes, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, ce qui a montré à quel point les lacunes en matière de connectivité numérique pouvaient exacerber les inégalités sociales (voir OMC, 2022a).

Encadré 6. Le boom des TIC au Pakistan

Depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19, les exportations pakistantaises de services liés aux TIC ont enregistré une croissance soutenue. Avec les mesures de distanciation sociale et les fermetures de frontières, la demande de services numériques a bondi, faisant des services liés aux TIC le principal contributeur à l'économie parmi tous les sous-secteurs de services. Les exportations ont progressé dans presque tous les sous-secteurs: conseils en matière de logiciels, centres d'appels et services de télécommunication.

Même avant la pandémie, l'écosystème technologique du Pakistan était florissant, avec un nombre croissant de jeunes entreprises, d'organisations de soutien et d'investisseurs providentiels. Les secteurs public et privé jouent un rôle important dans le soutien à l'expansion des jeunes entreprises technologiques, avec plusieurs programmes d'accélération et d'incubation d'innovations comme Invest2Innovate et Nest I/O, qui ont apporté un appui à plus de 19 jeunes entreprises.

Facebook a conclu un partenariat avec le gouvernement pour lancer son premier laboratoire d'innovation en avril 2019, et Google organise

régulièrement des événements dans les grandes villes du pays. En 2019, le Pakistan avait le deuxième plus grand nombre de pôles technologiques d'Asie du Sud (35), précédé seulement par l'Inde, qui en avait plus de 250.

La croissance de l'écosystème des TIC du pays est soutenue par le capital humain et physique. Plus de 20 000 ingénieurs et informaticiens obtiennent leur diplôme chaque année, dont la plupart parlent anglais. Il y a aussi un nombre croissant de professionnels indépendants de grande qualité dans le secteur.

Le Pakistan possède une infrastructure numérique de bonne qualité, avec des services de télécommunication améliorés, un accès à Internet et 14 parcs informatiques. Ces atouts constituent un moteur important du secteur pakistantais de l'externalisation des fonctions de l'entreprise.

Selon l'Association des sociétés de services et de conseils en informatique du Pakistan, 53,8% des revenus du secteur des TIC en 2019 provenaient des exportations – principalement vers les États-Unis (52,1%), les Émirats arabes unis (8,8%) et le Royaume-Uni (7,0%).

Source : Saez et al. (2020).



(e) Le commerce par mode de fourniture et la contribution des services fournis au moyen d'une présence commerciale

Bien qu'elles illustrent l'importance grandissante du commerce transfrontières des services selon les modes 1, 2 et 4, les statistiques de la balance des paiements sous-estiment encore beaucoup le commerce mondial des services tel qu'il est défini dans l'AGCS. En particulier, elles n'incluent généralement pas la fourniture de services par des entreprises sous contrôle étranger (mode 3), qui est de loin le mode de fourniture le plus important sur le plan économique.¹³

Lorsqu'on prend en compte les services fournis au moyen de la présence commerciale d'un fournisseur étranger, la part des services dans le commerce mondial est supérieure d'environ 20 points de pourcentage aux estimations traditionnelles, atteignant 43% du commerce total des marchandises et des services.¹⁴ Le graphique 16 montre la part relative de chacun des quatre modes de fourniture dans le commerce mondial des services. Avec une valeur de 7 800 milliards de dollars EU, les ventes mondiales au moyen de l'établissement de filiales étrangères (mode 3) dépassent largement les autres modes, représentant 58,9% du commerce mondial des services.¹⁵ Ce chiffre est plus de deux fois plus élevé que pour le deuxième mode le plus important – la fourniture transfrontières (mode 1, y compris par des moyens électroniques), qui représentait au dernier décompte 27,7% du commerce total des services. La part de 2,9% du commerce impliquant le mouvement temporaire de fournisseurs de services reflète la politique restrictive qui régit le commerce selon le mode 4.

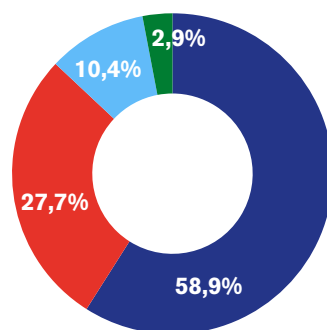
Lorsqu'on mesure le commerce des services selon les quatre modes de fourniture¹⁶, la part des économies en développement (à l'exclusion des économies les moins avancées) dans le commerce mondial des services affiche une hausse de 10 points de pourcentage depuis 2005, de 14,7% à 25,2% au dernier décompte. Bien qu'elle ait également augmenté, la part des exportations des économies les moins avancées n'était que de 0,3% dans les exportations mondiales de services et 0,9% dans les importations. En ce qui concerne les économies les moins avancées, leurs exportations de

services ont progressé en moyenne de près de 11% par an depuis 2005, même si elles sont parties d'un niveau très bas, la croissance induite par le tourisme ayant été favorisée par une augmentation des arrivées intrarégionales avant la pandémie.

Les résultats commerciaux impressionnants affichés par les économies en développement selon cette mesure élargie du commerce des services sont dus en grande partie à quatre économies classées comme les principaux exportateurs et importateurs de services (Chine ; Hong Kong, Chine ; Singapour ; et Inde). Une grande partie de leurs exportations combinées a lieu selon le mode 3. Pour les autres économies en développement, la fourniture transfrontières reste le mode d'exportation prédominant, suivi de près par la présence commerciale (OMC, 2019).

Les données relatives au commerce des services par mode de fourniture (TiSMoS) soulignent que la part des exportations de services selon le mode 4 est faible pour tous

Graphique 16.
Commerce mondial des services commerciaux par mode de fourniture (2017)



- Fourniture transfrontières (mode 1)
- Consommation à l'étranger (mode 2)
- Présence commerciale dans un autre pays (mode 3)
- Présence de personnes physiques dans un autre pays (mode 4)

Source : Données relatives au commerce des services par mode de fourniture (TiSMoS), Secrétariat de l'OMC.

les groupes de Membres de l'OMC: économies en développement, économies développées et économies les moins avancées. Le mode 4 est toutefois relativement plus important

pour certains secteurs. D'après l'ensemble de données TiSMoS, 9,8% des exportations mondiales d'« autres services aux entreprises » ont eu lieu selon le mode 4 en 2017.

(f) Rôle des services dans les chaînes d'approvisionnement

Fréquemment considérés comme le « ciment » des réseaux de production transfrontières, les services ont joué un rôle critique en permettant l'émergence des chaînes de valeurs mondiales et régionales. Si ces chaînes ont pu se déployer, c'est grâce aux améliorations apportées en matière d'efficacité, de qualité et de coût des services qui permettent de coordonner des processus de production géographiquement dispersés mais interconnectés – allant des transports et de la logistique aux services aux entreprises, en passant par les communications.¹⁷

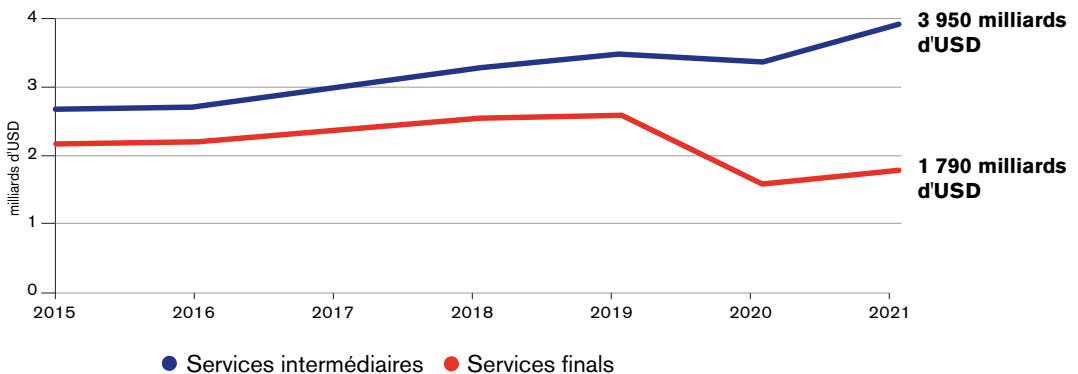
Outre qu'ils relient les différents stades de production à travers les frontières, les services sont devenus des intrants importants à tous les stades du processus de production des marchandises et des autres services. Les services intrants, qu'ils soient importés ou produits localement par des entreprises étrangères ou nationales, occupent une place grandissante dans la production de produits manufacturés qui sont ensuite exportés. La valeur ajoutée par les services aux marchandises exportées a augmenté, et elle

représente un moyen de plus en plus important pour les entreprises de services des pays en développement de s'intégrer dans les CVM et d'atteindre les marchés internationaux. En outre, les services constituent de plus en plus leurs propres chaînes de valeur, avec une fourniture fragmentée de différents intrants à des stades et dans les lieux différents. (Nano et Stolzenburg, 2021).

Le rôle critique des services comme intrants et dans les chaînes de valeur est illustré par le fait que plus des deux tiers (69%) du commerce mondial des services (sur la base de la balance des paiements) portent sur des services intermédiaires, par rapport au commerce des services destinés à la consommation finale (voir le graphique 17). La pandémie de COVID-19 et la chute des services de tourisme qui en a résulté ont accru l'importance relative des services intermédiaires. Toutefois, même avant la pandémie, le commerce des services intermédiaires représentait déjà plus de 57% du commerce mondial des services, c'est-à-dire une proportion plus élevée que le commerce des services intermédiaires dans l'activité manufacturière.

Graphique 17.

Commerce des services intermédiaires et des services finals, 2015-2021



Source : Estimations de l'OMC (sur la base du tableau de conversion EBOPS 2010-CPC 2.1-CGCE Rev.5).

Note : Le commerce correspond à la moyenne des exportations et des importations.

Le rôle des services dans les CVM est également mis en relief par les données qui illustrent la valeur ajoutée par un pays dans la production d'un bien ou d'un service qui est ensuite exporté. La mesure du commerce en valeur ajoutée révèle que le rôle des services dans le commerce mondial est beaucoup plus important que ne le laissent penser les flux bruts. En effet, la valeur ajoutée des services a représenté 50% de la valeur du commerce mondial des marchandises et des services en 2018, contre 16% pour l'agriculture et 34% pour l'industrie (voir le graphique 18).¹⁸ En comparaison, la part de la valeur ajoutée provenant des services était de 30% en 1980 et de 45% en 2005 (Heuser et Mattoo, 2017).

La part grandissante des services intrants dans le commerce total reflète aussi les changements structurels importants survenus dans le tissu de l'activité économique, avec des processus de production qui utilisent de plus en plus de composantes du secteur des services et du secteur manufacturier. Dans ce contexte dit de « servicification » de la production industrielle, on constate de plus en plus que les entreprises manufacturières s'appuient sur les services, acquièrent des services intrants – de leur pays et de l'étranger – et fournissent elles-mêmes des services (par exemple, des services de transport, de la R-D, des services informatiques, des services professionnels, des services de réparation et de maintenance et d'autres services après-vente) (OMC 2020a).

La valeur ajoutée des services représente une part élevée et croissante des exportations totales, avec 54% en moyenne pour les membres de l'OCDE et 41% pour les non-membres en 2018 (voir le graphique 19). Toutefois, c'est dans les non-membres que la part des services dans les exportations totales a le plus progressé depuis 2005.

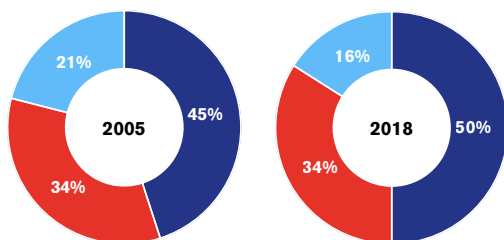
La valeur ajoutée des services a représenté plus de 51% des exportations totales de l'Inde en 2018. La même année, la part de cette valeur ajoutée a dépassé la part moyenne des non-membres de l'OCDE dans des pays tels que les Philippines (50%), le Brésil (45%) et le Maroc (45%).

Le graphique 19 montre aussi que la valeur ajoutée des services a représenté en moyenne 31% des exportations de produits manufacturés dans les membres de l'OCDE et à peine moins dans les non-membres (29%). Cette part élevée souligne que des services efficaces et de qualités sont importants pour la productivité des activités manufacturières ainsi que pour leur compétitivité internationale et leur potentiel d'exportation. Le coût et la qualité des services sous-jacents se répercutent sur l'ensemble des résultats économiques et jouent un rôle essentiel dans la connectivité et la compétitivité des exportations de marchandises.

Graphique 18.

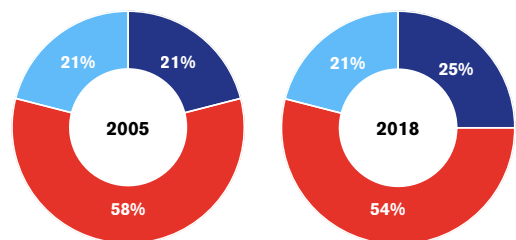
Structure du commerce mondial, 2005 et 2018

EN VALEUR AJOUTÉE



● Agriculture ● Industrie ● Services

EN TERMES BRUTS

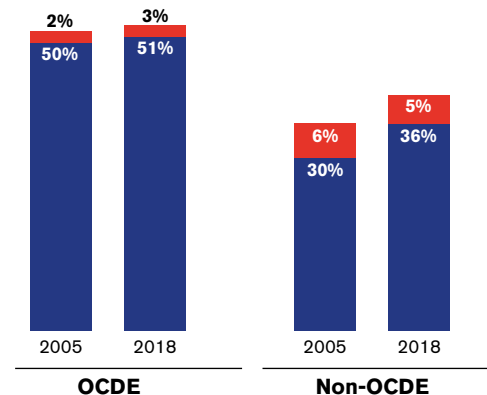


Source : Base de données de l'OCDE sur le commerce en valeur ajoutée (TiVA), et ensemble de données de l'OMC sur le commerce des services, disponible à l'adresse <https://stats.wto.org>.

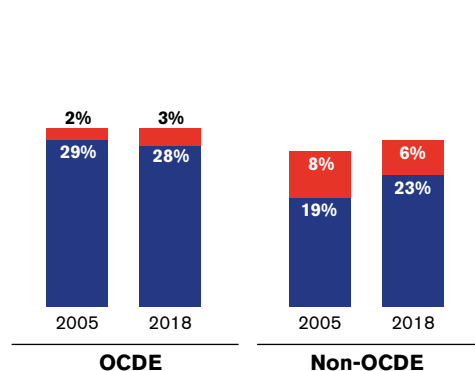
Graphique 19.

Part de la valeur ajoutée des services dans les exportations totales et les exportations de produits manufacturés, aux niveaux national et étranger, 2005 et 2018

EXPORTATIONS TOTALES



EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS



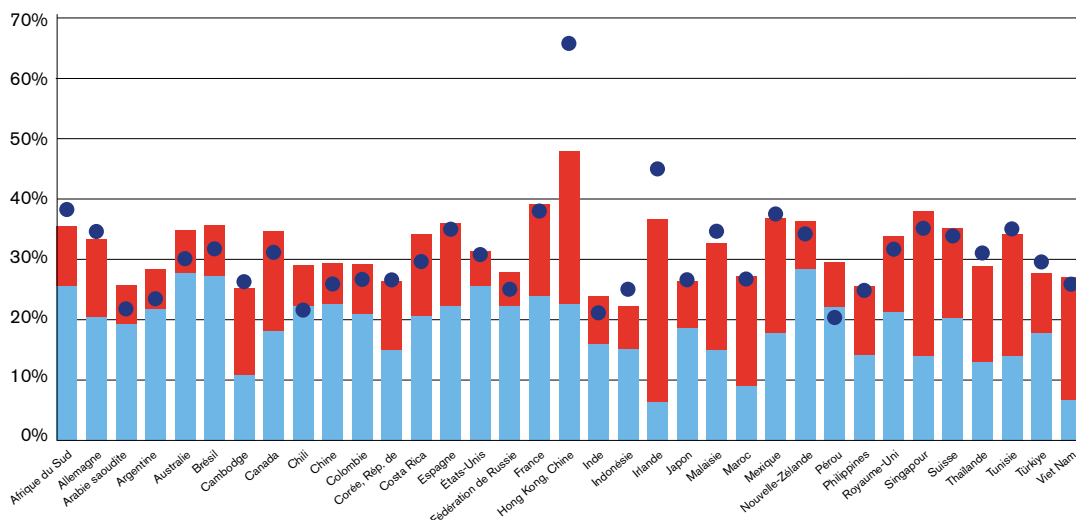
- Valeur ajoutée issue de services nationaux
- Valeur ajoutée issue de services étrangers

Source : Base de données sur le commerce en valeur ajoutée (TiVA), OCDE.

Note : Les données couvrent 38 économies de l'OCDE et 28 économies non membres de l'OCDE. Les totaux OCDE et non OCDE incluent les flux commerciaux internes comme les flux nationaux.

Graphique 20.

Part de la valeur ajoutée des services dans les exportations de produits manufacturés, certaines économies, 2005 et 2018

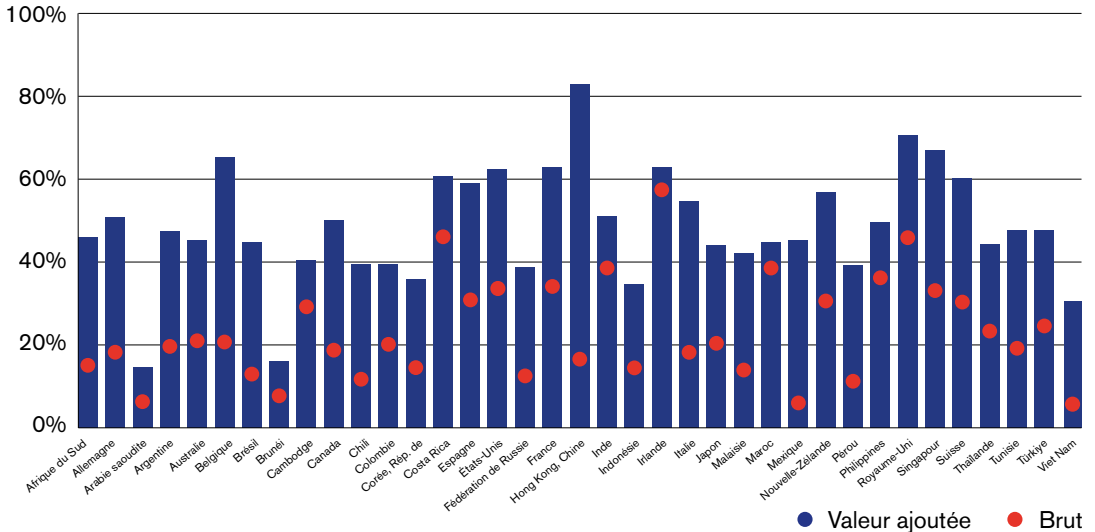


- Valeur ajoutée issue de services nationaux (2018)
- Valeur ajoutée issue de services étrangers (2018)
- Valeur ajoutée total issue des services (2005)

Source : Base de données sur le commerce en valeur ajoutée (TiVA), OCDE.

Graphique 21.

Part des services dans les exportations totales, en valeur brute et en valeur ajoutée, certaines économies, 2018



Source : Base de données sur le commerce en valeur ajoutée (TiVA), OCDE.

Le graphique 20 montre que la valeur ajoutée des services a représenté entre 25% et 40% du contenu des exportations de produits manufacturés pour un large éventail d'économies à différents niveaux de développement et que, dans bien des cas, une proportion importante était de la valeur ajoutée provenant de services étrangers. La part de la valeur ajoutée totale des services a été relativement élevée pour plusieurs économies en développement, dont l'Afrique du Sud (35%), le Brésil (36%), le Chili (29%), le Mexique (37%) et la Türkiye (28%). Pour la majorité des économies visées dans le graphique 20 (notamment le Pérou et le Chili), la part de la valeur ajoutée des services dans les exportations de produits manufacturés a augmenté entre 2005 et 2018.

La base de données TiVA de l'OCDE révèle non seulement le rôle clé des services dans la compétitivité et les exportations du secteur manufacturier, mais aussi la contribution des services importés à ces exportations. Pour un certain nombre d'économies telles que la Belgique, l'Irlande et le Maroc, la part étrangère de la valeur ajoutée des services est supérieure à la part nationale.

Le graphique 21 souligne que, même dans les économies où les services ont représenté une faible proportion des exportations totales

en termes bruts, la valeur ajoutée des services a souvent affiché une part sensiblement plus élevée. Au Mexique, par exemple, en 2018, les services ont représenté 6% des exportations totales en termes bruts, mais cette proportion grimpe à 45% en termes de valeur ajoutée. De même, en Argentine, la part des services dans les exportations totales passe de 20% à 48%. C'est à Hong Kong, Chine que la part de la valeur ajoutée des services dans les exportations totales a été la plus forte avec 83%.

Un examen du commerce en valeur ajoutée montre que des économies ayant des niveaux de développement différents peuvent posséder des avantages comparatifs dans certains services mêmes si, en termes bruts, elles tendent à exporter plus de marchandises que de services.¹⁹

Notes

- 1 Parmi les principales raisons qui expliquent que les activités manufacturières perdent de leur importance dans la plupart des économies, il y a le fait que ces activités sont devenues plus intensives en technologie, compétences et capital, qu'elles créent moins d'emplois (Ghani et O'Connell, 2014) et que la demande de services a évolué avec l'augmentation des revenus et les changements démographiques.
- 2 Pour des renseignements de caractère général, voir Amirapu et Subramanian (2015) et Rodrik (2015). Des préoccupations similaires sont exprimées au sujet de l'incidence qu'auront sur l'emploi dans le secteur des services l'adoption généralisée de l'intelligence artificielle et les technologies d'apprentissage automatique (voir Baldwin, 2019).
- 3 Pour des renseignements de caractère général, voir Ghani et O'Connell (2014).
- 4 Voir les données de l'OIT sur l'emploi et les questions sociales dans le monde (WESO) à l'adresse suivante : <https://www.ilo.org/wesodata>.
- 5 Pour le contexte historique, voir Baumol (1967) et Kaldor (1966).
- 6 Pour des renseignements de caractère général, voir Cali *et al.* (2008), Eichengreen et Gupta (2013), Jensen et Kletzer (2005), Jones et Kierzkowski (1988), Riddle (1986) et Schettkat et Yocarini (2006).
- 7 Pour des renseignements de caractère général, voir Hoekman et Shepherd (2017) et Nordås et Kim (2013).
- 8 Dans la balance des paiements, le commerce des services commerciaux est le commerce total des services moins les exportations/importations de services fournis ou reçus par les administrations publiques, non classés ailleurs.
- 9 D'une manière générale, les statistiques de la balance des paiements ne prennent pas en compte le commerce des services fournis au moyen d'une présence commerciale (mode 3). Pour de plus amples renseignements sur les modes de fourniture, voir l'encadré 2.
- 10 Les autres services commerciaux correspondent au total des services commerciaux, moins les catégories des services relatifs aux voyages, des services de transport et des services liés aux marchandises. Ils incluent les services de construction, les services financiers, les services d'assurance et de fonds de pension, les services de télécommunication, d'informatique et d'information, les frais pour usage de propriété intellectuelle non compris ailleurs, les autres services aux entreprises et les services personnels, culturels et récréatifs.
- 11 Par exemple, les autres services commerciaux ont représenté 40,4% des importations totales de services commerciaux au Moyen-Orient en 2022, contre 35,8% en 2005. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la part des importations d'autres services commerciaux est passée de 38,3% en 2005 à 42,3% en 2022.
- 12 Du point de vue régional, la part des exportations mondiales d'autres services commerciaux de l'Asie et du Moyen-Orient a augmenté entre 2005 et 2022 (passant respectivement de 16,0% à 23,5% et de 2,0% à 3,3%). Les parts de l'Europe et de l'Amérique du Nord ont baissé, et celles des autres régions sont restées globalement inchangées.
- 13 Comme une filiale sous contrôle étranger est résidente du pays d'accueil, les services qu'elle vend dans le pays ne sont pas enregistrés dans les statistiques de la balance des paiements, qui ne portent que sur les transactions entre résidents et non-résidents.
- 14 Les données de l'OMC relatives au commerce des services par mode de fourniture (TiSMoS) offrent une image globale du commerce des services selon les quatre modes de fourniture tels qu'ils sont définis dans l'AGCS. Elles couvrent 200 économies pour la période 2005-2017.
- 15 Les services financiers et les services de distribution représentent ensemble la moitié environ de cette valeur.
- 16 Les données TiSMoS peuvent être consultées à l'adresse suivante : https://www.wto.org/french/res_f/statis_f/trade_datasets_f.htm#TISMOS.
- 17 Pour de plus amples renseignements, voir Banque mondiale (2020a), Diaz-Mora *et al.* (2018), Heuser et Mattoo (2017) et Low et Pasadilla (2015).
- 18 La mise à jour la plus récente des statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le commerce en valeur ajoutée (TiVA) a été publiée en 2021, avec des données allant jusqu'à 2018.
- 19 Toutefois, les statistiques TiVA pourraient sous-estimer encore la part des services dans le commerce mondial, car elles ne prennent pas en compte la valeur ajoutée des services fournis par les entreprises manufacturières. Elles prennent en compte les services acquis comme intrants par les entreprises dans d'autres secteurs, mais les entreprises manufacturières ont aussi des activités de services « internes » qui ne figurent pas les statistiques TiVA comme valeur ajoutée des services dans les exportations de produits manufacturés. À partir de données relatives à un échantillon de pays qui sont pour la plupart des économies de l'OCDE, Miroudot et Cadestin (2017a) constatent que les services intrants représentent 37% de la valeur des exportations de produits manufacturés, mais que cette part passe à 53% lorsqu'on ajoute les activités de services qui ont lieu à l'intérieur des entreprises manufacturières.

154



WTO OMC

WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

2

Contribution des politiques commerciales relatives aux services

Points principaux

- Le haut degré de supervision réglementaire appliqué à la fourniture de services, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières, attire l'attention sur l'importance que les politiques choisies par les gouvernements revêtent pour le commerce des services. Les services facilitent l'intégration dans les marchés en fournissant l'infrastructure de base nécessaire aux échanges. Malgré des efforts de réforme continus, les obstacles au commerce des services restent globalement élevés, ce qui accroît les coûts du commerce, avec des conséquences dommageables pour l'ensemble de l'économie.
- Des restrictions plus sévères au commerce des services sont associées à des parts plus faibles de valeur ajoutée des services à l'intérieur des chaînes de valeur mondiales (CVM). Elles peuvent aussi avoir un effet néfaste sur la productivité des produits manufacturés exportés, entravant les efforts faits pour progresser dans la chaîne de valeur.
- Comme les services fournis au moyen d'une présence commerciale restent le moteur le plus puissant de l'internalisation du secteur des services, des engagements contraignants et des mesures destinées à faciliter l'entrée et l'activité des fournisseurs de services établis à l'étranger peuvent avoir des effets de signal importants.
- L'atténuation des obstacles au commerce et à l'investissement dans le secteur des services peut renforcer la résilience et favoriser l'adaptation au changement climatique, tout en réduisant le coût des mesures de protection de l'environnement. Elle offre aussi la promesse d'avancées importantes en matière d'inclusion, car le commerce des services a des effets favorables pour les femmes, les jeunes et les entrepreneurs ainsi que pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME).
- Aux coûts élevés qu'entraînent les obstacles au commerce des services s'ajoutent ceux de l'incertitude qui découle de l'absence ou de la rareté relative des engagements contraignants. Les engagements internationaux actuels concernant les services, notamment à l'OMC, n'offrent que peu de prévisibilité et de transparence et n'apportent qu'une protection partielle contre les revirements de politique.
- Il y a des possibilités considérables de combler l'écart grandissant entre les engagements contractés au titre de la dernière génération des accords commerciaux préférentiels et ceux inscrits dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

1. Les multiples incidences des politiques relatives au commerce des services¹

Le rôle complexe et croissant des services dans les économies et le commerce international a accru l'importance des politiques nationales et internationales qui régissent le commerce des services. Les recherches récentes effectuées à partir de données améliorées sur le commerce des services et sur les politiques relatives aux services permettent de mieux comprendre

l'incidence de ces politiques sur les résultats au niveau des secteurs et de l'ensemble de l'économie (Roy, 2019 ; OMC, 2020a). La manière dont les gouvernements conçoivent et mettent en œuvre leurs politiques relatives au commerce des services joue un rôle fondamental dans leurs trajectoires de développement et leurs perspectives d'approfondissement de l'intégration.

(a) Effets sur les résultats économiques, commerciaux et en matière d'investissement

Incidence de l'ouverture du commerce des services sur la productivité dans l'ensemble de l'économie et sur les résultats des principaux secteurs de services

Les obstacles au commerce et à l'investissement dans le secteur des services protègent les fournisseurs nationaux de la concurrence, ce qui se traduit par des prix plus élevés et des incitations moindres à investir, innover ou améliorer la qualité des services. Les secteurs où les coûts du commerce sont plus faibles – et généralement associés à des restrictions moindres visant les services – tendent à être plus productifs et à jouir d'une plus forte augmentation de la productivité que ceux où les coûts du commerce sont plus élevés.²

Dans les économies développées, on a observé que les politiques relatives aux services, notamment celles qui limitent le commerce selon le mode 3, expliquaient les différences en matière de productivité totale des facteurs, différences qui reflétaient elles-mêmes largement les disparités en matière d'augmentation de la productivité.³

Les restrictions au commerce des services ont un effet négatif sur les résultats d'un certain nombre de secteurs de services importants tels qu'ils sont mesurés par des indicateurs comparables dans un large éventail de pays. Par exemple, les pays qui imposent plus de restrictions concernant les opérations des banques commerciales ont des marchés du crédit moins développés.⁴

Incidence des politiques qui facilitent le commerce des services sur la connectivité physique et le commerce des marchandises

Les services ont une incidence sur la connectivité physique et l'intégration commerciale, car ils fournissent l'infrastructure de base sur laquelle s'appuie le commerce des marchandises. Sans services efficaces, les marchandises ne peuvent pas être échangées avec succès, ce qui pénalise concrètement les pays, quelle que soit la source de leurs avantages comparatifs.

Pour acheminer les biens finals du lieu de production jusqu'aux consommateurs au-delà des frontières, il faut un large éventail de services, parmi lesquels le transport (maritime, aérien, routier), la logistique (transitaires, courtiers en douane, entreposage, magasinage, métrologie), la livraison exprès et la publicité et la distribution (commerce de gros et de détail).

Une étude réalisée par le Centre du commerce international (ITC, 2022) à partir d'enquêtes auprès des entreprises confirme que l'accès à des services logistiques et de transport de qualité est corrélé positivement avec la compétitivité et l'amélioration des résultats selon un ensemble d'indicateurs. Les entreprises qui utilisent des services logistiques de qualité ont de meilleurs résultats en ce qui concerne la gestion des stocks et la livraison dans les délais, deux éléments essentiels à la réussite en matière d'exportation.

Au Chili, les mesures prises depuis la fin du siècle dernier pour accroître la concurrence dans les services de transport ont renforcé la participation aux CVM et facilité les exportations de marchandises dans des secteurs essentiels. L'expérience montre aussi de quelle manière la réduction des obstacles au commerce des marchandises et l'augmentation des exportations de marchandises créent une demande de libéralisation des services afin de maximiser les gains procurés par la libéralisation du commerce des marchandises (voir l'encadré 7).

Les réglementations favorables à la concurrence peuvent exercer une forte influence sur l'efficacité des marchés de services. Les politiques relatives au commerce des services ont une incidence sur la connectivité physique, car une restrictivité plus grande des échanges de services dans les secteurs de la logistique et du transport routier et maritime accroît les coûts du commerce.⁵ Étudiant plus particulièrement le transport des marchandises conteneurisées par des navires de ligne, Bertho *et al.* (2016)

constatent que les restrictions imposées par les pouvoirs publics dans le secteur du transport maritime, notamment celles qui limitent l'investissement étranger direct (IED), gonflent de façon importante les coûts de transport, avec des effets défavorables sur les échanges de marchandises.⁶

Des effets similaires ont été observés pour le transport routier. Au Rwanda, les réformes destinées à faciliter l'entrée sur le marché du transport routier ont fait baisser de plus d'un tiers les prix nominaux et ont été associées à une expansion du parc de camions national.⁷

Cette situation contraste avec celle d'autres pays de la région des Grands Lacs africains, où la concurrence a diminué en raison de réglementations restrictives concernant l'entrée sur le marché, de contingents et d'autres mesures, ce qui a engendré une hausse du coût des services de transport routier et a eu des effets négatifs sur les exportations de produits agricoles.

Les entreprises qui utilisent...

des services logistiques
de haute qualité

78%



ont de bonnes
pratiques en
matière de
gestion des stocks

des services logistiques
de faible à moyenne qualité

36%



79%



livrent
dans les délais



67%

Source : ITC (2022).



Les services fournissent l'infrastructure de base sur laquelle s'appuie le commerce des marchandises.

Encadré 7. Incidence de la libéralisation des politiques de transport au Chili

L'expérience du Chili souligne non seulement la forte incidence que la libéralisation des services de transport peut avoir sur les chaînes d'approvisionnement et les exportations de marchandises, mais aussi la manière dont la diminution des obstacles au commerce des marchandises crée une demande de libéralisation des services.

L'efficacité des transports est l'une des principales conditions à remplir pour rivaliser dans l'économie mondiale. La géographie difficile du Chili souligne encore davantage le rôle essentiel des services de transport – nationaux et internationaux – dans les résultats des CVM mondiales et les exportations de produits.

Entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990, le Chili a pris des mesures importantes pour libéraliser son secteur des transports :

- les autorités ont mis fin au monopole d'État sur les services portuaires et accordé des concessions à

des sociétés privées pour la gestion des terminaux portuaires ;

- le gouvernement a négocié un nombre croissant d'accords « ciel ouvert » afin d'élargir l'accès des fournisseurs de services étrangers au secteur ;
- il a attiré des investissements étrangers directs en concluant des partenariats public-privé pour l'extension et l'entretien du réseau routier ;
- les autorités ont ouvert le secteur à la participation étrangère.

Dans l'ensemble, les restrictions aux services de transport sont relativement faibles au Chili selon l'indice de restrictivité des échanges de services (IRES) de la Banque mondiale et de l'OMC.

Les statistiques du commerce en valeur ajoutée ont montré que des secteurs tels que le bois et les produits du bois ainsi que les produits chimiques étaient de gros utilisateurs des services de transport et qu'ils absorbaient une valeur ajoutée élevée de



La compétitivité des marchés de transport a été un facteur important du développement réussi de l'agro-industrie chilienne au travers des CVM.

ce secteur au Chili. La valeur ajoutée des services de transport est également intégrée dans les marchandises exportées. Les principaux secteurs du pays qui intègrent la valeur ajoutée des services de transport dans leurs exportations sont l'agro-industrie et l'imprimerie.

Les mesures de libéralisation ont eu un impact important sur l'agro-industrie chilienne, le pays étant devenu l'un des plus gros exportateurs mondiaux de cerises, bien qu'il soit éloigné des marchés mondiaux et que ce produit soit périssable.

Le secteur exporte 80% de sa production et offre un exemple clair d'expansion compétitive de l'agro-industrie. Cette évolution a été rendue possible en grande partie par l'accroissement des débouchés à l'étranger dû à des politiques axées sur l'exportation – dont plusieurs sont liées à un vaste réseau de liens commerciaux préférentiels avec des partenaires essentiels.

Source : Voir Bamber et Fernandez-Stark (2015) pour un compte rendu détaillé sur l'industrie de la cerise au Chili, et Shepherd et van der Marel (2016) pour des détails sur la libéralisation des services de transport.

Des volumes importants d'importations et d'exportations de marchandises, combinés à un secteur des transports libéralisé, ont stimulé la concurrence entre les fournisseurs de logistique, ce qui a favorisé la baisse des coûts.

La modernisation des ports chiliens consécutive à leur privatisation a beaucoup aidé les exportateurs à profiter des droits de douane réduits à l'étranger pour exporter de grandes quantités de produits.

La diminution des obstacles dans le secteur des transports a été corrélée avec de meilleurs résultats concernant les chaînes de valeur, comme l'a montré la forte augmentation de la valeur ajoutée nationale, même compte tenu des autres facteurs. La compétitivité des marchés de transport a beaucoup contribué au développement réussi de l'agro-industrie chilienne au travers des CVM.

Les politiques relatives aux services sont des déterminants essentiels de l'investissement étranger direct

Les gouvernements cherchent de plus en plus à attirer des IED pour créer des emplois locaux de qualité, promouvoir les liens avec les fournisseurs nationaux et améliorer l'accès aux marchés étrangers. Cette motivation est liée à l'amélioration de la productivité que l'IED peut entraîner en exposant les entreprises et les travailleurs locaux à des technologies et à des savoir-faire nouveaux ainsi qu'à une concurrence accrue.

L'IED, y compris dans le secteur des services, peut aussi aider les entreprises nationales à participer aux CVM en devenant des fournisseurs de filiales étrangères ou en s'approvisionnant auprès d'elles (Hoekman et Sanfilippo, 2022). Au niveau mondial, c'est le secteur des services qui attire le plus d'IED⁹, mais ce secteur est aussi celui dans lequel les investissements étrangers sont soumis aux plus grandes restrictions par rapport au secteur manufacturier ou au secteur primaire.⁹

Diverses études ont constaté que les restrictions au commerce des services étaient associées à des entrées réduites d'investissements étrangers ainsi qu'à une production plus faible des filiales étrangères. Les pays affichant des niveaux inférieurs de restrictivité de l'IED ont beaucoup plus de chances d'attirer des investissements étrangers dans les services que les pays qui ont des politiques plus restrictives pour le commerce.¹⁰

Mistura et Roulet (2019) ont analysé 60 pays développés et pays en développement entre 1997 et 2016 et quantifié les incidences que la libéralisation de l'IED pourrait avoir sur les stocks d'IED bilatéraux, compte tenu de facteurs tels que la taille du marché et le potentiel de croissance, la dotation en facteurs et les niveaux de fiscalité des entreprises. Ils ont constaté que les obstacles à l'IED avaient plus d'effets dissuasifs dans le secteur des services.

Parmi les principales restrictions à l'investissement étranger figurent les limitations à la participation étrangère au capital et les mécanismes de sélection discriminatoires

ou indûment contraignants – limitations qui s'appliquent souvent au secteur des services.

L'IED n'est pas seulement visé par des mesures expressément discriminatoires, il dépend aussi de la prévisibilité et de la transparence de l'environnement politique et réglementaire. À partir d'un ensemble de données portant sur plus de 14 000 sociétés mères ayant investi dans plus de 28 000 projets dans 168 pays, la Banque mondiale (2020a) montre que la confiance des investisseurs et les flux d'IED augmentent avec la diminution du risque réglementaire. Elle constate que l'incidence du risque réglementaire sur l'IED est importante et comparable en magnitude aux autres facteurs liés à l'économie et à la politique.

Ces constatations sont particulièrement pertinentes pour les services, car la plupart

des sous-secteurs sont très réglementés (par exemple la finance). L'importance de la transparence et de la prévisibilité en matière réglementaire ressort des enquêtes de la Banque mondiale sur la compétitivité des investissements dans le monde, qui montrent que l'environnement juridique et réglementaire compte parmi les trois principaux facteurs retenus dans les décisions relatives à l'entrée des investissements, avec la stabilité politique et macroéconomique (Banque mondiale, 2020a).

En outre, les services de qualité, y compris les infrastructures telles que le transport, la logistique et les télécommunications, sont un élément essentiel pour assurer des conditions favorables à l'activité des entreprises ainsi qu'un facteur important d'attractivité pour l'IED dans le secteur des services et les autres secteurs (OCDE, 2023 ; Ta *et al.*, 2021).



Une plus grande ouverture du commerce des services peut relever à la fois le niveau et la qualité du panier de produits exportés d'une économie.

Incidence de l'ouverture de l'IED et du commerce des services sur l'activité manufacturière et la participation aux CVM

La réduction des coûts du commerce pour les marchandises dépend beaucoup de l'amélioration de la prestation de services utilisés par les entreprises qui produisent des marchandises. Les recherches par pays montrent que l'ouverture du commerce des services accroît la productivité des industries manufacturières.¹¹

Les recherches révèlent aussi que des obstacles moindres aux services sont associés à des exportations plus élevées de produits manufacturés, en raison du rôle essentiel d'intermédiation joué par les services. Hoekman et Shepherd (2017) constatent qu'une hausse de 10% de la restrictivité des échanges de services entraîne une baisse de 5% du commerce bilatéral des produits manufacturés.

On observe que les restrictions au commerce et à l'investissement dans les services de transport et de vente au détail sont celles qui ont le plus d'impact sur les exportations de marchandises. Wolfmayr (2012) indique que les services intrants, notamment importés, ont un effet positif et important sur dans les exportations de produits manufacturés dans les parts des pays européens.

Considérant en particulier les services aux entreprises et les services financiers, Liu *et al.* (2020) constatent que le niveau de développement de ces secteurs renforce l'avantage comparatif révélé des secteurs manufacturiers qui utilisent un volume élevé de ces services. À partir d'un échantillon de 63 économies développées et en développement, Díaz-Mora *et al.* (2018) observent qu'une part plus élevée de la valeur ajoutée des services étrangers dans les exportations de produits manufacturés favorise des relations d'exportation plus résilientes et plus stables.

Des recherches récentes montrent aussi que la restrictivité des échanges de services a une incidence négative sur la sophistication des produits manufacturés exportés, ce qui laisse penser qu'une plus grande ouverture du commerce des services peut relever à la fois

le niveau et la qualité du panier de produits exportés d'une économie.¹²

D'autres études soulignent en outre que les restrictions aux entrées d'IED dans les services ont un effet particulièrement défavorable sur les exportations de produits manufacturés.¹³ Cela rejoint des recherches antérieures qui tendent à montrer que l'ouverture à l'investissement peut être plus déterminante que les obstacles tarifaires pour la participation d'un pays aux CVM.¹⁴

L'expérience de l'Inde souligne de quelle manière les réformes facilitant l'IED dans les services peuvent déclencher une dynamique de croissance en stimulant la participation aux chaînes de valeur étrangères des produits manufacturés. Dans les années 1990, les changements mis en place pour améliorer la réglementation et accroître l'ouverture à l'IED dans les services ont offert aux entreprises manufacturières du pays un accès à des services aux entreprises de meilleure qualité, plus fiables et plus divers.

Cela a permis à ces entreprises d'investir dans de nouveaux débouchés et dans de meilleures technologies pour organiser plus efficacement leur production et réaliser des économies d'échelle ainsi que pour gérer leurs stocks et se coordonner plus efficacement avec les consommateurs et les fournisseurs.

Des études empiriques confirment l'effet positif de la libéralisation de l'IED dans les services sur les chaînes de valeur des produits manufacturés. En République tchèque, par exemple, on a constaté que les réformes adoptées pour accroître les entrées d'IED dans les services entraînaient des gains de productivité parmi les entreprises nationales ayant des activités manufacturières en aval.¹⁵

Comment les restrictions limitent le commerce transfrontières des services

La restrictivité des politiques relatives au commerce des services entraîne une hausse des coûts pour les exportateurs étrangers, ce qui limite le commerce transfrontières des services – y compris les services fournis par le biais des réseaux numériques. Ces restrictions limitent aussi les exportations de services du pays qui les impose.¹⁶

En limitant la concurrence, les mesures restrictives nuisent aux performances des fournisseurs nationaux, réduisant les incitations à améliorer l'efficacité par l'innovation, l'investissement financier et l'adoption de nouvelles technologies, ce qui porte atteinte à la compétitivité des fournisseurs nationaux sur les marchés internationaux.

Tout comme les producteurs de produits manufacturés, les entreprises de services utilisent des intrants provenant de sous-secteurs des services, de sorte qu'une hausse du coût des intrants importés peut rendre ces entreprises moins compétitives et limiter leur potentiel d'exportation.¹⁷

Restrictivité des échanges de services et valeur ajoutée des services dans les exportations

Des restrictions plus sévères au commerce des services sont associées à des parts inférieures de valeur ajoutée des services dans les CVM.¹⁸ Les obstacles au commerce dans les pays exportateurs aussi bien qu'importateurs ont un effet global négatif sur les flux de valeur ajoutée des services. On constate que les obstacles au commerce des services dans les pays exportateurs ont un effet plus marqué, car ils réduisent la concurrence sur les marchés intérieurs de services, ce qui fait baisser l'efficacité et les résultats, limitant ainsi la contribution de la valeur ajoutée des services aux exportations.



Les obstacles au commerce tant dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs ont un effet global négatif sur les flux de valeur ajoutée des services.

(b) Le commerce des services et les efforts pour combler la fracture numérique et exploiter les possibilités offertes par le commerce numérique

Les politiques relatives au commerce des services jouent un rôle décisif dans le développement de l'infrastructure dorsale qui rend possible le commerce numérique. Des secteurs tels que les services de télécommunication et d'informatique en particulier, mais aussi les services financiers et les services logistiques, sont essentiels pour permettre non seulement la vente des marchandises en ligne, mais aussi la fourniture numérique d'une gamme croissante de services.

Les services de télécommunication, qui englobent Internet, la téléphonie mobile et les services de transmission de données, fournissent l'infrastructure de base et la capacité de transmission qui rendent possible la fourniture numérique de toute une gamme de services, tout en permettant l'offre et l'achat de marchandises sur les réseaux interentreprises et les réseaux entre entreprises et consommateurs.

Internet est en effet l'une des plates-formes commerciales les plus importantes pour les entreprises, aux niveaux national et international, et il favorise l'efficacité en rendant les transactions plus rapides, moins coûteuses et plus commodes.¹⁹

Les fournisseurs de services de télécommunication et d'informatique (par exemple l'informatique en nuage et les autres services de stockage et de traitement des données) permettent aussi la circulation des données à travers les frontières, servant de support aux opérations internationales des entreprises dans différents secteurs. En outre, les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), combinés à l'innovation et à l'adaptation réglementaire dans le secteur financier, ont été à l'origine d'avancées importantes dans les solutions de paiement, notamment avec les appareils mobiles.²⁰

Au cours des 25 dernières années, un nombre croissant de pays sont passés de structures de marché monopolistiques à des environnements réglementaires favorables à la concurrence. Ils l'ont fait en réduisant les obstacles à l'entrée et,

souvent, en privatisant les opérateurs publics historiques.²¹ Grâce à ces changements, les services de télécommunication sont devenus plus abordables et plus divers et leur qualité s'est améliorée.²²

Les pays qui mettent en place des réglementations efficaces en faveur de la concurrence réussissent mieux à stimuler la croissance des marchés et la préparation au numérique (UIT, 2023, 2017). Une étude portant sur les réseaux mobiles dans 165 pays a montré que la pénétration des services mobiles à large bande était plus élevée de 26,5% dans les pays dont les marchés étaient ouverts à la concurrence (UIT/UNESCO, 2013, 2019).

Des restrictions plus sévères au commerce des services dans le secteur des télécommunications sont associées à des taux de pénétration inférieurs pour l'Internet fixe, mobile et à large bande (Nordås et Rouzet, 2016 ; Borchert *et al.*, 2017). Des études ont également montré que les marchés où la concurrence était plus intense se caractérisaient par des baisses de prix plus fortes et de meilleurs services et que la libéralisation du secteur des télécommunications pouvait entraîner une hausse de la croissance du PIB et des gains de productivité pour le secteur et pour l'ensemble de l'économie.²³

Les technologies numériques réduisent les coûts du commerce des services et, comme cela a été indiqué dans les sections précédentes, offrent de nouvelles possibilités commerciales. Elles donnent aussi un coup de jeune aux exportations dans des secteurs de services traditionnels tels que le tourisme et l'agriculture.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2022a) estime que les coûts du commerce pour les services financiers, les services de communication et les services aux entreprises ont enregistré des baisses allant de 30% à 70% entre 2000 et 2019. La plus grande facilité des échanges et l'incidence réduite de la distance géographique pour le commerce transfrontières

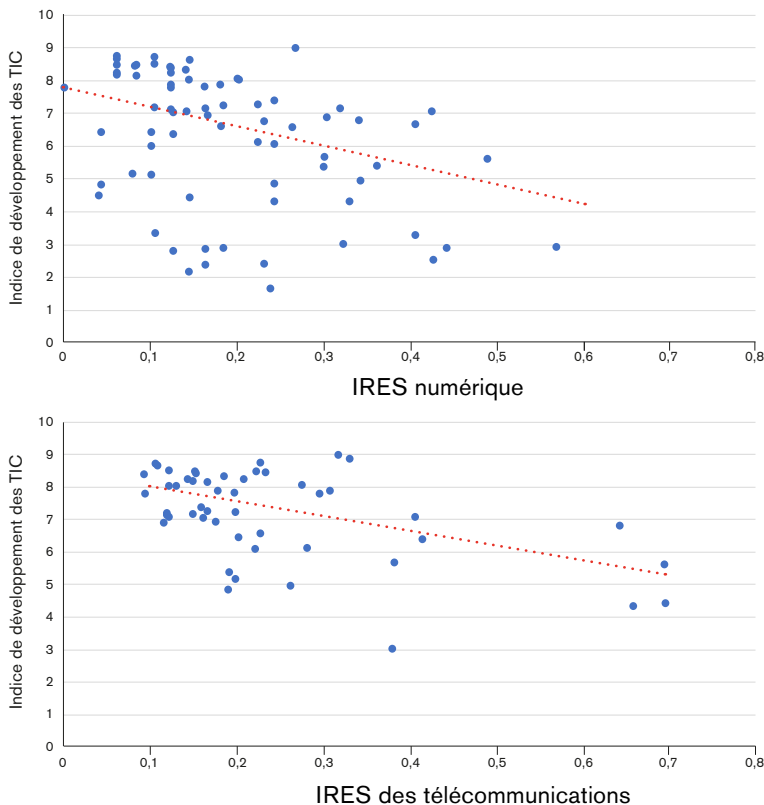
des services ont été dues en grande partie à l'adoption des TIC, qui sont à l'origine du quart de la baisse des coûts du commerce dans ces secteurs (OCDE, 2022a).

On a aussi constaté une corrélation négative entre les obstacles à l'entrée et les réglementations restrictives concernant les services et l'investissement dans les technologies numériques et les TIC.²⁴ Cela tend à montrer que les obstacles à l'entrée et à la concurrence dans les services réduisent l'incitation des fournisseurs à investir dans la numérisation (par exemple l'utilisation des services en nuage par les entreprises de transport, la fourniture de services en ligne par les sociétés de services professionnels ou l'utilisation d'Internet par les détaillants). L'exemple de l'Afrique de

l'Est souligne de quelle manière le cadre de politique générale est essentiel pour attirer des investissements dans les infrastructures qui favorisent la connectivité (voir l'encadré 8).

Les mesures restrictives pour le commerce des services affichent une forte corrélation inverse avec différents indicateurs de performance dans le secteur des télécommunications. Elles sont en effet associées à des prix plus élevés et à une densité d'abonnement plus faible pour les services à large bande (après correction en fonction du revenu par habitant) (Nordås, 2020). Le graphique 22 montre la forte corrélation qui existe entre la restrictivité des échanges visant les services numériques et les services de télécommunication et le niveau de développement des TIC.

Figure 22.
Relation entre la restrictivité des échanges de services et le développement des TIC



Source : Indice de développement des TIC, disponible à l'adresse <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/IDI/default.aspx> ; Indice de restrictivité des échanges de services (IRES), disponible à l'adresse <https://goingdigital.oecd.org/en/indicator/73> ; IRES des télécommunications, disponible à l'adresse <http://i-tip.wto.org/services/default.aspx>.

Note : Les données relatives à l'indice de développement des TIC et à l'IRES numérique sont pour 2017. Les données relatives à l'IRES des télécommunications sont pour 2016.

Encadré 8. L'intégration numérique en Afrique de l'Est

La région de l'Afrique de l'Est compte environ 384 millions d'habitants, dont plus du tiers vivent au-dessous du seuil de pauvreté, 72% résident en zone rurale et un tiers ont moins de 24 ans. Plus de la moitié des pays de cette région sont considérés comme fragiles et touchés par des périodes prolongées de guerre civile. Ces conditions sont à l'origine de nombreux réfugiés et personnes déplacées et d'importantes migrations, notamment dans les territoires frontaliers.

L'adoption des technologies numériques offre la possibilité d'élargir le secteur des services, de stimuler les échanges de services et de soutenir l'intégration régionale et internationale de l'Afrique de l'Est. Une intégration régionale approfondie au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est pourrait entraîner une augmentation du PIB dans la région allant jusqu'à 2,6 milliards de dollars EU et créer jusqu'à 4,5 millions d'emplois nouveaux. Les pays de la région pourraient aussi bénéficier d'économies d'échelle et d'effets de réseau grâce à un marché numérique élargi.

Toutefois, pour investir dans un marché numérique intégré, il faut poser les fondements qui permettront à une économie numérique de prospérer. Cela requiert des investissements dans le capital numérique physique et humain, la levée des obstacles au commerce transfrontières et des efforts d'harmonisation des réglementations au niveau régional.

La région de l'Afrique de l'Est souffre d'importantes disparités dans les niveaux de connectivité, qui ont des effets sur le développement d'un marché numérique régional. Les degrés divers de développement de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) entre les pays se traduisent par des différences en matière de prix, de performances et de niveaux de pénétration des services à large bande, qui vont de 5% au Soudan du Sud à 48% au Kenya.

Les zones rurales manquent aussi d'infrastructures. Au Kenya, par exemple, la couverture du réseau est d'environ 94%, mais le nord du pays reste mal desservi. L'accès aux réseaux de TIC est essentiel, surtout dans les zones frontalières, où les volumes de commerce transfrontières, y compris électronique, sont plus élevés.

Les écarts entre les genres concernant l'accès aux technologies et aux compétences numériques sont également courants dans de nombreux pays, par

exemple en Éthiopie, en Somalie et au Soudan du Sud. Les disparités en matière de développement des cadres réglementaires des TIC dans de nombreux pays d'Afrique de l'Est ont aussi des répercussions sur la croissance des marchés de services à large bande. Par exemple, Djibouti, l'Éthiopie et la Somalie n'ont créé que récemment un organisme de réglementation du secteur des TIC, tandis que le Kenya est beaucoup plus avancé puisqu'il en possède un depuis les années 1990.

Il est également nécessaire de renforcer les environnements actuels en matière de politique, de régime juridique et de réglementation afin d'intensifier la concurrence et de créer des conditions égales dans toute la région pour attirer davantage d'investissements dans l'infrastructure de connectivité, de façon à mettre en place un marché numérique plus intégré. Par exemple, les données doivent pouvoir circuler de façon plus libre et plus sûre à travers les frontières pour favoriser le commerce numérique.

De même, la cybersécurité sera essentielle pour stimuler le commerce transfrontières des services numériques. Or il y a d'importantes disparités dans les régimes de gouvernance des données et la préparation à la cybersécurité dans l'ensemble de la région. Alors que le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie ont un niveau de préparation à la cybersécurité supérieure à la moyenne mondiale, de nombreux autres pays tels que le Burundi, Djibouti, l'Érythrée et le Soudan du Sud sont encore très en dessous de la moyenne.

Il y a aussi des disparités dans le niveau de développement des services financiers, avec des cadres de paiements aux niveaux national et régional qui restent sous-développés et manquent d'interconnectivité, ce qui nuit encore davantage au commerce dans la région. Actuellement, les niveaux de commerce électronique et de commerce intrarégional en Afrique de l'Est sont encore relativement faibles.

Par conséquent, pour accélérer l'intégration régionale, il faudra adopter une approche globale du développement numérique et poser les fondements essentiels tels que la gouvernance des données, les services financiers et le capital numérique en vue de permettre la croissance de l'économie numérique. Il faudra aussi des efforts d'harmonisation des politiques et des réglementations dans l'ensemble de la région.

Note : Pour des renseignements complémentaires, voir le projet d'intégration numérique régionale en Afrique de l'Est de Banque mondiale à l'adresse suivante: <https://projects.banquemondiale.org/fr/projects-operations/project-detail/P176181>. L'Afrique de l'Est comprend les pays suivants: Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie. Pour des renseignements complémentaires de caractère général, voir Banque mondiale (2018).

Politiques en matière de données et commerce des services

L'adoption accrue de technologies numériques et la diffusion des services liés aux TIC comme l'Internet à large bande et l'informatique en nuage ont favorisé non seulement le commerce des services numériques, mais aussi la circulation des données à travers les frontières. Cela a conduit à examiner de plus près les mesures gouvernementales qui restreignent les flux de données.

Une étude récente portant sur le niveau de restrictivité des politiques en matière de données pour un échantillon de 64 économies constate que les mesures restrictives sont associées de façon importante à un niveau moindre d'importations de services à forte intensité de données (van der Marel et Ferracane, 2021). Comme les services à forte intensité de données servent d'intrants dans une gamme croissante d'activités économiques, la réduction des importations due à des politiques restrictives et à des exigences en matière de localisation peut avoir une incidence négative sur les secteurs utilisateurs et limiter les gains de productivité généralement associés à la numérisation.

(c) Politiques relatives au commerce des services et autonomisation économique des femmes

Comme les niveaux d'emploi féminin sont beaucoup plus élevés dans les services, on peut s'attendre à ce que les femmes retirent plus d'avantages des exportations de services que des exportations de produits manufacturés. Selon une étude récente sur l'Inde, l'ouverture du secteur des services a contribué à combler les écarts d'éducation entre hommes et femmes en relevant les niveaux d'éducation des femmes plus que ceux des hommes (Nano *et al.*, 2021).

La stimulation des échanges dans des secteurs tels que le tourisme, l'éducation et la distribution a un effet positif sur l'autonomisation économique des femmes. Les politiques gouvernementales qui ménagent un environnement favorable à la croissance de ces secteurs, y compris en libérant le commerce selon le mode 3 (présence commerciale), peuvent créer des possibilités d'emplois considérables pour la main-d'œuvre féminine.²⁵

(d) Politiques relatives au commerce des services et atténuation et adaptation face au changement climatique

Le commerce des services environnementaux peut jouer un rôle essentiel dans la transition vers une économie sobre en carbone. Ces services sont souvent incorporés dans des biens environnementaux, car ils font généralement partie intégrante du transfert et de l'utilisation de technologies bas carbone. Les services environnementaux sont par exemple les suivants: construction, exploitation et entretien d'équipements de production et de distribution d'énergie renouvelable; services consultatifs pour la réduction des émissions provenant des véhicules; application de technologies vertes dans le secteur manufacturier; services

consultatifs pour l'aménagement du territoire et les pratiques agricoles; et services relatifs à l'inspection, à la certification et à l'essai des produits et services issus des technologies bas carbone.

Le commerce des services environnementaux relève principalement du mode 3, suivi par le mode 4 (mouvement temporaire de fournisseurs de services). Comme dans tous les autres secteurs, les progrès technologiques élargissent la gamme des services environnementaux qui peuvent être fournis à distance selon le mode 1 (fourniture transfrontières) (APEC, 2021).²⁶

Malgré l'importance grandissante des services environnementaux, le commerce de ces services fait encore l'objet de mesures restrictives qui gonflent le coût des projets environnementaux dans lesquels ils sont utilisés. Par exemple, les restrictions à la fourniture de services environnementaux peuvent nuire aux activités d'ingénierie et de consultation, avec des effets sur plusieurs autres composantes des projets environnementaux qui dépendent de ces types de services pour fonctionner, par exemple l'énergie renouvelable, l'agriculture intelligente et le traitement de l'eau.

Des restrictions supplémentaires visant les services qui soutiennent le commerce des biens et services environnementaux peuvent aussi avoir un effet négatif sur ces produits. L'élargissement de l'accès aux services liés aux TIC peut jouer un rôle essentiel dans le transfert et la mise en œuvre de nouvelles technologies environnementales.

Les services montrent comment le commerce peut constituer à la fois un facteur favorable et une solution potentielle face au changement climatique. Aucun autre secteur ne l'illustre de façon plus palpable que celui des transports (voir l'encadré 9).

Le changement climatique peut perturber le commerce en modifiant les avantages comparatifs à la suite de pertes de productivité induites par le climat. On a constaté que la plus grande fréquence des épisodes de chaleur extrême réduisait moins la productivité dans le secteur des services et le secteur manufacturier que dans le secteur agricole. Un degré d'augmentation de la température dans un pays se traduit par une croissance moindre des exportations pour l'agriculture et l'industrie légère (OMC, 2022b).²⁷

Le changement climatique incitera de plus en plus les pays confrontés à une hausse des

Encadré 9. Le défi de la décarbonation des services de transport

On estime que le transport des marchandises et des personnes à travers le monde par divers modes est responsable de 7% des émissions totales de CO₂. Même si le transport fait souvent partie d'une chaîne d'approvisionnement moins polluante, l'industrie déploie actuellement des efforts notables pour réduire l'empreinte carbone de ce secteur.

Bien qu'il soit sans doute le mode de transport des marchandises le plus respectueux du climat, le transport maritime émet une quantité non négligeable de près d'un milliard de tonnes de CO₂ par an, et plusieurs initiatives sont en cours pour réduire ces émissions – par exemple en ralentissant la vitesse des navires et en développant des carburants neutres en carbone.

L'utilisation de carburants ayant une meilleure efficacité carbone comme le méthanol est également en cours de développement. Toutefois, cela veut dire qu'il faudra construire dans le monde entier les infrastructures nécessaires à une industrie des transports maritimes entièrement nouvelle reposant sur le méthanol – un défi important qui exigera de gros investissements.

Des pressions s'exercent également sur l'aviation – transport de fret et de passagers – pour qu'elle réduise ses émissions, comme l'illustre le phénomène de la « honte de prendre l'avion » parmi les consommateurs et les campagnes d'incitation à « rester au sol ». L'Organisation de l'aviation civile internationale a adopté une politique d'atténuation basée sur des améliorations technologiques, y compris en fixant des normes d'émission et en introduisant des biocarburants, en favorisant les améliorations opérationnelles grâce au suivi de l'efficacité en carburant et à des itinéraires de vol plus directs, en améliorant l'efficacité en carburant des aéroports et en limitant les émissions de CO₂ grâce au Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA).

Le coût des nouvelles mesures d'atténuation dans le transport international n'est pas facile à évaluer, car ces mesures ainsi que les nouveaux modèles d'entreprise sont encore en débat, les nouvelles technologies sont en cours de développement et les habitudes de voyage – notamment pour affaires – semblent avoir durablement évolué à la suite de la pandémie.

Source : Brenton et Chemutai (2021).

températures à déplacer des ressources vers les activités qui ont une empreinte carbone ou environnementale moindre. Bon nombre de ces activités feront partie du secteur des services. Les mesures prises pour réduire les coûts du commerce des services peuvent faciliter de façon plus ordonnée et adéquate les ajustements à apporter aux structures de production.

L'absence de diversification et la forte dépendance aux produits de base peuvent exacerber la vulnérabilité au changement climatique. Les services offrent d'importantes possibilités de diversification en étant généralement moins sensibles aux effets du changement climatique que, par exemple, les secteurs qui dépendent davantage de l'utilisation des terres et des autres ressources naturelles.

C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que les rendements agricoles risquent d'être le plus affectés par le changement climatique, avec des incidences de grande portée sur l'emploi, notamment pour les travailleurs et les ménages pauvres (Brenton et Chemutai, 2021).

On constate que les pays plus ouverts au commerce ont une meilleure capacité de

s'adapter aux chocs causés aux structures de production par le climat (OMC, 2022a).

L'augmentation des échanges permet aux pays d'accéder aux biens et services qui offrent la meilleure efficacité et la meilleure qualité, ce qui réduit le coût de la protection environnementale, tandis que les nouveaux investissements aident à moderniser les infrastructures. Les services environnementaux sont la condition sine qua non du bon fonctionnement des produits environnementaux. L'adoption de mesures destinées à accroître les échanges devrait donc viser à la fois les biens et les services en question.

Dans le même temps, l'investissement étranger peut favoriser la diffusion des technologies d'atténuation, rendre les services connexes plus disponibles et plus accessibles au niveau mondial et intensifier les activités et les initiatives nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques. Cela est particulièrement important pour les économies en développement, qui manquent de capacités technologiques et institutionnelles en matière d'atténuation du changement climatique. L'encadré 10 décrit l'engagement pris par le Gabon pour réduire ses émissions de carbone et le rôle joué par les services environnementaux à cet égard.

Encadré 10. Comment le commerce des services peut-il aider le Gabon à décarboner et à diversifier son économie ?

L'économie gabonaise reste très tributaire de ressources naturelles telles que le pétrole pour sa croissance, ses exportations et ses recettes budgétaires – toutes ces ressources dépendant lourdement des activités extractives. Toutefois, la baisse des prix et de la production a entraîné une diminution progressive de la part du secteur pétrolier.

En conséquence, le secteur des services est devenu l'un des principaux moteurs de l'économie, avec une part importante de la production et de l'emploi globaux. Pour autant, le niveau des exportations de services reste très bas, ce qui révèle un potentiel inexploité de croissance du secteur.

Les travaux récents de la Banque mondiale ont recensé plusieurs sous-secteurs de services qui peuvent aider le Gabon à accroître ses échanges de services et à diversifier son économie, par exemple

l'écotourisme, les services environnementaux et les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

Écotourisme

Les forêts gabonaises abritent une remarquable biodiversité, ce qui fait du pays une destination écotouristique prometteuse. Une partie importante du territoire est aussi réservée à des parcs nationaux et à des aires protégées. Dès avant la pandémie de COVID-19, l'écotourisme était la deuxième source de recettes liées au commerce des services.

Pourtant, malgré plusieurs programmes de subventions, le secteur reste balbutiant, avec des hôtels peu nombreux, qui ne sont pas correctement desservis par des liaisons de transport, et un réseau routier sous-développé.

La disparition progressive de la pandémie offre la possibilité de relancer le secteur et d'investir dans des efforts en faveur de l'image de marque du Gabon pour qu'il soit reconnu comme une destination écotouristique privilégiée. Le développement du secteur exigera aussi des améliorations dans les sous-secteurs de services adjacents tels que le transport aérien. L'un des moyens pour le Gabon d'améliorer ses services de transport est de développer les connexions aériennes avec les compagnies des principaux pays sources.

Services environnementaux

Le Gabon est confronté à trois défis sur sa trajectoire environnementale: atténuer les effets du changement climatique; décarboner son panier de produits et d'exportations; et exploiter le potentiel économique de ses ressources naturelles abondantes, notamment les forêts pluviales.

Le pays s'est montré fermement déterminé à protéger ses forêts et sa biodiversité, à réduire ses émissions de carbone et à maîtriser les risques liés au climat. Toutefois, pour atteindre ces objectifs, il faut des services environnementaux sophistiqués. Le Gabon reste très dépendant de l'importation de services environnementaux techniques et spécialisés. Le potentiel de développement des services environnementaux est donc important, et cela l'aidera à concrétiser ses engagements environnementaux, tout en diversifiant son panier d'exportations grâce à une meilleure capacité de vendre ses compétences dans la région.

Source : Banque mondiale (2022).

* Voir https://www.cafi.org/sites/default/files/2021-02/Gabon_2015_SM%20A_PlanStrategiqueGabonEmergent.pdf.

Services liés aux TIC

The *Plan stratégique Gabon émergent* et le *Plan Gabon numérique* expriment l'engagement du pays d'investir dans les services numériques.* Toutefois, malgré les progrès réalisés, il y a encore des possibilités de développer l'économie numérique et d'accroître les échanges de services liés aux TIC. Le développement de l'industrie numérique locale pourrait favoriser la création d'emplois, notamment pour les jeunes, contribuer à la relance économique et sociale et promouvoir la diversification des échanges. Les efforts dans ce sens devront s'appuyer sur une plus grande participation à la Zone de libre-échange continentale africaine et aux discussions qui ont lieu à l'OMC sur les services et le commerce numérique.

Pour développer son économie de services, le Gabon devra s'attaquer à plusieurs autres contraintes qui limitent la croissance du secteur, notamment en améliorant les services de transport pour favoriser la connectivité aérienne, maritime et terrestre. Les faiblesses de l'infrastructure de transport nationale ont aussi un effet sur le commerce des marchandises. En outre, la qualité médiocre des installations logistiques et commerciales limite la capacité du pays d'exporter et d'importer des marchandises essentielles pour ces secteurs, ce qui entraîne une augmentation parallèle des coûts du commerce.



L'élargissement de l'accès aux services liés aux TIC peut jouer un rôle essentiel dans le transfert et la mise en œuvre des nouvelles technologies environnementales.

(e) Liens entre le commerce des services et l'agriculture

L'accès à des services efficaces grâce au commerce et à l'investissement revêt de plus en plus d'importance pour la production et les exportations agricoles. Une large gamme de services intervient à tous les stades de la chaîne de valeur alimentaire, depuis les services financiers, les services de transport, les services de distribution et les services logistiques jusqu'aux technologies et aux services plus spécialisés (par exemple les services vétérinaires, l'analyse des sols ou la météorologie).

Greenville *et al.* (2019) constatent que les services intrants représentent 30% de la valeur finale des produits agroalimentaires dans les économies à revenu élevé et 23% dans les économies à revenu intermédiaire et à faible revenu. En ce qui concerne l'exportation, ils estiment que la valeur ajoutée des services représente 23% de la valeur moyenne des exportations de produits alimentaires et 14% de

la valeur des exportations de produits agricoles, avec toutefois des différences importantes entre les pays.

La contribution des services à la production et aux exportations agricoles est de plus en plus liée aux services numériques qui rendent l'agriculture « plus intelligente » (c'est-à-dire plus productive et durable à la fois). L'agriculture abandonne de plus en plus les outils manuels, la traction animale et la mécanisation motorisée au profit des technologies numériques.

Les services numériques comprennent par exemple les services de partage d'actifs, qui relient les propriétaires de technologies (tracteurs, drones) aux agriculteurs ayant besoin de ce type d'équipement (FAO, 2022).²⁸ Bon nombre de ces technologies s'appuient sur des applications fonctionnant sur smartphone ou grâce à un système de messagerie.



L'agriculture abandonne les outils manuels, la traction animale et la mécanisation motorisée au profit des technologies numériques.

Les services liés aux TIC permettent aux agriculteurs d'accéder à des renseignements plus actuels et de meilleure qualité sur les propriétés du sol, la température et les conditions météorologiques, la croissance des cultures, les niveaux d'alimentation du bétail et les conditions du marché, ce qui réduit les coûts d'information et de coordination.²⁹ Les solutions de surveillance du matériel offrent un autre exemple de numérisation croissante de l'agriculture.

Ces services permettent d'automatiser le fonctionnement d'une série d'équipements tels que les pompes d'irrigation ou de suivre le mouvement du matériel et des animaux. Les technologies qui améliorent la productivité tout en réduisant l'utilisation des intrants et en maximisant la gestion des ressources et la durabilité environnementale font partie de ce qu'on appelle aujourd'hui l' « agriculture de précision »

Les services numériques transforment aussi les chaînes de valeur en aval par le biais des activités de transport, de logistique, de distribution et de vente au détail. Ils offrent l'avantage d'abaisser les coûts, de réduire les délais de livraison et d'améliorer la traçabilité des produits sur l'ensemble de la chaîne de valeur, ce qui permet de mieux équilibrer l'offre et la demande et de contribuer à une amélioration de la sécurité alimentaire.

Les marchés de services efficaces peuvent faciliter l'adoption de meilleures pratiques agricoles qui contribuent à accroître la productivité et aident à renforcer la résilience et à améliorer la qualité des produits et l'utilisation efficace des ressources (FAO, 2019). L'adoption des technologies numériques et des services connexes dépend en partie de la politique agricole des pouvoirs publics et – fondamentalement – d'un environnement favorable qui facilite l'accès aux services connectés (voir aussi OCDE, 2022b).

(f) La contribution des politiques visant le commerce des services aux efforts de diversification

La diversification soutenue dépend de la contribution des services aux gains de productivité et d'efficacité allocative à l'échelle de l'économie. Des régimes bien conçus de commerce des services constituent des éléments essentiels d'un cadre de politique générale et d'un climat des affaires qui facilitent la concurrence et l'investissement dans de nouvelles activités, stimulent l'expansion du secteur privé et accélèrent la réallocation des ressources vers des activités plus productives, ce qui élargit la base des activités économiques (Banque mondiale, 2019).

Les travaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2022) soulignent que l'utilisation des services numériques, des services aux entreprises et des services financiers est essentielle à la transformation structurelle et à la diversification des pays africains – dont beaucoup restent inutilement dépendants des exportations de produits de base, qui sont associés à une faible croissance et à une vulnérabilité économique. Le cas du Gabon (voir l'encadré 10) souligne le rôle que les services peuvent jouer dans la diversification des économies tributaires des

industries extractives. De même, un rapport récent de la Banque asiatique de développement (BAsD, 2021b) insiste sur la nécessité critique d'une plus grande diversification économique en Asie centrale, soulignant l'importance des politiques favorables au commerce des services dans ces efforts (voir l'encadré 11).

Les services touristiques, outre qu'ils sont la principale source d'exportation des MPME et le plus gros employeur de main-d'œuvre féminine (OMC, 2019), offrent également un potentiel important de diversification des exportations. Le cas du Gabon attire aussi l'attention sur les possibilités liées aux nouvelles tendances en faveur du tourisme durable et écologique.

Les chaînes de valeur du tourisme ont de solides liens en aval et en amont avec d'autres secteurs de services (par exemple les transports, la vente au détail, les services de spectacles et les services culturels, la gestion des conférences, les services de construction et l'artisanat), ainsi qu'avec l'agro-industrie et le secteur manufacturier, ce qui favorise encore la diversification économique (CNUCED, 2022).

Encadré 11. Tirer parti des services pour la diversification économique en Asie centrale

La production et les exportations de nombreuses économies membres du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale (CAREC) sont dominées par des produits primaires et à forte intensité de ressources telles que le pétrole brut, les métaux et les produits agricoles. Les membres du CAREC* ont besoin d'accélérer leur diversification économique, d'augmenter leurs revenus et d'accroître leur productivité.

Les services ont apporté une contribution importante à leur croissance économique. Le taux de croissance de la valeur ajoutée brute est beaucoup plus rapide dans le secteur des services que dans celui de l'agriculture pour tous les membres ainsi que dans le secteur manufacturier pour la plupart d'entre eux.

Il manque toutefois des services intrants qui permettent de soutenir la diversification économique, et il subsiste une forte concentration d'économies manufacturières qui dépendent des ressources naturelles. Les membres du CAREC pourraient stimuler davantage la croissance de leurs secteurs de services, notamment les sous-secteurs essentiels à la diversification économique et au développement durable, qui sont entre autres les suivants :

- services de télécommunication et d'information ;
- services financiers ;
- services d'éducation et de R-D ;
- services touristiques ;
- services de transport de marchandises et d'entreposage ;
- services de contrôle de la qualité et de certification ;
- autres services agricoles.

La plupart de ces sous-secteurs fournissent des services aux producteurs (c'est-à-dire des intrants dans d'autres activités économiques). Leur fonctionnement efficace est une condition préalable à de solides résultats dans le reste de l'économie. La qualité des institutions qui se trouvent à l'interface des pouvoirs publics et de l'économie détermine aussi jusqu'à quel point – et dans quelle mesure – les services favorisent la croissance et l'avancement d'un pays.

Les membres du CAREC doivent adopter une approche cohérente et globale du développement équilibré des secteurs de services interdépendants. L'instauration et le maintien de cadres juridiques et réglementaires favorables apporteront les plus grands avantages nets.

La libéralisation du commerce des services – grâce à la réduction des obstacles à l'investissement étranger direct, par exemple – est un moyen efficace de renforcer la concurrence dans les secteurs de services. Toutefois, l'ouverture des marchés doit se faire avec prudence pour gérer efficacement les coûts d'ajustement. Les pays qui libéralisent leur régime commercial des services doivent aussi renforcer les institutions chargées du marché du travail et la formation professionnelle. Et il est tout aussi essentiel de mettre en place et de moderniser l'infrastructure physique requise pour favoriser le développement du secteur des services.

Source : BAsD (2021b).

* Afghanistan, Azerbaïdjan, Chine, Kazakhstan, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan et Uzbekistan.

(g) La contribution du commerce des services à la réalisation des Objectifs de développement durable

Les politiques relatives au commerce des services sont un moyen important de respecter les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, dont plusieurs dépendent d'une amélioration des performances du secteur des services et d'un accroissement des échanges et de l'investissement dans divers secteurs clés.

Le rôle attribué au commerce dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ONU, 2015) est expressément énoncé dans l'ODD 17, qui préconise d'accroître les exportations des pays en développement et des pays les moins avancés. Les services sont essentiels pour atteindre cet objectif en raison de leur présence croissante dans les paniers

d'exportations des économies en développement et compte tenu du potentiel qu'ils représentent pour la croissance future. Cela vaut en particulier pour les services fournis par voie numérique en raison de la marge considérable qui existe pour réduire des obstacles au commerce des services qui sont actuellement élevés.

Au-delà de l'ODD 17, le commerce des services est important pour la réalisation de plusieurs autres ODD, car il apporte une contribution centrale à la croissance économique, à l'allègement de la pauvreté et à la création d'emplois. Le commerce et l'investissement dans le domaine des services sont aussi importants en raison de leurs effets sur l'autonomisation économique des femmes et de la contribution des services à l'atténuation et à l'adaptation face au changement climatique, comme expliqué ci-dessus.

En améliorant globalement l'efficacité allocative et les résultats sectoriels, les marchés de services plus ouverts et bien réglementés peuvent contribuer à l'avancement des ODD en améliorant l'accès aux services sur lesquels repose la concrétisation de nombreux ODD et en élargissant l'utilisation de ces services.

En effet, de nombreux ODD mentionnent expressément ou impliquent des secteurs de services en particulier, parmi lesquels la santé,

l'éducation, la voirie, la distribution d'eau, les services environnementaux, les services financiers, les services liés aux TIC, le transport et les services liés à l'énergie. Cela souligne à quel point la réalisation des ODD est – dans une large mesure – un programme relatif aux services, de telle sorte que l'accroissement des capacités en matière de services et de la productivité de divers services ainsi que leur plus grande échangeabilité revêtent une importance considérable.

Un excellent exemple, particulièrement évident durant la pandémie de COVID-19, est la forte croissance de l'éducation en ligne, y compris à travers les frontières. Ces échanges ont joué un rôle important dans le maintien de l'accès à l'éducation et le renforcement du capital humain (ODD 4) (OMC, 2022c).

Fiorini et Hoekman (2018) montrent de façon empirique comment l'amélioration de l'accès aux services impliqués dans la réalisation de divers ODD, notamment les services financiers, les services liés aux TIC et les services de transport, est associée à des politiques moins restrictives concernant le commerce des services. Les initiatives prises pour faciliter ce commerce et réduire le coût des échanges en abaissant les obstacles sont déterminantes pour améliorer les performances des services essentiels à la réalisation des ODD ainsi que l'accès à ces services.

2. Relever la barre en ce qui concerne les politiques relatives au commerce des services

Malgré la réorientation de l'économie vers les services et le rôle croissant des services dans le commerce mondial, il faut accorder une plus grande attention aux politiques qui concernent ce secteur – et notamment ses dimensions commerce

et investissement. Cela permettrait d'accroître sensiblement la contribution que le commerce des services peut apporter au développement, à la productivité globale, aux résultats commerciaux, à la diversification et à l'inclusion.

(a) Les obstacles au commerce des services restent élevés

Les indices de restriction au commerce des services élaborés par la Banque mondiale et le Secrétariat de l'OMC ainsi que par l'OCDE tendent à montrer que, malgré les efforts continus déployés par de nombreux pays pour

réformer de façon unilatérale leurs politiques en faveur de la concurrence, les obstacles au commerce et à l'investissement dans le secteur des services restent globalement élevés, même s'ils varient beaucoup selon les secteurs, les

modes de fourniture, les régions et les niveaux de développement. Les restrictions tendent à être plus sévères dans des secteurs tels que les services professionnels et les services de transport, par exemple, que dans les services de télécommunication ou de distribution (voir le graphique 23). Dans les économies à revenu inférieur, la restrictivité est en moyenne plus forte dans tous les secteurs analysés.

L'IRES montre également dans quelle mesure les secteurs de services qui sont particulièrement importants pour renforcer l'intégration commerciale sont soumis à des restrictions commerciales dans le monde. Les secteurs essentiels à la circulation des marchandises à l'intérieur et au-delà des frontières, comme les services de transport, se heurtent à de fortes restrictions dans un grand nombre d'économies.

De même, malgré le rôle des télécommunications comme vecteur de la fourniture électronique

de services et du commerce électronique en général, un certain nombre de pays limitent les échanges de ce secteur selon le mode 3. Les obstacles visant le commerce des services qui constituent des sources importantes de valeur ajoutée dans les exportations de produits manufacturés, comme les services professionnels, sont également élevés.

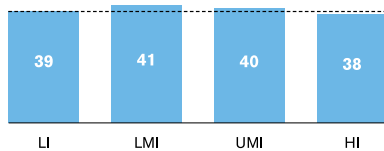
Borchert *et al.* (2020) montrent néanmoins que le niveau général de restrictivité des échanges de services a baissé dans le monde entre 2008 et 2016, malgré des différences entre les secteurs. Plus récemment, à propos de l'évolution des politiques dans 46 pays, l'OCDE (2022a) constate que la restrictivité des échanges de services s'est accentuée durant la pandémie, notamment dans les secteurs qui permettent le commerce numérique tels que les services informatiques et de télécommunication, ainsi qu'à la suite des restrictions plus sévères touchant la fourniture de services selon le mode 3.

Graphique 23.

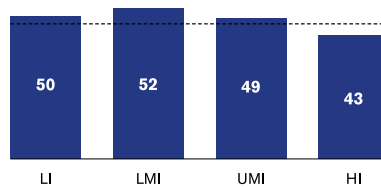
Restrictivité des échanges de services par secteur et niveau de revenu

(Valeurs de l'IRES)

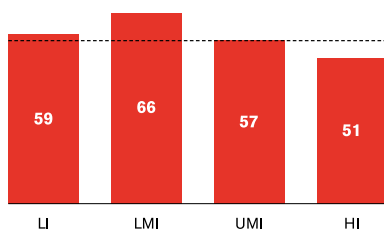
DISTRIBUTION



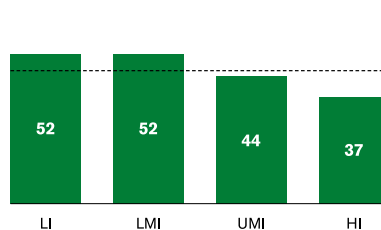
FINANCIERS



PROFESSIONNELS

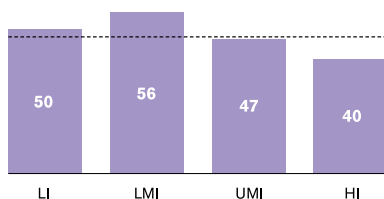


TÉLÉCOMMUNICATIONS



Source : Base de données de la Banque mondiale et de l'OMC sur les politiques relatives au commerce des services, disponible à l'adresse <http://i-tip.wto.org/services>.

TRANSPORT



Note : Ce graphique illustre le niveau moyen de restrictivité des régimes appliqués par 129 pays dans 5 grands secteurs. Chaque graphique individuel présente les valeurs moyennes de l'IRES des 129 économies, par groupe de revenu. LI – faible revenu; LMI – revenu intermédiaire de la tranche inférieure; UMI – revenu intermédiaire de la tranche supérieure; HI – revenu élevé. La ligne en pointillé indique la moyenne mondiale pour le secteur en question. Les valeurs de l'IRES correspondent à trois périodes de collecte de données: 2020-2021 pour les économies d'Afrique et des îles du Pacifique; 2019 pour les parties à l'Accord de libre-échange d'Europe centrale et 2016 pour toutes les autres économies. L'indice quantifie les politiques appliquées en matière de commerce des services sur une échelle allant de 0 (totalement ouvertes) à 100 (les plus restrictives pour les échanges).

(b) Engagements multilatéraux limités concernant le commerce des services

Les obstacles sont plus élevés pour le commerce des services que pour le commerce des marchandises et, au niveau multilatéral, les engagements concernant l'accès aux marchés sont plus limités pour les services, avec de nombreux secteurs qui ne sont toujours pas consolidés (c'est-à-dire que l'accès aux marchés ou le traitement national peuvent être limités) chez un certain nombre de Membres de l'OMC – notamment les Membres originels.

Dans l'ensemble, les Membres de l'OMC ont fait jusqu'à présent un usage limité de l'AGCS pour encourager une diminution de la restrictivité des échanges de services ou garantir les niveaux d'accès existants de façon à rendre leurs politiques plus prévisibles et à empêcher le recours à des mesures restrictives pour le commerce et l'investissement.

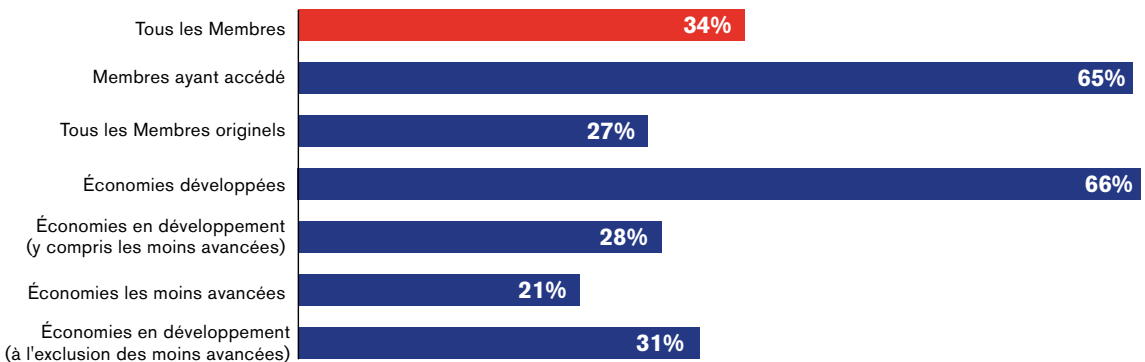
Depuis la conclusion des négociations prolongées (c'est-à-dire postérieures au Cycle d'Uruguay) sur les télécommunications et les services financiers en 1997, les Membres de l'OMC n'ont pas amélioré collectivement par des négociations leurs engagements concernant l'accès aux marchés. Les seules améliorations enregistrées proviennent des engagements inscrits dans les listes des Membres ayant accédé récemment à l'Organisation.

La plupart des Membres de l'OMC n'ont inscrit aucun engagement dans la majorité des secteurs visés par l'AGCS. En moyenne, les listes des Membres comportent des engagements spécifiques dans un tiers environ des sous-secteurs de services (voir le graphique 24). La portée sectorielle varie grandement selon les Membres, les économies développées ayant en moyenne plus d'engagements que les économies en développement (66% contre 31%), ces dernières en ayant plus que les économies les moins avancées (21%).

Dans les secteurs où des engagements concernant l'accès au marché sont inscrits, bon nombre de ces engagements ne sont toujours pas consolidés pour certains modes de fourniture ou permettent le maintien des mesures restrictives (limitations) existantes. À l'exception notable des Membres qui ont accédé à l'OMC après sa création, les niveaux d'ouverture existants ne sont généralement pas consolidés dans les engagements au titre de l'AGCS. Cela veut dire qu'en moyenne le niveau de restrictivité des politiques permis par l'AGCS dépasse de loin la restrictivité des politiques appliquées au commerce des services.³⁰

Graphique 24.

Proportion moyenne des sous-secteurs de services visés par des engagements spécifiques au titre de l'AGCS pour certains groupes de Membres de l'OMC



Source : Secrétariat de l'OMC.

(c) Les accords commerciaux préférentiels contiennent des engagements plus approfondis, creusant l'écart avec les consolidations multilatérales

Les engagements inscrits dans les listes évoqués ci-dessus contrastent avec les engagements souscrits dans les accords commerciaux préférentiels (ACPr) sur les services, dont le nombre a augmenté rapidement depuis la création de l'OMC (voir le graphique 25) et au titre desquels les parties ont contracté en moyenne des niveaux beaucoup plus élevés d'engagements qu'à l'échelle multilatérale (voir le graphique 26).³¹

Même si, contrairement aux accords sur les marchandises, les ACPr sur les services n'entraînent concrètement qu'une libéralisation supplémentaire marginale³², la plupart d'entre eux réussissent beaucoup plus largement que l'AGCS à consolider les niveaux existants de mesures discriminatoires et de mesures entravant l'accès aux marchés.³³

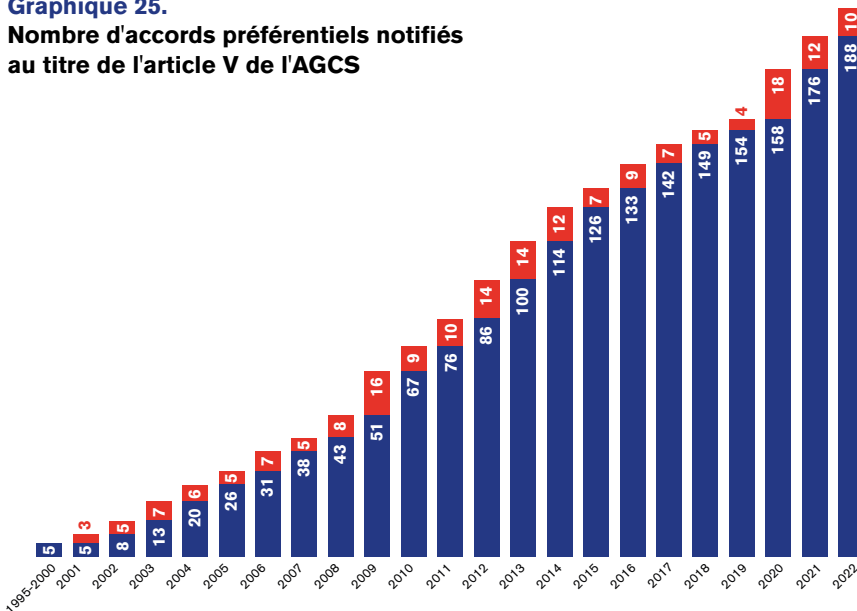
Toutefois, malgré la forte augmentation de leur nombre depuis 2000, les ACPr sur les services ne couvrent qu'une partie de l'ensemble des relations commerciales entre les Membres de

l'OMC et omettent largement le commerce avec et entre les Membres plus pauvres.

Les recherches tendent à montrer que les ACPr sur les services favorisent la participation aux CVM grâce à des liens à la fois en aval et en amont. Lee (2019) constate que ces ACPr augmentent les exportations de produits manufacturés dans le cadre des CVM en provenance des pays en développement vers les pays développés ainsi qu'entre les pays en développement. L'effet de ces accords sur les exportations brutes est deux fois plus élevé que celui des ACPr qui ne concernent que le commerce des marchandises. Diaz-Mora *et al.* (2022) montrent que les ACPr sur les services accroissent la valeur ajoutée des services incorporés dans les exportations de produits manufacturés des pays partenaires, l'impact étant supérieur pour les accords plus profonds portant sur un éventail plus large de domaines à l'intérieur des frontières (tels que l'investissement et les questions liées à la propriété intellectuelle).

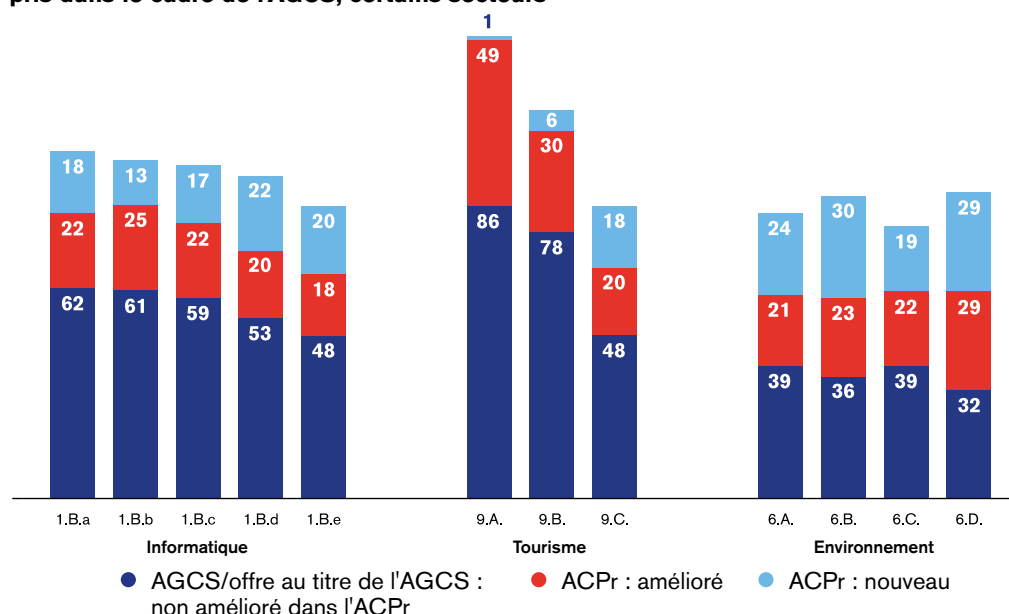
Graphique 25.

Nombre d'accords préférentiels notifiés au titre de l'article V de l'AGCS



Source : Secrétariat de l'OMC, calculs à partir de <http://rtais.wto.org/UI/PublicMaintainRTAHome.aspx>.

Note : Les nouveaux accords visés à l'article V notifiés chaque année apparaissent en orange, tandis que les accords notifiés précédemment apparaissent en bleu.

Graphique 26.**Engagements inscrits dans les accords commerciaux préférentiels et allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS, certains secteurs**

Source : Roy et Sauvé (à paraître).

Note : Sur la base de 142 des 193 accords commerciaux régionaux notifiés au titre de l'article V de l'AGCS au 1^{er} mars 2023, en comptant l'UE-25 pour 1. « AGCS/offre au titre de l'AGCS : non amélioré dans l'ACPr » indique le nombre de Membres ayant contracté des engagements au titre de l'AGCS ou présenté une offre pour le sous-secteur concerné dans les négociations à l'OMC sur les services et qui n'ont pas pris d'engagements meilleurs dans leurs ACR. « ACPr : amélioré » indique le nombre de Membres ayant contracté dans un ACR un engagement qui améliore un engagement ou une offre dans le cadre de l'AGCS. « ACPr : nouveau » indique le nombre de Membres ayant contracté un engagement dans le cadre d'un ACPr, alors qu'aucun engagement n'avait été contracté et aucune offre n'avait été présentée au titre de l'AGCS. Le sous-secteur 1.B Services informatiques et services connexes relève du secteur 1 Services fournis aux entreprises, qui comprend les catégories suivantes : 1.B.a Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques ; 1.B.b Services de réalisation de logiciels ; 1.B.c Services de traitement informatique ; 1.B.d Services de bases de données ; et 1.B.e Autres services informatiques. Le secteur 6 Services environnementaux comprend les services suivants : 6.A Services d'assainissement ; 6.B Services d'enlèvement des ordures ; 6.C Services d'assainissement et services analogues ; et 6.D Autres services environnementaux. Le secteur 9 Services relatifs au tourisme et aux voyages comprend les services suivants : 9.A Services d'hôtellerie et de restauration ; 9.B Services d'agences de voyages et d'organismes touristiques ; et 9.C Services de guides touristiques.

(d) Intérêt de la consolidation des niveaux existants d'ouverture dans les accords sur le commerce des services

Les obstacles au commerce imposent des coûts, auxquels s'ajoutent ceux qui résultent de l'incertitude liée à l'absence ou au nombre relativement limité d'engagements multilatéraux. Comme dans le cas de l'IED, les recherches soulignent que la prévisibilité des conditions d'accès aux marchés découlant des engagements pris à l'OMC à une valeur commerciale en soi. S'agissant des marchandises, l'incertitude concernant les politiques commerciales – représentée par l'écart entre les droits consolidés et les droits appliqués (également appelé « dilution ») – est considérée comme un important obstacle au commerce.³⁴

Des études récentes confirment que les engagements inscrits dans les listes annexées à l'AGCS et dans les ACPr ont aussi des effets positifs sur le commerce et l'investissement dans le secteur des services, même si l'on tient compte des niveaux d'ouverture appliqués. On a constaté par ailleurs que les engagements concernant les services qui consolident le statu quo réglementaire génèrent plus d'échanges que les engagements « dilués » (Ciuriak *et al.*, 2020 ; Lamprecht et Miroudot, 2018).

Notes

- 1 Du fait que le commerce des services s'étend, par exemple, à la présence des fournisseurs sous contrôle étranger ou au mouvement des personnes physiques, les politiques en la matière couvrent un large éventail de mesures publiques qui ont une profonde d'incidence sur le fonctionnement des marchés de services ainsi que sur les entreprises nationales. Les obstacles au commerce des services prennent généralement la forme de mesures publiques établissant une discrimination entre les services ou les fournisseurs de services étrangers et nationaux pour différents modes de fourniture (article XVII de l'AGCS : Traitement national). Les obstacles au commerce des services peuvent aussi prendre la forme de mesures discriminatoires ou non discriminatoires qui limitent le nombre total de fournisseurs ou d'opérations de services, la valeur des transactions, le nombre de personnes physiques employées ou la participation étrangère ou qui restreignent les types d'entités juridiques par l'intermédiaire desquels un fournisseur peut fournir un service (voir les précisions données à l'article XVI de l'AGCS : Accès aux marchés). Prises ensemble, les mesures concernant l'accès aux marchés et le traitement national déterminent en grande partie la mesure dans laquelle il existe une contestabilité internationale et une concurrence sur le marché des services d'un pays.
- 2 Voir la méthodologie décrite dans Miroudot *et al.* (2013).
- 3 Pour de plus amples renseignements sur ce qui détermine la croissance de la productivité totale des facteurs dans le secteur des services, voir van der Marel (2012).
- 4 Voir Nordås et Rouzet (2016).
- 5 Voir Nordås et Rouzet (2016) et Raballand et Macchi (2009).
- 6 On a constaté que les restrictions augmentaient les coûts de transport maritime de 26% à 68% et réduisaient les flux commerciaux de 48% à 77%.
- 7 Pour un compte rendu détaillé, voir Teravaninthorn et Raballand (2009).
- 8 Les données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur les nouveaux projets d'IED montrent que le secteur des services a représenté 60% de la valeur des projets confirmés en 2020-2021, contre 42% en 2003-2004. Le secteur des services représente aussi la plus forte valeur de projets nouveaux d'IED visant les pays en développement (52% en 2021, contre à peine 25% en 2003). Et les projets de ce type originaires des pays en développement concernent aussi de plus en plus le secteur des services (47% en 2021).
- 9 Pour des renseignements de caractère général, voir Thomsen et Mistura (2017) et CNUCED (2006).
- 10 Pour des recherches complémentaires dans ce domaine, voir Andrenelli *et al.* (2018) et Rouzet *et al.* (2017).
- 11 Voir Arnold *et al.* (2008, 2011, 2016) et Duggan *et al.* (2013). L'effet positif du commerce des services est aussi lié à la qualité des institutions et des cadres réglementaires. Beverelli *et al.* (2017) constatent que l'incidence de l'ouverture du commerce des services sur la productivité manufacturière d'un pays est plus forte pour les pays qui ont des institutions plus solides. De même, Fiorini et Hoekman (2020) constatent que l'incidence de l'ouverture des échanges selon le mode 3 sur la productivité manufacturière est plus élevée lorsque cette ouverture s'accompagne d'une réglementation économique nationale de qualité (favorable à la concurrence). Voir aussi Fiorini et Hoekman (2018a).
- 12 La sophistication des exportations correspond au niveau de productivité du panier d'exportations d'un pays. Un pays est considéré comme un exportateur plus sophistiqué s'il exporte plus de biens ayant une productivité supérieure (Su *et al.*, 2019). Voir aussi Hausman *et al.* (2007).
- 13 Voir Diaz-Mora *et al.* (2018), Liu *et al.* (2020) et Wolfmayr (2012). En outre, l'effet positif du commerce des services est lié à la qualité des institutions et des cadres réglementaires. Beverelli *et al.* (2017) constatent que l'incidence de l'ouverture du commerce des services sur la productivité manufacturière d'un pays est plus forte pour les pays qui ont des institutions plus solides. De même, Fiorini et Hoekman (2020) constatent que l'incidence de l'ouverture des échanges selon le mode 3 sur la productivité manufacturière est plus élevée lorsque cette ouverture s'accompagne d'une réglementation économique nationale de qualité (favorable à la concurrence). Voir aussi Fiorini et Hoekman, (2018a).
- 14 Cela concorde avec les recherches antérieures de Kowalski *et al.* (2015) et OCDE/OMC (2015).
- 15 Pour de plus amples renseignements, voir : Fernandes et Paunov (2012) pour le Chili ; Arnold *et al.* (2011) pour la République tchèque ; et Arnold *et al.* (2016), François et Hoekman (2010) et Heuser et Mattoo (2017) pour l'Inde.
- 16 Voir Nordås et Rouzet (2016).
- 17 Voir les recherches de Nordås et Rouzet (2016). Les effets négatifs d'une plus grande restrictivité des échanges de services sur les exportations peuvent être dus, au moins en partie, au fait que les obstacles au commerce des services ne

sont pas toujours discriminatoires et consistent plutôt en des mesures à l'intérieur des frontières qui engendrent également des coûts pour les fournisseurs nationaux.

- 18 Pour de plus amples renseignements, voir Miroudot et Cadestin (2017a).
- 19 Pour des renseignements de caractère général, voir Banque mondiale (2016) et OCDE/OMC (2015).
- 20 Des renseignements sur les difficultés en matière de commerce électronique et de connectivité dans le contexte de l'Aide pour le commerce figurent respectivement dans Marchetti (2018) et Roy (2017).
- 21 Pour un compte rendu, voir UIT (2016).
- 22 Pour de plus amples renseignements sur la libéralisation des télécommunications, voir Lestage *et al.* (2013).
- 23 Pour des renseignements de caractère général, voir Balchin *et al.* (2016), Djiofack-Zebaze et Keck (2009), Eschenbach et Hoekman (2006), Mattoo *et al.* (2006) et Nordås (2020).
- 24 Pour des renseignements de caractère général, voir Banque mondiale (2016).
- 25 Voir Lan et Shepherd (2019) et Sauvé (2019).
- 26 Voir aussi *Échanges de services liés à l'environnement*, document de l'OCDE COM/TAD/ENV/JWPTE(2015)61/FINAL, 27 mars 2017.
- 27 Jones et Olken (2010) constatent que la croissance des exportations de produits agricoles et de produits de l'industrie légère des PMA diminue en moyenne de 2% à 5,7% à la suite d'une hausse de 1°C de la température dans le pays (voir aussi Dell *et al.*, 2012).
- 28 On en a un exemple avec Hello Tractor, qui opère au Bangladesh, en Inde et au Pakistan ainsi que dans sept pays africains (FAO, 2022).
- 29 Pour des renseignements de caractère général sur les TIC dans l'agriculture, voir FAO (2017).
- 30 Pour des renseignements de caractère général sur les niveaux consolidés de restrictivité des échanges, voir Miroudot et Pertel (2015).
- 31 Pour des renseignements de caractère général, voir par exemple Roy (2014), Roy *et al.* (2007) et van der Marel et Miroudot (2014).
- 32 Il y a toutefois quelques exceptions importantes (voir Roy *et al.*, 2007).
- 33 Alors qu'un certain nombre d'ACPr qui appliquent la méthode de la liste positive de l'AGCS pour l'inscription des engagements ont produit des engagements plus approfondis qu'au niveau multilatéral, d'autres ACPr ont innové en utilisant

la méthode de la liste négative qui, entre autres choses, consolide les niveaux existants d'ouverture des échanges sur l'ensemble des secteurs, sauf mention contraire. Ces dispositions relatives au statu quo, utilisées par un nombre croissant de pays dans leurs ACPr, visent à favoriser la transparence et la prévisibilité, en offrant aux fournisseurs de services une certitude concernant les "règles du jeu" fondamentales, ce qui leur permet de planifier et de développer leurs opérations commerciales à long terme (Echandi, à paraître). En revanche, dans les accords qui comportent une liste positive, les obligations de libéralisation ne s'appliquent qu'aux secteurs expressément cités.

- 34 Dans une étude portant sur 149 pays, Osnago *et al.* (2015) constatent que la suppression de la « dilution » en matière de droits de douane (c'est-à-dire de la différence entre les taux consolidés et les taux appliqués) accroît de 12% la probabilité d'exporter. Une baisse de 1% de la dilution augmente les volumes d'exportation de 1%. Les auteurs constatent aussi qu'en moyenne l'incertitude en matière de politique commerciale équivaut à un niveau de droits de douane allant de 1,7% à 8,7%.



Engine 22

15:25:01

22

19

19

INDICATOR, WET ALERT

ATTN: Q QNH 3016A QFE 1003

CRS 23183R METAR AUTO

WIND 218/23 G 33 V

WGT > 5800kg

SEC

C OVC 1300

10/13/19

22

TO LAMPS
HP TOO
BE LOW

CLM BR
1 RSP

LAM BR
1 RSP

LVD BR
1 RSP

DET BR
1 RSP

www.2-Mon.t

NO.	DESCRIPTION	STATUS	REMARKS
1	PRE-FLIGHT	OK	
2	ENGINE START	OK	
3	FLIGHT DECK	OK	
4	WING	OK	
5	LANDING	OK	
6	POST-FLIGHT	OK	

GMC 1522:52 Q 22

3

Favoriser le développement économique par le biais du commerce des services

Principaux points

- Malgré les difficultés liées aux caractéristiques intrinsèques des services et à l'hétérogénéité des marchés, un engagement approfondi à l'égard de conditions nationales favorables à l'activité des entreprises et de l'ouverture du commerce des services est indissociable d'un programme d'action global destiné à renforcer la croissance.
- L'approfondissement de la coopération internationale en vue de rendre plus prévisibles les politiques et les engagements inscrits dans les accords commerciaux, d'abaisser les obstacles au commerce des services et de promouvoir l'adoption de pratiques réglementaires qui facilitent les échanges est indispensable pour concrétiser la promesse de développement qu'offre l'expansion du commerce des services.
- Même si les gains procurés par les réformes du secteur des services sont généralement dus en grande partie aux actions unilatérales des gouvernements, les accords commerciaux peuvent jouer un rôle complémentaire utile. Les disciplines inscrites dans ces accords au sujet de la réglementation intérieure sont aussi importantes, car elles contribuent à ce que les objectifs réglementaires soient poursuivis de manière à limiter les effets défavorables sur le commerce.
- L'Aide pour le commerce ciblée sur les efforts destinés à intensifier la coopération internationale, à réduire les coûts du commerce et à rendre les conditions commerciales plus transparentes et prévisibles pourrait aussi accélérer l'avancement du programme consacré au commerce des services – en particulier à l'OMC. Elle pourrait constituer un élément utile face aux difficultés que de nombreuses économies en développement et économies les moins avancées rencontrent dans les négociations sur le commerce des services pour mettre en œuvre les résultats négociés et exporter leurs services vers le marché mondial.
- Une initiative de « commerce des services pour le développement » pourrait aider à mobiliser plus d'assistance technique et de renforcement des capacités dans cinq domaines essentiels, avec les objectifs suivants :
 - (i) améliorer les sources de données et de renseignements sur le commerce des services ;
 - (ii) faciliter la participation des économies en développement aux négociations et discussions internationales sur le commerce des services ;
 - (iii) renforcer les cadres et les institutions de réglementation concernant les services ;
 - (iv) aider les économies en développement à exploiter les possibilités d'échanges de services offertes par l'accélération de la numérisation ;
 - (v) renforcer les capacités et les compétences du côté de l'offre pour permettre aux économies en développement d'accroître et de diversifier leurs exportations de services.

1. Approfondir la coopération internationale visant le commerce des services

Les gouvernements qui promulguent des politiques destinées à exploiter la contribution potentielle du commerce des services à une croissance économique et à un développement inclusifs sont confrontés à un certain nombre de difficultés, dont la moindre n'est pas la diversité de l'économie des services (voir l'encadré 12). Un approfondissement de la coopération internationale destinée à rendre les politiques intérieures plus prévisibles et plus crédibles, à

relever le niveau des engagements inscrits dans les accords commerciaux, à réduire les obstacles au commerce et à l'investissement dans le secteur des services et à promouvoir l'adoption de pratiques réglementaires qui facilitent les échanges est indispensable pour concrétiser ce potentiel. Dans bien des cas, un environnement national favorable sera déterminant pour recueillir les gains qu'offre l'expansion du commerce des services.

(a) Rendre les politiques plus prévisibles et réduire les obstacles au commerce des services

Les accords commerciaux peuvent jouer un rôle complémentaire utile dans la concrétisation des gains liés aux réformes du secteur des services, même si ces réformes sont généralement dues à l'action unilatérale des gouvernements. Les négociations sur le commerce des services méritent d'être poursuivies pour plusieurs raisons.

Démonstration de crédibilité

Les accords sur le commerce des services offrent aux gouvernements l'occasion d'exploiter les avantages liés à la pérennisation des réformes intérieures. Les engagements contraignants confèrent une crédibilité aux réformes intérieures et expriment la volonté d'améliorer le climat des affaires et de l'investissement. Le renforcement de la crédibilité qui découle des engagements multilatéraux est parmi les caractéristiques les plus importantes de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et, plus largement, du processus d'élaboration des règles de l'OMC. Des considérations similaires s'appliquent aux engagements contraignants inscrits dans les accords commerciaux préférentiels (Ciuriak *et al.*, 2020).

Les accords sur le commerce des services offrent la possibilité d'exprimer un engagement à l'égard des réformes futures, qui peut conférer un plus grand sens d'urgence à la nécessité d'une réforme intérieure de la réglementation, tout en

favorisant une voie d'ajustement ordonnée.¹ Un engagement d'ouverture du marché inscrit dans une liste peut être plus crédible que la simple annonce d'une réforme intérieure, notamment pour les pays confrontés à des primes de risque plus élevées exigées par les investisseurs.

Libéralisation réciproque

La libéralisation unilatérale des services, même si elle est courante, est loin d'être uniforme entre les régions, les pays, les secteurs et les modes de fourniture. Des obstacles importants subsistent, y compris dans des domaines qui intéressent particulièrement plusieurs pays en développement tels que le mouvement des personnes physiques ou les services professionnels. Si éclairées soient-elles, les réformes intérieures unilatérales ne sont pas destinées à remédier aux obstacles existant sur les marchés étrangers. Le seul moyen réalisable d'y parvenir est d'exploiter les possibilités de libéralisation réciproque avec les principaux partenaires commerciaux.

Les négociations fondées sur la réciprocité peuvent aider les gouvernements à surmonter la résistance au changement dans le pays. Un gouvernement peut avoir plus de facilité à réformer s'il parvient à démontrer que ses exportateurs auront des possibilités plus larges d'accès aux marchés, y compris dans les autres domaines d'une négociation commerciale.

Encadré 12. Importance de la différenciation: des réformes aux prises avec la nature diverse des services

L'ouverture des marchés de services à la concurrence étrangère place les décideurs face à une multitude de défis liés au degré élevé de différenciation qui caractérise l'économie des services.* La diversité du secteur des services montre à elle seule que les réformes doivent tenir soigneusement compte – et s'inspirer – des différences qui existent dans la nature des services, dans les rôles qu'ils jouent, dans les multiples modes selon lesquels ils sont échangés, dans l'intensité de la supervision réglementaire dont ils font l'objet, dans le large éventail des objectifs de politique publique que vise leur fourniture et dans les forces économiques et politiques qu'ils mettent en jeu.

Les services diffèrent en outre par leur intensité de compétences et de capital, le degré auquel ils sont connectés aux autres secteurs, leur propension à être fournis par des micro, petites et moyennes entreprises ou des grandes entreprises multinationales et la mesure dans laquelle ils peuvent être fournis à distance. Cette différenciation explique pourquoi la gouvernance du secteur des services ne repose que rarement – voire jamais – sur une approche uniforme. Elle explique aussi pourquoi les réformes intérieures ancrées dans les accords commerciaux avancent généralement de manière progressive.

Des services tels que le transport maritime, aérien et terrestre, le commerce de gros, la logistique et la livraison exprès sont tous essentiels à la production et à la facilitation des échanges de marchandises ainsi qu'au fonctionnement et à la résilience des réseaux de production transfrontières. Une multitude de services allant de l'énergie aux transports, en passant par les télécommunications, la banque, l'assurance, les services aux entreprises et les services professionnels, sont incorporés dans tous les biens et services que les économies produisent et échangent et dans lesquels elles investissent.

Les activités liées au tourisme sont la principale source de recettes d'exportation d'un grand nombre d'économies en développement, y compris de nombreuses économies parmi les moins avancées. Dans le monde entier, une vaste gamme de services d'information et de communication constitue l'épine dorsale du commerce électronique.

Les services d'éducation et de santé, avec leur caractéristique importante de bien public, sont essentiels pour disposer d'une population active en bonne santé, qualifiée et productive. Bien que, dans de nombreux pays, le secteur public soit très présent dans le secteur des soins de santé et que ce dernier compte parmi les secteurs qui affichent moins d'engagements dans les accords commerciaux, les échanges dans les deux domaines ont connu une croissance rapide ces dernières années et rapporté d'importantes recettes d'exportation dans un nombre croissant d'économies en développement.

Le haut degré de surveillance réglementaire qui vise les services illustre l'omniprésence des cas dans lesquels les marchés de services ne produisent peut-être pas les meilleurs résultats en l'absence de mesures réglementaires axées sur des objectifs légitimes de politique publique tels que la protection des consommateurs, la prévention des risques systémiques sur les marchés financiers, la dégradation de l'environnement ou la concentration injustifiée des marchés dans les industries de réseau. Tous ces facteurs doivent être pris en compte dans le contexte de la coopération internationale.

La différenciation est également un thème central dans les négociations sur le commerce des services, qui portent généralement sur un ensemble large et complexe de politiques et de réglementations et impliquent des ministères chargés des principaux secteurs, des organismes de réglementation et diverses parties prenantes - nationales et étrangères, publiques et privées. Par conséquent, lorsqu'on évalue la nature, le rythme et la séquence des réformes réglementaires et de l'ouverture des marchés de services, il faut s'attacher à maximiser la croissance et les perspectives de développement d'une économie.

La mise en œuvre des réformes dans le secteur des services, qu'elle soit autonome ou inscrite dans des accords commerciaux, peut donc se révéler plus complexe que dans d'autres secteurs (voir Sáez *et al.*, 2014). Cela laisse penser qu'un relèvement des niveaux de l'Aide pour le commerce axé sur le couple réformes intérieures/négociations commerciales peut se traduire par des gains importants en matière de développement.

* Pour un exposé plus complet sur la nature différenciée des services, voir Nayyar et Davies (2023).

Diversification des services

Les négociations commerciales offrent la possibilité de diversifier les exportations de services et d'identifier le potentiel d'exportation qui peut bénéficier d'une meilleure transparence et d'une meilleure prévisibilité des politiques aux niveaux national et étranger. L'expansion du commerce bilatéral des services peut apporter des gains importants en stimulant la concurrence et en diffusant les meilleures pratiques internationales, notamment dans les domaines de la réglementation intérieure, des compétences, des technologies et des capitaux d'investissement.

Incitation à l'investissement

L'entrée de fournisseurs étrangers peut se traduire par de meilleurs services pour les consommateurs nationaux, renforcer la compétitivité des entreprises nationales confrontées à des conditions de marché plus contestables et, étant donné qu'une part prédominante du commerce des services advient par le biais de l'investissement étranger direct, apporter aux pays d'accueil des capitaux dont ils ont grand besoin. L'octroi de conditions d'entrée plus libérales aux fournisseurs étrangers peut aussi aider à stimuler l'investissement dans l'infrastructure – souvent inhibé par les contraintes budgétaires du secteur public ou

par un accès limité aux marchés de capitaux internationaux.

Chaînes de valeur mondiales

Les négociations sur le commerce des services peuvent aider les pays à accroître la valeur qu'ils tirent de leur participation aux réseaux de production transfrontières en stimulant la compétitivité des services impliqués dans les liens en aval et en amont des chaînes de valeur mondiales (CVM).

Assistance technique et financière

Les économies en développement peuvent tirer parti des engagements contraignants inscrits dans les accords commerciaux pour bénéficier d'une assistance technique et financière accrue en vue de mettre en œuvre leurs engagements relatifs au secteur des services. L'expérience de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges a montré qu'il était utile de lier l'inscription des engagements à la capacité des économies de les mettre en œuvre - avec une assistance technique et financière pour soutenir les efforts de mise en œuvre. Une approche similaire est envisagée dans le cadre des négociations plurilatérales en cours sur la facilitation de l'investissement pour le développement (voir l'encadré 13).

(b) Promotion de l'adoption de pratiques réglementaires facilitant les échanges

Du fait que les services sont très réglementés, l'amélioration de la capacité de réglementer les marchés de services revêt une importance critique pour le renforcement de la compétitivité. Un environnement réglementaire bien conçu au niveau national est essentiel pour recueillir les avantages offerts par l'expansion du commerce et de l'investissement dans le secteur des services.

Les mesures prises pour promouvoir la contestabilité des marchés de services procurent plus d'avantages lorsqu'elles sont ancrées dans une réglementation bien conçue et accompagnée par une capacité renforcée de faire respecter cette réglementation.² Il faut donc

un soutien technique axé sur la mise en place ou le renforcement des capacités réglementaires nationales, y compris dans les secteurs où la libéralisation est entreprise de façon autonome par les économies en développement.

Les disciplines relatives à la réglementation intérieure qui figurent dans les accords commerciaux jouent un rôle important en promouvant et en consolidant les efforts de réforme intérieure axés sur les marchés de services et en faisant en sorte que les objectifs réglementaires centrés sur des objectifs essentiels de politique publique soient atteints d'une manière économiquement efficace. Elles

Encadré 13. Négociations sur la facilitation de l'investissement pour le développement

La facilitation de l'investissement à l'OMC vise à promouvoir un climat des affaires plus transparent, plus efficace et plus favorable à l'investissement en simplifiant, pour les investisseurs, l'investissement en soi, l'exercice de leurs activités courantes et l'élargissement de leurs investissements existants et en permettant aux gouvernements d'accueil et d'origine de coopérer de façon mutuellement avantageuse pour faciliter l'accroissement des investissements durables.

À l'issue de deux années de travaux préparatoires, les participants (actuellement plus de 110 Membres de l'OMC) ont formellement lancé en septembre 2020 des négociations concernant un Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (Accord FID).

Un tel accord pourrait compléter et renforcer les efforts existants des Membres pour faciliter l'investissement :

- en créant des repères mondiaux clairs et cohérents pour la facilitation de l'investissement, permettant ainsi de garantir que des normes (minimales) communes soient appliquées dans les différentes économies, de diminuer l'incertitude réglementaire, de réduire au minimum le coût des transactions et de faciliter l'investissement pour les investisseurs ;
- en ancrant les réformes nationales de facilitation de l'investissement dans des engagements internationaux communs, permettant ainsi de réduire l'incertitude politique, de renforcer les efforts de réforme des Membres et d'envoyer un signal positif aux investisseurs ;
- en fournissant un forum mondial pour promouvoir les meilleures pratiques dans la facilitation de l'investissement, renforçant ainsi la coopération transfrontières en matière de réglementation et améliorant les échanges de renseignements ;
- en soutenant et en renforçant la capacité des économies en développement et des économies les moins avancées de mettre en œuvre des mesures de facilitation de l'investissement grâce à une assistance technique et à un renforcement des capacités.

Un Accord FID contiendrait aussi une section sur l'investissement durable, avec des dispositions destinées à encourager l'adoption de principes et de normes de conduite responsable des entreprises par les investisseurs et les entreprises, ainsi que de mesures contre la corruption. Il s'appliquerait à la facilitation de l'investissement dans les secteurs de services et autres que les services, mais ne couvrirait ni l'accès aux marchés ni la protection de l'investissement ni le règlement des différends entre investisseurs et États.

Le traitement spécial et différencié, y compris l'assistance technique et le soutien pour le renforcement des capacités, accordé aux économies en développement et aux économies les moins avancées, serait un autre élément essentiel d'un Accord FID. En écho à l'approche inaugurée dans l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, les économies en développement et les économies les moins avancées seraient autorisées à désigner les dispositions du futur Accord FID comme relevant de l'une des trois catégories (A, B, C) et à demander un délai additionnel ou la fourniture d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités pour la mise en œuvre.

Les trois principaux piliers sont les sections sur



la transparence des mesures concernant les investissements



la simplification et l'accélération des procédures administratives liées à l'investissement



le renforcement de la coopération internationale, le partage de renseignements et l'échange des meilleures pratiques

peuvent aussi donner aux exportateurs des économies en développement les moyens de surmonter les obstacles réglementaires à leurs propres exportations sur les marchés étrangers.

Comme l'ont montré les épisodes récurrents d'instabilité des marchés financiers, une réglementation intérieure inadéquate peut entraîner de graves distorsions internes qui peuvent provoquer des bouleversements sociaux tout aussi graves, avec des répercussions sur les pays tiers étant donné la nature interconnectée des marchés financiers. Par exemple, les carences de la réglementation intérieure dans le domaine des licences professionnelles peuvent légitimer des obstacles extérieurs au commerce qui nuisent aux exportateurs des économies en développement (OCDE, 2023).

L'établissement d'un cadre réglementaire approprié peut permettre à un pays d'exploiter les possibilités d'exportation en favorisant l'émergence de fournisseurs nationaux compétitifs qui respectent les normes mondiales de prestations des services. Par exemple, en facilitant le développement d'un système de soins de santé sûr et fiable, un cadre réglementaire bien conçu peut permettre à un

pays de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le tourisme de la santé et du bien-être.

Même si un nombre croissant de pays en développement ont engagé des réformes pour améliorer les conditions de l'activité des entreprises et l'environnement réglementaire, un soutien technique visant à améliorer la conception des réglementations et les capacités de les faire respecter pourrait accroître encore leur compétitivité au niveau international.

Le *Document de référence sur la réglementation intérieure dans le domaine des services*³, qu'un groupe de 69 Membres de l'OMC ont signé en 2021, traite des aspects de transparence et de procédure liés à l'autorisation de fournir des services relevant de différents secteurs (voir l'encadré 14).

Les disciplines qu'il contient s'inspirent des évolutions importantes survenues dans le domaine des bonnes pratiques réglementaires et des tendances en matière de rédaction des accords commerciaux préférentiels adoptés au cours des 20 dernières années. Elles représentent aussi un élément de base important pour les pays qui souhaitent s'engager dans une coopération plus approfondie en matière de réglementation.

2. Une initiative de commerce des services pour le développement : les priorités de l'Aide pour le commerce dans le domaine des services

Pour remédier aux déficits de capacités dans les domaines de la négociation, du respect des réglementations et de l'offre qui sont celles de nombreux pays en développement dans les négociations sur les services, un volet pratique de l'Aide pour le commerce pourrait utilement soutenir les efforts de réforme intérieure et compléter les accords commerciaux en étant intégré dans les résultats négociés. C'est ce qui s'est passé avec l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, à propos duquel le soutien des donateurs s'est révélé décisif à la fois pour réunir un consensus sur le texte de l'accord et pour appuyer le rythme généralement rapide de sa mise en œuvre.

Des approches similaires visant à relier l'assistance technique à la mise en œuvre des résultats

négociés sont actuellement appliquées dans les accords conclus récemment sur les subventions à la pêche préjudiciables et sur la réglementation intérieure des services, et elles sont en cours d'examen dans le cadre d'autres initiatives de négociation, notamment au sujet de la facilitation de l'investissement pour le développement.

L'encadré 15 donne des indications sur la nature des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à soutenir les activités relatives aux services. Les chiffres révèlent qu'à l'exception des décaissements visant les services bancaires et financiers, l'aide accordée dans tous les autres domaines du commerce des services est restée largement inchangée ou a baissé au cours des 15 dernières années, la plus forte baisse des dépenses au titre de l'Aide pour

Encadré 14. Action contre les obstacles réglementaires au commerce des services : le résultat relatif à la réglementation intérieure des services

Fin 2021, un groupe de Membres de l'OMC représentant 92,5% du commerce mondial des services est convenu d'un ensemble de disciplines relatives à la réglementation intérieure des services afin d'atténuer les effets involontaires de restriction des échanges que peuvent avoir les prescriptions et procédures en matière de licences ou en matière de qualifications et les normes techniques. Plusieurs associations professionnelles dans le monde se sont félicitées de ce résultat, qui répondait concrètement aux difficultés que les fournisseurs – notamment les micro, petites et moyennes entreprises et les femmes entrepreneurs – rencontraient régulièrement sur les marchés de services.

Centrées sur les procédures à respecter pour obtenir l'autorisation de fournir des services, ces disciplines ont pour but d'éviter que les conditions existantes d'accès aux marchés soient concrètement réduites à néant par des procédures opaques et complexes auxquelles les fournisseurs de services sont confrontés lorsqu'ils demandent l'autorisation de fournir des services.

Tout en préservant la marge de manœuvre dont les Membres de l'OMC ont besoin pour réglementer les services conformément à leurs objectifs de politique nationale, les disciplines sont étroitement alignées sur les bonnes pratiques réglementaires élaborées au niveau international dans le cadre de trois objectifs essentiels: transparence; certitude et prévisibilité des procédures; et qualité des réglementations et facilitation en la matière.

L'une des disciplines nouvelles qui ont été adoptées est que les procédures d'autorisation imposées aux fournisseurs de services ne doivent pas établir de discrimination à l'encontre des femmes. Fondée sur le constat que de nombreuses économies imposent encore des obstacles aux femmes qui souhaitent opérer sur les marchés de services, obstacles qui

n'ont pas de correspondant pour les hommes, cette discipline vise à offrir un moyen concret de favoriser la participation des femmes au commerce international des services.

Les constatations faites récemment par l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'OMC tendent à montrer que les avantages découlant de l'application des disciplines relatives à la réglementation intérieure dans le domaine des services se traduiraient par une réduction notable des coûts du commerce, notamment dans d'importants secteurs de services de base tels que les services bancaires commerciaux, les télécommunications et l'assurance ainsi que les services informatiques et professionnels (OCDE/OMC, 2021).

L'application de ces disciplines aurait aussi des avantages commerciaux plus larges pour l'ensemble de l'économie, par exemple l'augmentation des échanges de services pour tous les modes de fourniture, ainsi qu'un niveau plus élevé d'entrepreneuriat et une participation plus active aux chaînes de valeur mondiales (Baiker *et al.*, 2021).

Trois objectifs fondamentaux



Transparence



**Certitude et prévisibilité
des procédures**



**Qualité de la réglementation
et facilitation**

Source : Voir https://www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/sdr_factsheet_jul22_f.pdf.

le commerce ayant concerné les services aux entreprises et les autres services commerciaux.

De même que les accords commerciaux peuvent être considérés comme un complément aux efforts de réforme intérieure sur les marchés de services, l'Aide pour le commerce liée à un

engagement renforcé dans les négociations sur les services doit être un complément aux efforts destinés à améliorer la qualité de l'environnement intérieur en matière de réglementation et d'élaboration des politiques, qui est indépendant des considérations de politique commerciale.

Encadré 15. Rendre compte de l'Aide pour le commerce dans le domaine des services

Le Rapport de synthèse annexé au Communiqué* issu de la Réunion ministérielle du G-20 qui s'est tenue en 2020 souligne que l'Aide pour le commerce devrait être mobilisée pour offrir de nouvelles possibilités commerciales, réduire les coûts du commerce des services et améliorer la connectivité en établissant un environnement propice aux marchés des services.

Une part importante des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce – dont le total s'est élevé à 48,7 milliards de dollars EU en 2020 – concerne les services, comme le montre la ventilation par grande catégorie de décaissements (voir le tableau ci-après). Toutefois, 54% de ce total est destiné au transport et à l'entreposage ainsi qu'à la production et à la distribution d'énergie. Ces deux catégories relèvent de l'infrastructure matérielle des marchés de services (équipements tels que les routes, les aéroports ou les réseaux électriques) plutôt

que de l'infrastructure immatérielle en jeu dans les négociations sur les services (par exemple la formulation des politiques, les diagnostics de compétitivité, le renforcement institutionnel et la réglementation du secteur des services).

La classification des données relatives à l'Aide pour le commerce ne donne pas de renseignements suffisamment ventilés pour déterminer dans quelle mesure l'aide au développement améliore qualitativement les capacités de négociation commerciale, renforce les institutions réglementaires et améliore la formulation et la mise en œuvre des politiques relatives au commerce des services. Les autres catégories telles que les services de communication, les services aux entreprises et autres services ou le tourisme représentent une part relativement faible – et qui va parfois en s'amenuisant – du montant total des décaissements consacrés aux services.



Décassements au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2020

(Valeur en millions de dollars EU et pourcentage du total)

Catégories	Millions d'USD				%			
	2006	2010	2015	2020	2006	2010	2015	2020
Politique commerciale et gestion administrative	383,3	636,9	447,5	681,4	1,85	1,99	1,03	1,40
Facilitation des échanges	71,9	354,9	446,8	362,1	0,35	1,11	1,03	0,74
Accords commerciaux régionaux	60,2	108,2	102,0	48,8	0,29	0,34	0,24	0,10
Négociations commerciales multilatérales	18,4	29,9	17,0	7,9	0,09	0,09	0,04	0,02
Ajustement lié au commerce	0,0	66,3	14,3	2,7	0,00	0,21	0,03	0,01
Éducation/formation dans le domaine du commerce	9,7	35,2	34,2	25,1	0,05	0,11	0,08	0,05
Transport et entreposage	5 835,1	9 463,6	11 893,7	11 053,2	28,22	29,54	27,43	22,68
Communications	511,2	538,7	478,3	874,3	2,47	1,68	1,10	1,79
Production et stockage d'énergie	4 178,0	6 988,6	10 394,5	11 784,7	20,21	21,81	23,97	24,18
Services fournis aux entreprises et autres services	1 703,2	1 646,2	2 136,7	2 307,8	8,24	5,14	4,93	4,74
Services bancaires et financiers	1 527,9	2 498,7	5 999,1	7 354,2	7,39	7,80	13,84	15,09
Agriculture	3 466,1	6 817,2	7 804,1	8 737,3	16,76	21,28	18,00	17,93
Sylviculture	504,5	758,9	801,4	1 159,9	2,44	2,37	1,85	2,38
Pêche	221,4	322,9	240,8	448,1	1,07	1,01	0,56	0,92
Industrie	1 215,8	1 444,2	1 904,3	2 685,4	5,88	4,51	4,39	5,51
Ressources minérales et activités extractives	914,7	173,9	471,2	1 029,0	4,42	0,54	1,09	2,11
Tourisme	55,6	153,7	175,8	169,9	0,27	0,48	0,41	0,35
Aide pour le commerce, total	20 677,1	32 038,0	43 361,6	48 731,7				

Source : OCDE/OMC (2019, 2022).

* Voir https://www.g20.org/content/dam/gtwenty/gtwenty_new/about_g20/previous-summit-documents/2020/Final%20G20%20FMCBG%20Communiqu%C3%A9%20-%20July%202020.pdf.

Note : L'exercice conjoint OCDE-OMC de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce de 2019 indique que la majeure partie des pays donateurs (66%) et des pays bénéficiaires (88%) considèrent les services comme le secteur dans lequel il y aura le plus grand besoin de soutien aux fins de la diversification économique.

Par ailleurs, tout appel à une augmentation de l'Aide pour le commerce doit s'accompagner d'un appel à un suivi et à une évaluation rigoureux de cette aide. La question de l'efficacité de l'aide relative au commerce des services reste un domaine dans lequel il subsiste d'importants déficits d'information et auquel il pourrait être utile d'accorder une attention empirique.

Une initiative de commerce des services pour le développement pourrait avoir les objectifs suivants :

- améliorer les sources de données et de renseignements sur le commerce des services ;
- faciliter la participation des économies en développement aux négociations et

discussions internationales sur le commerce des services ;

- renforcer les cadres et les institutions de réglementation concernant les services ;
- aider les économies en développement à exploiter les possibilités d'échanges de services offertes par l'accélération de la numérisation ;
- renforcer les capacités et les compétences du côté de l'offre pour permettre aux économies en développement d'accroître et de diversifier leurs exportations de services, comme le préconise l'article IV de l'AGCS (Participation croissante des pays en développement) et comme cela a été réaffirmé récemment dans le Document final de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC.⁴

(a) Améliorer la disponibilité des données relatives aux services et des renseignements sur les politiques

Le premier domaine dans lequel l'intensification des efforts de coopération internationale peut améliorer la conception des politiques et soutenir directement les négociations sur le commerce des services consiste à remédier aux déficits souvent importants en matière de données, de renseignements, de capacités analytiques et de compétences, qui limitent la possibilité pour les économies en développement et les économies les moins avancées de s'engager de façon significative dans la formulation de politiques relatives au commerce des services et dans les négociations aux niveaux national, régional et mondial. Ces déficits sont, par exemple, le manque d'informations sur les politiques nationales existantes qui peuvent être affectées par les règles et les engagements inscrits dans les différents secteurs et pour les différents modes de fourniture.

Certaines économies en développement ont aussi des capacités limitées s'agissant de diagnostiquer les sources d'avantages comparatifs dans le secteur des services, de déterminer la combinaison de mesures qui permettra le mieux d'accroître la capacité de production ou d'évaluer les effets distributifs de divers choix politiques (Engel *et al.*, 2021). Il y a aussi souvent des faiblesses dans les

architectures institutionnelles nationales relatives à la coordination interorganisations et à la consultation des parties prenantes extérieures étant donné le grand nombre d'acteurs des secteurs public et privé en jeu dans la politique relative au commerce des services.⁵ Dans tous ces domaines, l'assistance technique visant à renforcer les capacités de négociation et d'analyse dans le secteur des services peut procurer des avantages importants.⁶

L'élaboration de politiques éclairées doit reposer sur des données crédibles. Malgré des améliorations sensibles dans la disponibilité de données relatives au commerce des services par rapport à la situation antérieure au Cycle d'Uruguay, le paysage statistique en la matière continue d'afficher d'importantes lacunes. Par exemple, trop peu d'économies en développement recueillent, synthétisent et publient des données sur le commerce bilatéral des services (sur la base de la balance des paiements), sur les activités des filiales étrangères et sur les flux d'investissements dans le secteur des services.

Cette insuffisance de données oblige à recourir aux données miroir pour évaluer approximativement les transactions, ce qui est

loin d'être optimal, car les données bilatérales communiquées souffrent de nombreuses lacunes. Bon nombre d'économies en développement sont aussi confrontées à une pénurie de données ventilées sur les services échangés au niveau des produits, sur la valeur des échanges de services par mode de fourniture, sur le commerce numérique ainsi que sur la production nationale de services.

Les initiatives visant à élargir la disponibilité des sources statistiques susmentionnées dans les économies en développement – notamment les moins avancées d'entre elles – exigent davantage de financement en faveur de l'assistance technique et du renforcement des capacités statistiques. En réponse à ces pénuries de données, la Banque mondiale, l'OCDE et l'OMC ont élaboré à titre expérimental des ensembles de données sur le commerce des services.

Ensemble de données équilibrées de l'OCDE et de l'OMC sur le commerce des services

L'ensemble de données équilibrées de l'OCDE et de l'OMC sur le commerce des services (BaTIS) est une matrice complète et cohérente de statistiques du commerce des services (sur la base de la balance des paiements) pour 200 déclarants et partenaires, qui couvre 12 sous-secteurs de services et combine les données nationales disponibles avec une série d'estimations et de procédures d'ajustement.

Ensemble de données sur le commerce des services par mode de fourniture

L'ensemble de données sur le commerce des services par mode de fourniture (TiSMoS) a été produit par l'OMC et financé par la Direction générale du commerce de la Commission européenne. Portant sur 200 économies, il offre un tableau global du commerce international des services pour les quatre modes de fourniture définis dans l'AGCS.

Ensemble de données sur le commerce des services en valeur ajoutée

Des efforts sont faits actuellement pour mieux comprendre les flux de marchandises et de

services dans les CVM, car ces flux et les interactions entre les économies ne sont pas pris en compte dans les mesures classiques du commerce international. L'élaboration par l'OCDE d'estimations du commerce en valeur ajoutée (TiVA) remédie à cette lacune. Toutefois, ces données sont rarement disponibles pour les économies en développement, car il manque des statistiques officielles de base pour compiler des données sur le TiVA – notamment des tableaux offre-utilisation et entrée-sortie, des données de comptabilité nationale par type d'activité et des statistiques détaillées sur le commerce bilatéral des services.

Base de données sur les politiques relatives aux services et Indice des restrictions au commerce des services

La Banque mondiale et l'OMC ont élaboré conjointement une base de données sur les politiques relatives aux services (STPD), une base de données sur les réglementations relatives aux services et l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) qui s'y rapporte et qui quantifie les niveaux de restrictivité des politiques appliquées aux marchés de services (voir l'encadré 16).

Amélioration de la couverture des données

Les avancées statistiques ci-dessus améliorent grandement la compréhension par les pays des tendances et des politiques principales dont elles découlent, mais elles exigent toutes une couverture nationale plus approfondie (notamment dans les pays pauvres) et des mises à jour régulières pour servir des objectifs utiles de diagnostic et d'analyse. Cela implique que, de leur côté, les donateurs doivent continuer d'aider les diverses organisations internationales à financer les dépenses récurrentes liées à la collecte et à l'analyse de ces données.

Il est probable que des progrès dans ce sens offriront le double avantage de garantir que les choix politiques reposeront sur une analyse rigoureuse et que le niveau de confort requis pour engager plus profondément des réformes du secteur des services ainsi que des négociations sera relevé.

Encadré 16. Base de données sur les politiques relatives aux services et Indice des restrictions au commerce des services de la Banque mondiale et de l'OMC

Depuis 2013, la Banque mondiale et l'OMC ont élaboré conjointement une base de données sur les politiques relatives aux services (STPD) et l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) qui s'y rapporte. Cette coopération s'appuie sur les travaux réalisés par la Banque mondiale en 2008-2011 au sujet des politiques relatives au commerce des services. La STPD, inaugurée en 2019 (Borchert *et al.*, 2019, 2020), comprend deux éléments : une base de données sur les réglementations et l'IRES.

À l'origine, la base de données couvrait 76 économies et les services ci-après (certains des secteurs énumérés étant décomposés en sous-secteurs) :

- services professionnels (comptabilité, audit, services juridiques) ;
- distribution ;
- services financiers (banque, assurance) ;
- télécommunications ;
- services de transport (aérien, ferroviaire, routier et maritime).

La base de données a été considérablement élargie entre 2020 et 2022 pour inclure 54 économies africaines (toutes membres de la Zone de libre-échange continentale africaine) et six îles du Pacifique. De nouveaux secteurs ont également été ajoutés (architecture, ingénierie, informatique, services de postes et de courriers, audiovisuel, construction, santé, tourisme). Là aussi, il y a eu des sous-secteurs supplémentaires dans certains cas.

En mai 2023, la STPD couvrait 129 économies et était en cours d'élargissement. Elle donne des renseignements sur environ 500 mesures visant la fourniture de services dans chaque économie pour les divers modes de fourniture. Les renseignements sont présentés et organisés selon une classification des politiques élaborée conjointement par la Banque

mondiale et l'OMC, qui comprend cinq grandes catégories :

- (i) conditions relatives à l'entrée sur le marché ;
- (ii) conditions relatives aux opérations ;
- (iii) mesures visant la concurrence ;
- (iv) procédures administratives et transparence réglementaire ;
- (v) mesures diverses non comprises dans les quatre catégories précédentes (voir le tableau 1 de Borchert *et al.*, 2020).

Sur la base des renseignements recueillis au sujet des réglementations, la restrictivité des politiques nationales dans chacun des sous-secteurs est quantifiée au moyen de l'IRES, un indice qui quantifie les politiques appliquées par un pays au commerce des services grâce à une échelle allant de 0 (ouverture complète) à 1 (fermeture complète aux services ou fournisseurs de services étrangers).

D'après les renseignements de la STPD sur les réglementations au niveau des différentes mesures, toutes les restrictions importantes visant le commerce des services sont affectées d'une note issue d'une échelle de restrictivité à six niveaux allant de 0 à 1. Toutes les mesures ainsi notées au niveau du modèle de sous-secteurs du pays sont ensuite combinées et agrégées au moyen d'un algorithme reposant sur une fonction d'élasticité constante de substitution.

L'IRES résume la restrictivité des politiques d'une manière accessible et compacte qui serait impossible à obtenir à partir des mesures présentées sous forme textuelle. Il facilite ainsi la comparaison des dispositifs réglementaires d'un secteur et d'un pays à l'autre et, potentiellement, au fil du temps et sert de donnée d'entrée essentielle dans un large éventail d'analyses quantitatives.

Source : Banque mondiale et OMC (à paraître).

Note : Les renseignements sur les réglementations sont collectés de deux manières : pour les économies de l'OCDE, ils proviennent de la base de données de l'IRES sur les réglementations établie par l'OCDE ; et pour les autres économies, ils proviennent d'enquêtes primaires complétées par des cabinets juridiques ou des consultants locaux.

(b) Renforcer la participation des économies en développement aux discussions internationales sur le commerce des services

Jusqu'à présent, une grande partie des efforts de renforcement des capacités a consisté à aider les négociateurs commerciaux et les responsables politiques à maîtriser les dispositions juridiques des accords sur les services tels que l'AGCS. Pour de nombreuses économies pauvres, cela reste un défi de taille, notamment lorsque les compétences sur les services sont rares dans les Ministères du commerce et des affaires étrangères et, plus encore, dans les ministères d'exécution et les organismes de réglementation concernés. Les formations de courte durée visant à surmonter ces déficits de connaissances restent pertinentes dans de nombreuses situations de pauvreté.

Il y a cependant des besoins tout aussi importants, à savoir :

- acquérir les outils analytiques nécessaires pour évaluer les autres scénarios possibles de réforme intérieure ;
- élaborer des processus de négociation à l'échelle des gouvernements ;
- renforcer le dialogue public-privé sur les réformes et les négociations relatives aux services ;
- aider les fournisseurs de services nationaux à tirer pleinement parti des possibilités d'accès aux marchés qui résultent des efforts de libéralisation régionaux et multilatéraux.

La maîtrise de ces compétences peut renforcer les capacités des économies en développement de tirer pleinement parti du commerce des services.

Il y aurait aussi avantage à établir des feuilles de route pour le développement du secteur des services dans le contexte des stratégies de développement nationales. Les efforts visant à aider les gouvernements à rédiger une feuille de route stratégique pour leur secteur des services et le rôle que la politique et les accords commerciaux peuvent jouer dans le développement de ce secteur sont tout particulièrement importants. Cela aiderait de nombreuses économies en développement à mieux définir leurs intérêts lorsqu'elles participent à des négociations sur des accords relatifs au commerce des services aux niveaux bilatéral, régional ou multilatéral⁷ et

à assurer leur harmonisation avec les réformes intérieures en cours.

Tout aussi importants sont les efforts destinés à renforcer les capacités nationales – au sein du gouvernement, des établissements de recherche sur les politiques et du monde universitaire – afin de produire les données et les analyses nécessaires pour éclairer la formulation et la mise en œuvre des politiques commerciales.

Pour définir les intérêts nationaux dans le domaine des services, il faut des renseignements détaillés sur l'éventail complet des mesures qui empêchent les principaux partenaires commerciaux d'accéder effectivement aux marchés. En raison de l'étendue du commerce des services et de la diversité des secteurs, la collecte de renseignements est une tâche complexe qui met à rude épreuve les capacités de nombreuses économies en développement, même de grande taille.

L'assistance technique liée au commerce peut apporter aux fournisseurs de services des économies en développement un plus grand nombre de renseignements économiques, entre autres sur les sujets suivants :

- conditions d'accès aux marchés et possibilités offertes par les marchés d'exportation ;
- accès aux circuits de distribution ;
- renseignements sur les normes de produits ;
- dialogue entre entreprises ;
- mise en réseau.

Le soutien apporté pour dessiner le paysage des fournisseurs de services nationaux compétitifs, dont la majorité sont des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), peut favoriser une plus grande insertion dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales et resserrer les liens avec les principaux investisseurs qui servent généralement de moteur aux CVM.

L'assistance technique et les discussions sur les outils analytiques relatifs aux services méritent une plus grande attention de la part des organisations multilatérales et de la communauté

des donateurs. Ce soutien pourrait s'appuyer sur l'apprentissage Sud-Sud et comporter la diffusion des meilleures pratiques par les

économies développées et en développement qui ont réussi dans leurs réformes.

(c) Réalisation d'audits réglementaires du commerce des services

Comme une part importante de la politique relative au commerce des services se compose de mesures prises à l'intérieur des frontières, l'élaboration d'une stratégie relative aux services devra surtout se concentrer sur le régime réglementaire intérieur.

Un inventaire ou un audit des principales mesures intérieures existantes "qui affectent le commerce des services" peut se révéler très utile et être réalisé même en l'absence de négociations commerciales. Cela renforcera le processus de partage d'informations et de coordination interinstitutions et contribuera à promouvoir un dialogue salubre entre les fonctionnaires chargés des questions de politique intérieure et extérieure, tout en favorisant une culture de réforme des réglementations et d'évaluation et d'examen périodiques de leur impact (voir l'encadré 17).

Les négociations commerciales offrent la possibilité d'engager un tel exercice et de renforcer les capacités liées au commerce des fonctionnaires chargés de la réglementation au sujet des accords internationaux, de la législation en matière de commerce et d'investissement et des processus de négociation internationaux. Cet exercice peut aussi améliorer les connaissances des fonctionnaires chargés

du commerce au sujet de la raison d'être des politiques de réglementation sectorielle, des difficultés à réformer ces politiques et des conséquences qui s'ensuivent pour la nature et la chronologie des engagements inscrits dans les accords commerciaux.

Examen du régime réglementaire national

- **Comment est-il structuré ?**
- **Quels objectifs poursuit-il et avec quel degré d'efficacité ?**
- **Dans quelle mesure les prescriptions réglementaires nationales sont-elles fondées sur des normes ou meilleures pratiques internationales ?**
- **Dans quelle mesure les règles et procédures administratives nationales sont-elles faciles à appliquer ?**
- **Comment les réglementations nationales sont-elles appliquées et qui les applique ?**
- **Dans quelle mesure les régimes réglementaires nationaux sont-ils favorables au commerce et à l'investissement ?**
- **Les objectifs réglementaires nationaux peuvent-ils être atteints par des moyens moins restrictifs pour le commerce ou l'investissement ?**

(d) Renforcer les capacités réglementaires et faciliter la mobilité des capitaux et de la main-d'œuvre

L'assistance technique relative au secteur des services peut apporter une contribution importante au renforcement des capacités réglementaires – celles des institutions aussi bien que de leurs responsables – dans les économies en développement et les économies les moins avancées. Les institutions de réglementation sont coûteuses à établir et à maintenir et nécessitent un personnel ayant des compétences juridiques

et économiques très poussées. Toutefois, une réglementation intérieure bien conçue est essentielle pour concrétiser pleinement les avantages de l'ouverture des marchés de services, remédier aux défaillances du marché et traiter les effets distributifs potentiels.

Une étape importante dans le renforcement de la gouvernance réglementaire des services a

Encadré 17. Évaluation de la réglementation du commerce et de l'investissement dans le domaine des services

La Banque mondiale a élaboré un ensemble d'outils d'évaluation de la réglementation du commerce et de l'investissement dans le domaine des services pour aider les décideurs à évaluer les réglementations de manière cohérente, à simplifier les cadres réglementaires en vue d'une meilleure efficacité et à établir un processus rationnel d'introduction de nouvelles réglementations.

Comblers les lacunes en matière d'information

Le premier objectif de cette évaluation est de combler les lacunes en matière d'information sur le cadre réglementaire applicable au commerce des services. De nombreux pays en développement n'ont engagé que récemment des réformes du secteur des services. Dans certains cas, l'ouverture du marché a précédé la réforme des réglementations. Cela peut poser des problèmes de chronologie et rendre plus difficile la réglementation du marché intérieur des services.

L'outil d'évaluation permet d'avoir des renseignements complets sur les caractéristiques du cadre réglementaire pour tous les secteurs de services. Il recense les faiblesses institutionnelles et les lacunes de la réglementation qui peuvent entraver le commerce des services et le développement d'un secteur des services porteur.

Soutenir les réformes de la réglementation

La première étape fondamentale du processus de réforme de la réglementation consiste à identifier les lois et réglementations qui limitent le commerce et l'investissement. Dans le cas où les données sont disponibles, une analyse quantitative apporte des renseignements complémentaires sur la façon dont les restrictions affectent les secteurs de services. Ces renseignements peuvent être utilisés pour recenser les mesures et les secteurs visés par les plus fortes restrictions.

Les décideurs peuvent ensuite étudier d'autres moyens d'améliorer les cadres réglementaires.

L'évaluation de la réglementation peut se faire dans le cadre d'une politique plus large destinée à attirer des investissements étrangers, car la simplification des cadres réglementaires permet de détecter et d'éliminer les obstacles inutiles.

Soutenir les négociations commerciales

Les pays engagés dans des négociations commerciales internationales peuvent utiliser l'outil d'évaluation de la Banque mondiale pour identifier les incompatibilités potentielles avec les disciplines internationales qui peuvent avoir des effets sur le processus de négociation ou sur le respect des engagements convenus. L'outil peut aussi aider à identifier les réglementations qui servent des objectifs légitimes et ne devraient pas être affectées par les accords commerciaux internationaux.

Une cartographie détaillée des cadres réglementaires permet aux négociateurs commerciaux d'avoir une image exacte des secteurs et des mesures qui requièrent l'attention. Elle peut par exemple les informer des secteurs et des mesures sensibles qui pourraient entrer en conflit avec un accord proposé. Une fois qu'un accord entre en vigueur, l'outil d'évaluation peut favoriser sa mise en œuvre en détectant les lois et réglementations incompatibles ou les secteurs qui doivent faire l'objet d'une nouvelle réglementation conforme aux nouvelles obligations internationales.

Évaluer les performances de la réglementation

L'analyse du cadre de gouvernance permet d'évaluer dans quelle mesure les institutions de réglementation ont la capacité d'élaborer un cadre réglementaire qui stimule le secteur des services, tout en servant les objectifs de politique générale. Elle identifie aussi les pratiques administratives qui pénalisent le secteur des services telles que les prescriptions trop lourdes en matière d'enregistrement, les procédures de licences non transparentes et les pratiques déficientes en matière de surveillance et de respect de la réglementation.

Note : Pour des renseignements de caractère général, voir Molinuevo et Sáez (2014).

été franchie avec les disciplines relatives à la réglementation intérieure dans le domaine des services convenues récemment par un groupe de Membres de l'OMC, dont les dispositions sont conçues pour s'appliquer à tous les Membres sur la base du traitement de la nation la plus favorisée (voir l'encadré 14).

L'assistance destinée à améliorer le climat de l'investissement peut aussi se révéler particulièrement importante pour renforcer la compétitivité du secteur des services, étant donné la prédominance de la présence commerciale comme mode de fourniture.

L'assistance peut aussi porter sur la facilitation et la réduction des coûts liés à la mobilité transfrontières des fournisseurs de services, y compris selon le mode 4, où les obstacles restent importants. Cela peut se faire grâce au

partage des meilleures pratiques en matière de conception et de fonctionnement des accords de reconnaissance mutuelle qui facilitent les échanges, ainsi qu'à des initiatives destinées à réduire les coûts de conformité avec les prescriptions relatives à l'entrée temporaire.

Les économies en développement tireraient aussi avantage d'un renforcement de l'assistance à la conception de réformes qui prennent correctement en compte les effets distributifs que le commerce des services peut avoir sur les ménages pauvres, les femmes, les jeunes ou les travailleurs handicapés en améliorant l'accès aux services essentiels, dont la gamme va des services de voirie au transport, en passant par les télécommunications, la banque, le financement du commerce, l'éducation et la formation professionnelle – notamment la culture numérique – ainsi que la santé.

(e) Accélérer le rythme de la numérisation

La numérisation et les changements qu'elle entraîne dans le secteur des services remodelent la géographie du commerce d'une manière qui offre d'importantes possibilités aux économies en développement. Le commerce numérique ouvre aux entreprises de toutes tailles, partout dans le monde, de nouvelles possibilités d'accéder à des marchés nouveaux et plus vastes.

Les services numériques n'ont pas besoin de l'échelle ou de l'intensité capitalistique qui caractérisent habituellement le secteur manufacturier. Pour réussir, les stratégies de numérisation ont besoin non seulement d'investissements dans le matériel de technologies de l'information et de la communication (TIC), les logiciels et la culture numérique, mais aussi d'un environnement juridique, réglementaire et institutionnel favorable à ces services (voir l'encadré 18).

Les services fournis à distance sur les réseaux et les plates-formes numériques prennent de plus en plus d'importance. Pour stimuler les échanges transfrontières de ces services, il faut :

- une plus grande convergence des réglementations ;

- l'élaboration et l'adoption de normes internationales ou régionales ;
- l'adoption de mesures portant sur des questions telles que la protection des données personnelles et l'interopérabilité des réseaux.

Dans tous ces domaines, une assistance technique est actuellement apportée par les organisations internationales pour aider les économies à réduire leur fracture numérique, à améliorer le contexte de la réglementation numérique et à renforcer leur participation aux négociations sur le commerce numérique (voir l'encadré 19).

Outre les efforts destinés à renforcer la préparation au numérique au niveau national, il faut un ensemble de règles internationales sur le commerce numérique pour soutenir une croissance ordonnée de ce commerce au-delà des frontières. La négociation de ces règles nécessitera là aussi une intensification de la coopération internationale et un renforcement des compétences en matière d'élaboration des politiques (voir l'encadré 20).

Encadré 18. L'initiative Économie numérique pour l'Afrique (DE4A)

L'initiative Économie numérique pour l'Afrique (DE4A)* du Groupe de la Banque mondiale soutient, avec les partenaires de développement et les parties prenantes du secteur, la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique de l'Union africaine**, afin de déterminer les principales réformes et les grands investissements nécessaires aux niveaux national et régional pour permettre aux pays africains d'atteindre leurs ambitions de développement numérique.

Elle appuie la réforme des politiques et mobilise des investissements publics et privés pour mettre en place les économies numériques africaines. Cet engagement s'est accompagné d'un appel lancé aux pays africains pour qu'ils accroissent leurs dépenses consacrées à l'économie numérique et donnent la priorité aux réformes essentielles.

L'initiative DE4A comprend l'élaboration de « fiches d'évaluation de l'économie numérique » pour les cinq

pilliers principaux de l'économie numérique, afin de suivre la réalisation des objectifs.

Les diagnostics nationaux offrent un instantané de la situation de l'économie numérique au niveau du pays pour chacun des piliers. En mars 2023, 40 diagnostics avaient été réalisés.

Tableau de bord de l'économie numérique

1. **Infrastructure numérique**
2. **Plates-formes numériques publiques**
3. **Services financiers numériques**
4. **Entreprises numériques**
5. **Compétences numériques**

* Voir <https://www.worldbank.org/en/programs/all-africa-digital-transformation>.

** Disponible à l'adresse suivante : <https://au.int/fr/node/38507>.



Les services fournis à distance sur les réseaux et plates-formes numériques prennent de plus en plus d'importance.

Encadré 19. Fonds d'assistance au commerce et de conseil dans le domaine numérique

Le Fonds d'assistance au commerce et de conseil dans le domaine numérique (DATA)* est un programme pilote géré par la Banque mondiale dans le cadre du dispositif « Umbrella Facility for Trade** », un fonds fiduciaire multidonateurs. Doté de contributions fournies par l'Australie et la Suisse au titre du Cadre de renforcement des capacités en matière de commerce électronique***, le Fonds DATA a été créé pour faire progresser l'assistance technique au commerce numérique et soutenir la participation des économies en développement en améliorant les conditions intérieures en matière de réglementation et de conduite des affaires pour les opérations sur les marchés numériques mondiaux. Il appuiera aussi le renforcement des capacités en matière de rédaction des règles internationales relatives aux questions numériques grâce à une formation spécialisée à l'intention des décideurs et des autres parties prenantes.

* Voir <https://blogs.worldbank.org/trade/digital-trade-talks-voices-least-developed-countries-are-missing>.

** Voir <https://www.worldbank.org/en/programs/umbrella-facility-for-trade>.

*** Voir https://www.wto.org/french/tratop_f/ecom_f/jiecomcapbuild_f.htm.

Le Fonds DATA porte principalement sur des projets qui ont une incidence directe sur les avantages que le commerce des services numériques et le commerce électronique peuvent apporter aux économies en développement, à savoir :

- cadre juridique, réglementaire et institutionnel pour le commerce numérique ;
- élaboration et analyse des statistiques du commerce numérique ;
- gestion à la frontière et logistique pour le commerce électronique ;
- compétences numériques et entrepreneuriat ;
- régimes fiscaux du commerce électronique et des services numériques ;
- renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques et les négociations internationales.

(f) Stimuler les capacités d'offre et les compétences relatives au commerce des services

Renforcer les capacités de production

Il faut intensifier le soutien au renforcement des capacités de production sur les marchés intérieurs de services, y compris en améliorant l'accès à la technologie et en développant la connectivité, à la fois numérique et matérielle. L'Aide pour le commerce dans le domaine des services doit cibler les contraintes très réelles que de nombreux exportateurs des économies en développement rencontrent pour desservir les marchés nouvellement ouverts.

Le renforcement des capacités nationales de fourniture des services offrirait des avantages en matière d'emploi, notamment pour les femmes en raison de leur rôle prépondérant dans de nombreux secteurs. Il accélérerait aussi le rythme de la numérisation et permettrait aux pays de tirer parti d'un élargissement des possibilités d'exportation, y compris dans les activités de services à plus forte valeur ajoutée.

Ce soutien pourrait se révéler particulièrement important pour les efforts de diversification dans les pays caractérisés par une forte dépendance à l'égard de quelques secteurs seulement (par exemple, les industries extractives ou le tourisme). Bien que les coûts fixes d'entrée sur les marchés étrangers soient souvent moins élevés pour les services que pour les activités manufacturières, ils peuvent demeurer prohibitifs pour les prestataires des économies en développement – dont la majeure partie sont des MPME.

Même dans les secteurs de services où les économies en développement exportent, les fournisseurs se heurtent à plusieurs problèmes courants, parmi lesquels :

- le manque d'accès au financement en faveur de l'exportation ou du développement des entreprises ;
- les difficultés pour instaurer une crédibilité à l'égard des fournisseurs internationaux ;
- le manque d'accès à des infrastructures

Encadré 20. Initiative de l'OMC liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique

En 2017, un groupe de 71 Membres de l'OMC est convenu de commencer des travaux exploratoires en vue de futures négociations à l'OMC sur les aspects du commerce électronique liés au commerce*. En janvier 2019, 76 Membres ont confirmé dans une déclaration conjointe leur intention d'engager ces négociations.

En février 2023, 89 Membres représentant plus de 90% du commerce mondial participaient à ces discussions. Quatre économies parmi les moins avancées en font partie – Bénin, Burkina Faso, Myanmar et République démocratique populaire lao – ainsi qu'un grand nombre d'économies en développement de toutes les régions du monde.

Les discussions ont pour but d'actualiser le corpus de règles de l'OMC sur le commerce électronique afin de libérer les importantes possibilités que l'économie numérique offre aux Membres de tout niveau de développement, y compris en abaissant les coûts d'accès et de participation aux marchés mondiaux pour les entreprises, notamment les micro, petites et moyennes entreprises. Les Membres participants cherchent à élaborer des disciplines communes pour faciliter les transactions à distance et renforcer la confiance sur les marchés numériques, tout en contribuant à surmonter les obstacles au commerce numérique.

Depuis 2019, des progrès importants ont été accomplis dans les négociations. À la fin de 2022, les coorganisateur de l'initiative (Australie, Japon et Singapour) ont publié un texte simplifié exprimant une convergence sur 10 articles :

- commerce sans papier ;
- contrats électroniques ;
- authentification électronique et signatures électroniques ;
- messages électroniques commerciaux non sollicités ;
- protection des consommateurs en ligne ;
- données publiques ouvertes ;
- accès ouvert à Internet ;
- transparence ;
- cybersécurité ;
- cadres pour les transactions électroniques.

Les discussions se poursuivent sur une série de questions supplémentaires, y compris des dispositions qui permettent et favorisent la circulation des données, par exemple en ce qui concerne les flux de données transfrontières, la localisation des données et les codes sources.

Constatant les difficultés rencontrées par les économies en développement et les économies les moins avancées pour tirer parti de l'économie numérique, l'Australie, le Japon, Singapour et la Suisse ont lancé le Cadre de renforcement des capacités en matière de commerce électronique**, destiné à renforcer l'inclusion numérique et à favoriser l'exploitation des possibilités offertes par le commerce numérique. Ce cadre proposera une série d'activités d'assistance technique, de formation et de renforcement des capacités afin d'aider les économies en développement et les économies les moins avancées à participer aux négociations sur le commerce électronique.

* Voir https://www.wto.org/french/tratop_f/ecom_f/xcom_f/joint_statement_f.htm.

** Voir https://www.wto.org/french/tratop_f/ecom_f/jiecomcapbuild_f.htm.

- fiables et peu coûteuses ;
- l'accès insuffisant à un éventail de réseaux formels et informels et aux mécanismes institutionnels nécessaires aux échanges.

Le renforcement des performances des institutions chargées de promouvoir le commerce et l'investissement et l'adaptation de leurs outils promotionnels aux particularités du commerce des services peuvent être particulièrement importants à cet égard (ITC, 2022).

Améliorer les normes nationales relatives aux services

Des gains importants en matière de développement peuvent résulter d'une aide apportée aux économies en développement pour améliorer leurs normes nationales relatives aux services, notamment en renforçant leur participation aux initiatives de normalisation régionales ou mondiales. Comme cela se passe avec le commerce des marchandises lorsque les règlements techniques

et les normes sanitaires et phytosanitaires sont peu respectés, des normes déficientes et les insuffisances qui en résultent dans la réglementation intérieure peuvent compromettre les tentatives faites par les fournisseurs de services des économies en développement pour accéder aux marchés étrangers.

Ouvrir les marchés

Les entreprises qui exportent des services ont aussi intérêt à ce que les marchés soient ouverts et que cette ouverture soit durable et intégrée dans un environnement réglementaire stable. Pour atteindre ces objectifs, il est possible de faire appel au soutien du secteur privé en vue de renforcer les institutions de réglementation et d'améliorer la conception des politiques relatives aux services, y compris par une intensification du dialogue et de la coopération Sud-Sud.

Donner des moyens aux acteurs privés

Comme il est principalement axé sur le secteur privé, le renforcement des capacités du côté de l'offre implique un ensemble d'acteurs institutionnels différent de celui qui intervient dans le renforcement des capacités de négociation commerciale ou des moyens de faire respecter la réglementation. Ces différences sont importantes pour la conception de l'assistance et les efforts de coordination interorganisations.

Une plus grande participation des entreprises exportatrices de services et des coalitions de secteurs de services sur les marchés industriels et les marchés émergents pourrait apporter un complément utile aux efforts déployés par les donateurs bilatéraux et les organismes régionaux et multilatéraux tels que la Banque mondiale, le Centre du commerce international et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, ainsi que les banques régionales de développement.

Améliorer la formation et les compétences

Pour étoffer la capacité des prestataires de produire des services à des prix compétitifs qui respectent les normes de qualité des marchés mondiaux, il faut des investissements parallèles dans les compétences, qui peuvent

être des dépenses d'éducation ciblées et des interventions au titre de l'Aide pour le commerce. La formation et l'acquisition de compétences sont essentielles pour réaliser des gains de productivité soutenus en renforçant les capacités des travailleurs.

Dans les services, les tâches peu qualifiées ne nécessitent généralement qu'une culture numérique de base (Engel *et al.*, 2021). Pour les tâches très qualifiées, un défi important est que l'éducation tertiaire, notamment dans le domaine des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), et les programmes de développement des compétences professionnelles soient plus réactifs à l'évolution des demandes de l'industrie, y compris pour les compétences en matière de TIC telles que la programmation et le codage des logiciels ou les compétences complémentaires en ingénierie qui font souvent défaut dans les économies en développement.

Dans le même temps, le renforcement des compétences fondamentales telles que l'instruction élémentaire ainsi que des compétences non techniques qui favorisent l'adaptabilité, la résolution de problèmes et l'initiative à un âge précoce méritent l'attention. Ces compétences peuvent aussi être encouragées par des modes d'apprentissage moins formels tels que la formation sur le tas et l'acquisition continue grâce à l'apprentissage tout au long de la vie (Banque mondiale, 2019).

Les entreprises qui cherchent à moderniser leurs processus de production et à innover ont besoin de pratiques de gestion améliorées – ne serait-ce que parce que l'adoption de nouvelles technologies peut entraîner des perturbations et obliger les dirigeants à prévoir et à affronter les changements de processus. Les dirigeants ont aussi besoin de savoir comment tirer parti du potentiel offert par les nouvelles technologies.

Les efforts axés sur l'amélioration des compétences dans les entreprises détenues ou dirigées par des femmes et de jeunes entrepreneurs peuvent produire des avantages importants en matière d'inclusion – notamment dans le domaine numérique, où les deux profils de dirigeants sont particulièrement présents.

Notes

- 1 Pour des informations de caractère général, voir Mattoo (1999).
- 2 Voir les travaux de Delimatsis (2008, 2016).
- 3 *Document de référence sur la réglementation intérieure dans le domaine des services*, document de l'OMC INF/SDR/1, 27 septembre 2021.
- 4 *Documents final de la CM12*, document de l'OMC WT/MIN(22)/24-WT/L/1135, 22 juin 2022.
- 5 Pour des informations de caractère général, voir BAsD et ITD (2009).
- 6 Voir les travaux de Sauvé et Lacey (2013).
- 7 Pour de plus amples renseignements, voir Hollweg et Sâez (2019).

Conclusion

La composition du commerce mondial des services a profondément changé au cours des dernières années, période pendant laquelle les économies en développement ont enregistré des gains importants à l'exportation, malgré l'impact sévère de la pandémie de COVID-19. Ces gains concernent une multitude de services non traditionnels à forte valeur ajoutée, qui sont plus faciles à fournir aujourd'hui grâce aux moyens numériques.

Bien que des progrès importants aient été réalisés dans l'élaboration d'outils analytiques

permettant d'éclairer les choix politiques, la mise en œuvre de réformes favorables au développement et stimulant les exportations dans le secteur des services reste une entreprise complexe et difficile pour de nombreux pays pauvres. Il est possible de faire beaucoup plus, en intensifiant la coopération internationale, pour aider les économies en développement à tirer pleinement parti des changements structurels en jeu dans l'économie mondiale et à recueillir les avantages que peut procurer l'expansion du commerce des services.



Les services offrent la possibilité de transformer les économies

Pour exploiter les avantages offerts par le commerce des services, il faudra une réorientation des politiques gouvernementales axées sur les services, notamment en ce qui concerne le commerce international et la politique d'investissement. L'influence que les services – et le commerce des services – peuvent avoir sur la croissance et le développement justifie une plus grande attention de la part des pouvoirs publics.

Les politiques qui facilitent le commerce et l'investissement dans le secteur des services et réduisent l'incertitude liée aux politiques aux

niveaux régional et international peuvent faire beaucoup pour réduire les coûts du commerce et stimuler la productivité en ouvrant de nouvelles voies pour la croissance des exportations et en renforçant la diversification et la résilience. Une plus grande attention portée aux politiques qui concernent le commerce des services permettra aussi de réduire les fractures numériques, de promouvoir l'inclusion en offrant des emplois et des possibilités commerciales aux femmes, aux jeunes et aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), y compris dans les pays les moins avancés, et en contribuant à la durabilité et à la lutte contre le changement climatique.



Amélioration des politiques relatives au commerce des services grâce à une intensification de la coopération internationale

Le commerce des services a beaucoup à gagner d'une intensification de la coopération internationale axée sur trois dimensions

essentielles : améliorer la prévisibilité des politiques et des engagements inscrits dans les accords commerciaux ; promouvoir les

pratiques réglementaires qui facilitent les échanges et renforcer les capacités en matière de réglementation; et réduire les obstacles au commerce des services.

Un engagement multilatéral accru concernant le commerce des services aidera à maximiser les avantages potentiels d'une expansion du

commerce et de l'investissement dans ce secteur. L'approfondissement de l'intégration résultant des accords commerciaux préférentiels peut aussi jouer un rôle important en encourageant l'« apprentissage par la pratique » et l'expérimentation des politiques au sujet des questions commerciales issues des nouveaux défis dans le secteur des services.



L'engagement multilatéral renforcera la gouvernance du commerce des services

Un engagement multilatéral accru pourrait donner une impulsion majeure au renforcement de la gouvernance du commerce des services. Les technologies numériques élargissent les possibilités d'utiliser le commerce des services pour le développement économique. Des étapes importantes sont actuellement franchies grâce aux discussions plurilatérales en cours entre les Membres de l'OMC sur la réglementation intérieure des services, le commerce électronique, la facilitation de l'investissement et les MPME.

Une relance du programme de l'OMC sur les services pourrait se traduire par une distribution plus large des avantages du commerce dans ce secteur – notamment pour les pays pauvres, dont la participation aux accords commerciaux préférentiels reste plus limitée. Un effort pour améliorer la transparence des engagements concernant les services des conditions commerciales pourrait prendre la forme d'inventaires non contraignants des mesures concernées.

Une amélioration de la prévisibilité des engagements concernant les services à l'OMC pourrait consister principalement à combler l'écart grandissant entre les « meilleurs » engagements préférentiels et les engagements multilatéraux existants.

Il paraît faisable de combler cet écart si l'on considère que, à quelques exceptions près, les engagements concernant les services contractés au niveau préférentiel tendent à être mis en œuvre *de facto* sur une base non discriminatoire (c'est-à-dire selon le principe de la nation la plus favorisée).

Dans le même temps, la persistance d'obstacles élevés au commerce dans de nombreux sous-secteurs de services importants rappelle qu'il existe des possibilités considérables de démanteler les mesures existantes qui s'opposent à une amélioration des performances et des gains au niveau de l'économie.



La mobilisation de ressources supplémentaires sera essentielle pour renforcer les capacités relatives au commerce des services

La structure en mutation du commerce des services et l'importance croissante de ce commerce pour les économies en développement soulignent la nécessité de

repenser non seulement le « pourquoi », mais aussi le « comment » d'un approfondissement de la coopération internationale concernant les services. Pour tirer parti du rythme de

changement rapide sur les marchés de services et relever les défis liés à ce secteur, il faudra mobiliser et déployer des ressources, des connaissances et des compétences supplémentaires destinées à renforcer les capacités des économies en développement et des économies les moins avancées concernant le commerce des services.

Le rôle grandissant des services dans le développement et l'intégration commerciale montre qu'un renforcement de l'engagement multilatéral doit s'appuyer sur un relèvement des niveaux de l'Aide pour le commerce dans le secteur des services.

Une initiative de « commerce des services pour le développement » pourrait aider à mobiliser un ensemble cohérent d'actions en faveur des services au titre de l'Aide pour le commerce, centré sur des défis essentiels, par exemple:

- (i) combler les lacunes de données touchant le commerce des services ;
- (ii) favoriser la participation des économies en développement et des économies les moins avancées aux discussions de fond sur le commerce des services ;
- (iii) renforcer les cadres et les institutions de réglementation ;
- (iv) promouvoir la diversification qu'offre le commerce des services numériques ;
- (v) remédier aux principales contraintes du côté de l'offre et améliorer les compétences des travailleurs dans le domaine des services.

Abréviations

ACPr	accord commercial préférentiel
AGCS	Accord général sur le commerce des services
CAREC	Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale
CVM	chaînes de valeur mondiales
IED	investissement étranger direct
IRES	Indice de restrictivité des échanges de services
ITC	Centre du commerce international
MPME	micro, petites et moyennes entreprises
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
TIC	technologies de l'information et de la communication

Bibliographie

- Amirapu, A. et Subramanian, A. (2015), « Manufacturing or Services? An Indian Illustration of a Development Dilemma », *CGDEV Working Paper n° 409*, Washington : Center for Global Development.
- Andrenelli, A., Cadestin, C., De Backer, K., Miroudot, S., Rigo, D. et Ye, M. (2018), « Multinational Production and Trade in Services », *OECD Trade Policy Papers n° 212*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Arnold, J.M., Mattoo, A. et Narciso, G. (2008), « Services Inputs and Firm Productivity in Sub-Saharan Africa: Evidence from Firm-level Data », *Journal of African Economies* 17(4): 578-99.
- Arnold, J.M., Javorcik, B.S. et Mattoo, A. (2011), « Does Services Liberalization Benefit Manufacturing Firms? Evidence from the Czech Republic », *Journal of International Economics* 85(1): 136-46.
- Arnold, J.M., Javorcik, B., Lipscomb, M. et Mattoo, A. (2016), « Services Reform and Manufacturing Performance: Evidence from India », *The Economic Journal* 126(590): 1-39.
- Baiker, L., Bertola, E. et Jelitto, M. (2021), « Services Domestic Regulation – Locking in Good Regulatory Practices: Analysing the Prevalence of Services Domestic Regulation Disciplines and their Potential Linkages with Economic Performance », *document de travail de l'OMC ERSD-2021-14*, Genève : OMC.
- Balchin, N., Hoekman, B., Martin, H., Mendez-Parra, M., Papadavid, P., Primack, D. et Willem te Velde, D. (2016), *Trade in Services and Economic Transformation*, Londres: Overseas Development Institute.
- Baldwin, R.E. (2019), *The Globotics Upheaval: Globalization, Robotics, and the Future of Work*, Oxford: Oxford University Press.
- Bamber, P. et Fernandez-Stark, K. (2015), « Fresh Cherry Industry in Chile », *Services in Global Value Chains: Manufacturing-related Services*, Singapour: Organisation de coopération économique Asie-Pacifique.
- Banque asiatique de développement (BASD) (2021a), *Asian Development Outlook 2021: Financing a Green and Inclusive Recovery*, Manille : BASD.
- Banque asiatique de développement (BASD) (2021b), *Developing the Services Sector for Economic Diversification in CAREC Countries*, Manille : BASD.
- Banque asiatique de développement (BASD) et Institut international du commerce et du développement (ITD) (2009), *Trade and Investment in Services: An ADB-ITD Training Module for the Greater Mekong Subregion*, Manille : BASD.
- Banque mondiale (2016), *Rapport sur le développement dans le monde 2016: Les dividendes du numérique*, Washington : Banque mondiale.
- Banque mondiale (2018), *A Single Digital Market for East Africa: Presenting a Vision, Strategic Framework, Implementation Roadmap and Impact Assessment*, Washington : Banque mondiale.
- Banque mondiale (2019), « Diversification économique : enseignements tirés de la pratique », *Panorama de l'Aide pour le commerce 2019: Diversification et autonomisation économiques*, Paris : Éditions de l'OCDE.

- Banque mondiale (2020), *Global Investment Competitiveness Report 2019/2020: Rebuilding Investor Confidence in Times of Uncertainty*, Washington : Banque mondiale
- Banque mondiale (2022), *Towards More Inclusive and Greener Growth: Gabon – Country Economic Memorandum*, Washington : Banque mondiale.
- Banque mondiale et Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022), *Thérapie par le commerce: Approfondir la coopération pour renforcer les moyens de lutter contre les pandémies*, Washington : Banque mondiale/OMC.
- Banque mondiale et Organisation mondiale du commerce (OMC) (à paraître), *Services Trade Policies across Africa: New Evidence for 54 Economies*, Washington : Banque mondiale/OMC.
- Baumol, W.J. (1967), « Macroeconomics of Unbalanced Growth: The Anatomy of Urban Crisis », *The American Economic Review* 57(3): 415-426.
- Bertho, F., Borchert, I. et Mattoo, A. (2016), « The Trade Reducing Effects of Restrictions on Liner Shipping », *Journal of Comparative Economics* 44(2): 231-42.
- Beverelli, C., Fiorini, M. et Hoekman, B. (2017), « Services Trade Policy and Manufacturing Productivity: The Role of Institutions », *Journal of International Economics* 104(1): 166-182.
- Borchert, I., Gootiiz, B., Goswami, A.G. et Mattoo, A. (2017), « Services Trade Protection and Economic Isolation », *The World Economy* 40(3): 632-652.
- Borchert, I., Gootiiz, B., Magdeleine, J., Marchetti, J.A., Mattoo, A., Rubio, E. et Shannon, E. (2019), « Applied Services Trade Policy: A Guide to the Services Trade Policy Database and the Services Trade Restrictions Database », *document de travail de l'OMC ERSD-2019-14*, Genève : OMC.
- Borchert, I., Magdeleine, J., Marchetti, J.A. et Mattoo, A. (2020), « The Evolution of Services Trade Policy since the Great Recession », *Policy Research Working Paper n° 9265*, Washington : Banque mondiale.
- Brenton, P. et Chemutai, V. (2021), *The Trade and Climate Change Nexus: The Urgency and Opportunities for Developing Countries*, Washington : Banque mondiale.
- Cali, M., Ellis, K., te Velde, D.W. (2008), « The Contribution of Services to Development and the Role of Trade Liberalisation and Regulation », *ODI Working Paper n° 298*, Londres : Overseas Development Institute.
- Cattaneo, Olivier (2009), *Trade in Health Services: What's in it for Developing Countries?*, *Policy Research Working Paper n° 5115*, Washington : Banque mondiale.
- Centre du commerce international (ITC) (2022), *SME Competitiveness Outlook 2022: Connected Services, Competitive Businesses*, Genève : ITC.
- Ciuriak, D., Dadkah, A. et Lysenko, D. (2020), « The Effect of Binding Commitments on Services Trade », *World Trade Review* 19(3): 365-378.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2006), *Preserving Flexibility in IIAs: The Use of Reservations*, New York et Genève : ONU.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2022), *Rapport 2022 sur le développement économique en Afrique, Repenser les fondements de la diversification des exportations en Afrique*, New York : ONU.
- Delimatsis, P. (2008), *International Trade in Services and Domestic Regulations: Necessity, Transparency, and Regulatory Diversity*, Oxford : Oxford University Press.

- Delimatsis, P. (2016), « Standard-setting in Services: New Frontiers in Rule-making and the Role of the EU », *Research Handbook on Trade in Services*, Londres : Edgar Elgar.
- Dell, M., Jones, B.F. et Olken, B.A. (2012), « Temperature Shocks and Economic Growth: Evidence From the Last Half Century », *American Economic Journal: Macroeconomics* 4(3): 66-95.
- Díaz-Mora, C., Gandoy, R. et González-Díaz, B. (2018), « Looking into Global Value Chains: Influence of Foreign Services on Export Performance », *Review of World Economics* 154:785-814.
- Díaz-Mora, C., García-López, E. et González-Díaz, B. (2022), « Bilateral Servicification in Global Value Chains and Deep Trade Agreements », *The World Economy* 45(8): 2510-2531.
- Dihel, N. et Grover Goswami, A. (2015), « Internationalizing Sub-Saharan Africa's Education and Health Services », *The Unexplored Potential of Trade in Services in Africa; From Hair Stylists and Teachers to Accountants and Doctors*, Washington : Banque mondiale.
- Djiofack-Zebaze, C. et Keck, A. (2009), « Telecommunication Services in Africa: The Impact of WTO Commitments and Unilateral Reform on Sector Performance and Economic Growth », *World Development* 37(5): 919-940.
- Duggan, V., Rahardja, S. et Varela, G. (2013), « Service Sector Reform and Manufacturing Productivity: Evidence from Indonesia », *Policy Research Working Paper n° 6349*, Washington : Banque mondiale.
- Echandi, R. (à paraître), *How Do Trade in Services Agreements Promote Liberalization?*, Washington : Banque mondiale.
- Eichengreen, B. et Gupta, P. (2013), « The Two Waves of Service-sector Growth », *Oxford Economic Papers* 65(1): 96-123.
- Engel, J., Kokas, D., Lopez-Acevedo, G. et Maliszewska, M. (2021), *The Distributional Impacts of Trade: Empirical Innovations, Analytical Tools, and Policy Responses*, Washington : Banque mondiale.
- Eschenbach, F. et Hoekman, B. (2006), « Services Policy Reform and Economic Growth in Transition Economies », *Review of World Economics* 142(4): 746-764.
- Fernandes, A. et Paunov, C. (2012), « Foreign Direct Investment in Services and Manufacturing Productivity: Evidence for Chile », *Journal of Development Economics* 97(2): 305-321.
- Fiorini, M. et Hoekman, B. (2018a), « Trade Agreements, Regulatory Institutions and Services Liberalization », *Global Policy* 9(4): 441-450.
- Fiorini, M. et Hoekman, B. (2018b), « Services Trade Policy and Sustainable Development », *World Development* 112: 1-12.
- Fiorini, M. et Hoekman, B. (2020), « EU Services Trade Liberalization and Economic Regulation: Complements or Substitutes? », *The Review of International Organizations* 15: 247-270.
- Francois, J. et B. Hoekman (2010), « Services Trade and Policy », *Journal of Economic Literature* 48(3): 642-692.
- Ghani, E. et O'Connell, S.D. (2014), « Can Service Be a Growth Escalator in Low Income Countries? », *Policy Research Working Paper n° 6971*, Washington : Banque mondiale.
- Gillson, I. et Muramatsu, K. (2020), « Health Services Trade and the COVID-19 Pandemic », *Trade and COVID-19 Guidance Note*, Washington : Banque mondiale.
- Greenville, J., Kawasaki, K. et Jouanjean, M.-A. (2019), « Value Adding Pathways in Agriculture and Food Trade: The Role of GVCs and Services », *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers n° 123*, Paris : Éditions de l'OCDE.

- Hausmann, R., Hwang, J. et Rodrik, D. (2007), « What You Export Matters », *Journal of Economic Growth* 12(1): 1-25.
- Heuser, C. et Mattoo, A. (2017), « Services Trade and Global Value Chains », *Global Value Chain Development Report 2017: Measuring and Analyzing the Impact of GVCs on Economic Development*, Washington : Banque mondiale/IDE-JETRO/OCDE/UIBE/OMC.
- Hoekman, B. et Sanfilippo, M. (2022), « Trade and Value Chain Participation: Domestic Firms and FDI Spillovers in Africa », *AERC Working Paper n° GVC-004*, Nairobi : African Economic Research Consortium.
- Hoekman, B. et Shepherd, B. (2017), « Services Productivity, Trade Policy and Manufacturing Exports », *The World Economy* 40(3): 499-516.
- Hollweg, C.H. et Sáez, S. (éds) (2019), *Services for Trade Competitiveness: Country and Regional Assessments of Services Trade*, Washington : Banque mondiale.
- Jensen, J.B. et Kletzer, L.G. (2005), « Tradable Services: Understanding the Scope and Impact of Services Offshoring », *IIE Working Paper n° 05-9*, Washington : Institute for International Economics.
- Jones, B.F. et Olken, B.A. (2010), « Climate Shocks and Exports », *American Economic Review* 100(2): 454-459.
- Jones, R.W. et Kierkowski, H. (1988), « The Role of Services in Production and International Trade: A Theoretical Framework », *International Trade Theory and Competitive Models: Features, Values, and Criticisms*, World Scientific Publishing.
- Kaldor, N. (1966), *Causes of the Slow Rate of Economic Growth of the United Kingdom*, Londres : Cambridge University Press.
- Kowalski, P., Lopez Gonzalez, J., Ragoussis, A. et Ugarte, C. (2015), « Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-related Policies », *OECD Trade Policy Papers n° 179*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Lamprecht, P. et Miroudot, S. (2018), « The Value of Market Access and National Treatment Commitments in Services Trade Agreements », *OECD Trade Policy Papers n° 213*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Lan, J. et Shepherd, B. (2019), « Women and the Services Sector », *Leveraging Services for Development: Prospects and Policies*, Tokyo : Asian Development Bank Institute.
- Lee, W. (2019), « Services Liberalization and Global Value Chain Participation: New Evidence for Heterogeneous Effects by Income Level and Provisions », *Review of International Economics* 27(3): 888-915.
- Lestage, R., Flacher, D., Kim, Y., Kim, J. et Kim, Y. (2013), « Competition and Investment in Telecommunications: Does Competition have the Same Impact on Investment by Private and State-owned Firms? », *Information Economics and Policy* 25(1): 41-50.
- Liu, X., Mattoo, A., Wang, Z. et Wei, S. (2020), « Services Development and Comparative Advantage in Manufacturing », *Journal of Development Economics* 144.
- Low, P. et Pasadilla, G.O. (2015), « Manufacturing-related Services: Summary Report », *Services in Global Value Chains: Manufacturing-related Services*, Singapour: Organisation de coopération économique Asie-Pacifique.
- Marchetti, J. (2018), « Addressing E-Payment Challenges in Global E-Commerce », *WEF White Paper*, Genève : Forum économique mondial.
- Mattoo, A. (1999), « Financial Services and the World Trade Organization: Liberalization Commitments of the Developing and Transition Economies », *Policy Research Working Paper n° 2184*, Washington : Banque mondiale.

- Mattoo, A., Rathindran, R. et Subramanian, A. (2006), « Measuring Services Trade Liberalization and its Impact on Economic Growth: An Illustration », *Journal of Economic Integration* 21(1): 64-98
- Miroudot, S. et Cadestin, C. (2017a), « Services in Global Value Chains: Trade Patterns and Gains from Specialisation », *OECD Trade Policy Papers n° 208*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Miroudot, S. et Cadestin, C. (2017b), « Services in Global Value Chains: From Inputs to Value-creating Activities », *OECD Trade Policy Papers n° 197*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Miroudot, S. et Pertel, K. (2015), « Water in the GATS: Methodology and Results », *OECD Trade Policy Papers n° 185*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Miroudot, S., Sauvage, J. et Shepherd, B. (2013), « Measuring the Cost of International Trade in Services », *World Trade Review* 12(4): 719-735.
- Mistura, F. et Roulet, C. (2019), « The Determinants of Foreign Direct Investment: Do Statutory Restrictions Matter? », *OECD Working Papers on International Investment n° 2019/01*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Molinuevo, M. et Sáez, S. (2014), *Regulatory Assessment Toolkit: A Practical Methodology for Assessing Regulation on Trade and Investment in Services*, Washington : Banque mondiale.
- Nano, E., Nayyar, G., Rubinová, S. et Stolzenburg, V. (2021), « The Impact of Services Liberalization on Education: Evidence from India », *document de travail de l'OMC ERSD-2021-10*, Genève : OMC.
- Nano, E. et Stolzenburg, V. (2021), « The Role of Global Services Value Chains for Services-led Development », *Global Value Chain Development Report 2021: Beyond Production*, BAsD/UIBE/OMC/IDE-JETRO/CDRF.
- Nayyar, G. et Cruz, M. (2019), « Developing Countries and Services in the New Industrial Paradigm », *Leveraging Services for Development: Prospects and Policies*, Tokyo : Asian Development Bank Institute.
- Nayyar, G. et Davies, E. (2023), « Services-led Growth: Better Prospects after the Pandemic », *Falling Long-term Growth Prospects: Trends, Expectations, and Policies*, Washington : Banque mondiale.
- Nayyar, G., Hallward-Driemeier, M. et Davies E. (2021), *At Your Service? The Promise of Services-led Development*, Washington : Banque mondiale.
- Nordås, H.K. (2020), « Telecommunications: The Underlying Transport Means for Services Exports », *Trade, Law and Development* 12(1): 158-187.
- Nordås, H. et Y. Kim (2013), « The Role of Services for Competitiveness in Manufacturing », *OECD Trade Policy Papers n° 148*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Nordås, H.K. et Rouzet, D. (2016), « The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows », *The World Economy* 40(6): 1155-1183.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2022a), « Shedding Light on the Drivers of Services Tradability over Two Decades », *OECD Trade Policy Papers n° 264*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2022b), « The Digitalisation of Agriculture; A Literature Review and Emerging Policy Issues », *OECD Food, Agriculture and Fisheries Paper n° 176*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2023), *The Impact of Regulation on International Investment in Portugal*, Paris : Éditions de l'OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Organisation mondiale du commerce (OMC) (2019), *Panorama de l'Aide pour le commerce 2019: Diversification et autonomisation économiques*, Paris : Éditions de l'OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Organisation mondiale du commerce (OMC) (2015), *Panorama de l'Aide pour le commerce 2015: Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive*, Paris : Éditions de l'OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Organisation mondiale du commerce (OMC) (2021), « Services Domestic Regulation in the WTO: Cutting Red Tape, Slashing Trade Costs, and Facilitating Services Trade » (*Dossier de politique commerciale de l'OCDE et de l'OMC*, 26 novembre 2021).

Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) (2021), « Environmental Services in the APEC Region: Definition, Challenges and Opportunities », Singapour : APEC.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2019), *Rapport sur le commerce mondial 2019: L'avenir du commerce des services*, Genève : OMC.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2020a), « Le commerce des services dans le contexte de la crise liée à la COVID-19 », *Note d'information du Secrétariat*, 28 mai 2020.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2020b), « Trade in Services and Economic Diversification », *document de travail pour le Groupe de travail du commerce et de l'investissement du G-20 (TIWG)*, Genève : OMC.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022a), *Examen global 2022 de l'Aide pour le commerce: Permettre un commerce connecté et durable*, Genève : OMC.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022b), *Rapport sur le commerce mondial 2022: Changement climatique et commerce international*, Genève : OMC.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022c), *Contribution de l'OMC au Forum politique de haut niveau des Nations Unies 2022*, Genève : OMC.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2023), *Perspectives et statistiques du commerce mondial*, Genève : OMC.

Organisation des Nations Unies (2015), *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, New York : ONU.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2017), *Information and Communication Technology (ICT) in Agriculture: A Report to the G20 Agricultural Deputies*, Rome : FAO.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2019), *Synergy Between Agriculture and Services Trade: Enabling New Growth Opportunities - Summary*, Genève : FAO.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2022), *The State of Food and Agriculture 2022: Leveraging Automation in Agriculture for Transforming Agrifood Systems*, Rome : FAO.

Osnago, A., Piermartini, R. et Rocha, N. (2015), « Trade Policy Uncertainty as Barrier to Trade », *document de travail de l'OMC ERSD-2015-05*, Genève : OMC.

Raballand, G. et Macchi, P. (2009), « Transport Prices and Costs: The Need to Revisit Donors' Policies in Transport in Africa », *BREAD Working Paper n° 190*, Washington : Bureau for Research and Economic Analysis of Development.

- Riddle, D.I (1986), *Service-led Growth: The Role of the Service Sector in World Development*, New York : Praeger Publishers.
- Rodrik, D. (2015), « Premature Deindustrialization », *IAS Economics Working Papers n° 107*, Princeton : Institute for Advanced Study.
- Rouzet, D., Benz, S. et Spinelli, F. (2017), « Trading Firms and Trading Costs in Services: Firm-level Analysis », *OECD Trade Policy Papers n° 210*, Paris : Éditions de l'OCDE.
- Roy, M. (2014), « Services Commitments in Preferential Trade Agreements: Surveying the Empirical Landscape », *The Preferential Liberalization of Trade in Services: Comparative Regionalism*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing.
- Roy, M. (2017), « The Contribution of Services Trade Policies to Connectivity in the Context of Aid for Trade », *document de travail de l'OMC n° ERSD2017-12*, Genève : OMC.
- Roy, M. (2019), « Elevating Services: Services Trade Policy, WTO Commitments, and Their Role in Economic Development and Trade Integration », *Journal of World Trade* 53(6): 923-950.
- Roy, M., Marchetti, J. et Lim, H. (2007), « Services Liberalization in the New Generation of Preferential Trade Agreements (PTAs): How Much Further than the GATS? », *World Trade Review* 6(2): 155-192.
- Roy, M. et Sauvé, P. (à paraître), « Preferential Frontiers in Services Trade Governance », *Future Design of Preferential Trade Agreements*, Londres : Edgar Elgar.
- Sáez, S., Taglioni, D., van der Marel, E., Hollweg, C.H. et Zavacka, V. (2014), *Valuing Services in Trade: A Toolkit for Competitiveness Diagnostics*, Washington : Banque mondiale.
- Sauvé, P. (2019), « To Fuse, Not to Fuse or Simply Confuse? Assessing the Case for Normative Convergence between Goods and Services Trade Law », *Journal of International Economic Law* 22(3): 355-371.
- Sauvé, P. (2020), « Gendered Perspectives on Services Trade and Investment », *Journal of World Trade* 54(4): 481-502.
- Sauvé, P. et Lacey, S. (2013), *A Handbook on Negotiating Preferential Trade Agreements: Services Liberalization*, Bangkok : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU.
- Schettkat, R. et Yocarini, L. (2006), « The Shift to Services Employment: A Review of the Literature », *Structural Change and Economic Dynamics* 17(2):127-147.
- Shepherd, B. et van der Marel, E. (2016), *Case Study on the Role of Services Trade in Global Value Chains: Transport Services in Chile*, Singapour : Organisation de coopération économique Asie-Pacifique.
- Su, X., Anwar, S., Zhou, Y. et Tang, X. (2020), « Services Trade Restrictiveness and Manufacturing Export Sophistication », *The North American Journal of Economics and Finance* 51.
- Ta, V.L., Do, A.D., Phan, T.U., Nguyen, Q.H., Nguyen, T.T.H., Le, T.D. et Nguyen, T.P. (2021), « Factors Affecting FDI Intentions of Investors: Empirical Evidence from Provincial-level Data in Vietnam », *Journal of Asian Finance, Economics and Business* 8(4): 125-134.
- Teravaninthorn, S. et G. Raballand (2009), *Transport Prices and Costs in Africa: A Review of the International Corridors*, Washington : Banque mondiale.
- Thomsen, S. et Mistura, F. (2017), « Is Investment Protectionism on the Rise? », *Global Forum on International Investment*, Paris: Éditions de l'OCDE.
- Union internationale des télécommunications (UIT) (2016), *Trends in Telecommunication Reform 2016: Regulatory Incentives to Achieve Digital Opportunities*, Genève : UIT.
- Union internationale des télécommunications (UIT) (2017), « Dépasser la fracture numérique pour stimuler le développement », *Panorama de l'Aide pour le commerce 2017: Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable*, Genève : OMC/Paris: Éditions de l'OCDE.

Union internationale des télécommunications (UIT) (2021a), *Measuring Digital Development: Facts and Figures 2021*, Genève : UIT.

Union internationale des télécommunications (UIT) (2023), *Global Digital Regulatory Outlook 2023: Policy and Regulation to Spur Digital Transformation*, Genève : UIT.

Union internationale des télécommunications (UIT) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (2013), *The State of Broadband 2013: Universalizing Broadband*, Genève : UIT/UNESCO.

Union internationale des télécommunications (UIT) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (2019), *State of Broadband Report 2019: Broadband as a Foundation for Sustainable Development*, Genève : UIT/UNESCO.

van der Marel, E. (2012), « Trade in Services and TFP: The Role of Regulation », *The World Economy* 35(11): 1530-1558.

van der Marel, E. (2016), « Ricardo Does Services: Service Sector Regulation and Comparative Advantage in Goods », *Research Handbook on Trade in Services*, Londres : Edgar Elgar.

van der Marel, E. et Miroudot, S. (2014), « The Economics and Political Economy of Going Beyond the GATS », *The Review of International Organizations* 9(2): 205-239.

van der Marel, E. et Ferracane, M.F. (2021), « Do Data Policy Restrictions Inhibit Trade in Services? », *Review of World Economics* 157(4): 727-776.

Wolfmayr, Y. (2012), « Export Performance and Increased Services Content in Manufacturing », *National Institute Economic Review* 220: 36-52.

Crédits d'image

Couverture (de haut en bas) :

© NEC Corporation of America ;

© Groupe de la Banque mondiale ;

© Rafael Matsunaga.

Page 3 : © OMC/Jay Louvion.

Page 12 : © EllysaHo/iStock.

Pages 14, 39 : © K.M. Asad/Banque mondiale.

Pages 18, 54 : © BAD.

Page 19 : © Photo FMI/Cory Hancock.

Page 24 : © This is Engineering.

Page 27 : © OIT/R. dela Cruz.

Pages 31, 32 : © Marcel Crozet/OIT.

Page 46 : © Martin Good/Shutterstock.

Page 50 : © Sebastián Betancourt.

Page 52 : © CIMMYT/Kipenz Films.

Page 62 : © IITA Rwanda.

Page 72 : © Monty Rakusen.

Page 80 : © Prashanth Vishwanathan/IWMI.

Page 89 : © Adrien Daste/Eutelsat 2019.

ISBN (version imprimée) 978-92-870-7576-5
ISBN (version électronique) 978-92-870-7575-8

Librairie en ligne de l'OMC
<http://onlinebookshop.wto.org>

Organisation mondiale du commerce

154, rue de Lausanne
CH-1211 Geneva 2
Suisse
Tél. : +41 (0)22 739 51 11

WTO Publications

Email : publications@wto.org
www.wto.org

Banque mondiale

1818 H Street, NW
Washington, D.C. 20433
États-Unis d'Amérique
Tél. : +01 (202) 473 10 00

Imprimé par l'Organisation mondiale du commerce.
© Banque mondiale, Organisation mondiale du
commerce 2023
Rapport conçu par Blossom.it, Milan

Au cours des dernières décennies, le secteur des services a été la principale source de croissance économique. Si la logistique, la finance et les technologies de l'information jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des économies modernes, les services fournis aux entreprises, les soins de santé et les loisirs figurent parmi les secteurs dont la croissance est la plus forte au monde.

Cette publication – publiée conjointement par la Banque mondiale et l'OMC – met en avant la contribution que le commerce et l'investissement dans le secteur des services peuvent apporter à la croissance et au développement économiques. Elle souligne, en particulier, qu'il est important de redynamiser la coopération internationale dans le commerce des services et invite à réfléchir sur la manière de mobiliser au mieux l'aide pour les économies en développement et les économies les moins avancées dans la mise en œuvre des réformes du secteur des services, afin que celles-ci puissent tirer parti de l'expansion du commerce et de l'investissement dans ce secteur.